



## RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

# **SOMMAIRE**

**ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE**  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL**  
SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL  
DE SURVEILLANCE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AINSI QUE DES PROCEDURES DE  
CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR METABOLIC EXPLORER

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**COMPTES ANNUELS NORMES IFRS**  
AU 31 DECEMBRE 2010

**RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES SELON LES NORMES IFRS AU 31 DECEMBRE 2010

**COMPTES AUX NORMES FRANÇAISES**  
AU 31 DECEMBRE 2010

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
SUR LES COMPTES ANNUELS

# **ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (ci-joint) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Benjamin Gonzalez  
Président Directeur Général de la société

## **METABOLIC EXPLORER**

Société Anonyme au capital de 2.122.320 euros  
Siège social : Biopôle Clermont Limagne – 63360 ST BEAUZIRE

423 703 107 RCS CLERMONT-FERRAND

---

### **RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 et des articles R. 225-102 et suivants du Code de Commerce, nous vous présentons ci-après l'activité et les résultats de la Société, une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, les principaux indicateurs de performance financière et non financière et les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée, ainsi que son évolution prévisible et toutes les informations requises au titre de l'article L. 225-100 du Code de commerce.

Nous vous rappelons que le présent rapport vous est présenté par le nouveau Conseil d'administration nommé par l'Assemblée générale du 25 mars 2011 sur la base des travaux de Comité des comptes du Conseil de surveillance et dans la continuité des travaux de votre ancien Conseil de surveillance

Nous vous précisons que ce rapport inclus les informations concernant les comptes consolidés conformément à l'article L. 223-26 du Code de commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, en application des statuts et des lois et règlements applicables, pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultat, l'inventaire et, d'une manière générale, les comptes sociaux dudit exercice,
- soumettre à votre approbation l'affectation du résultat, et
- soumettre à votre approbation les conventions réglementées et, le cas échéant, les engagements de l'article L. 225-90-1 du Code de commerce.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte est complété, pour la partie ordinaire, d'une proposition de résolution relative à la rémunération globale annuelle des membres du Conseil d'Administration et des membres des Comités et, pour la partie extraordinaire, des propositions de résolutions liées à des délégations en matière d'émissions de valeurs mobilières, telles que présentées dans un rapport séparé à l'Assemblée.

## **I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE :**

1. Faits marquants de l'exercice : l'exercice clos au 31 décembre 2010 a été caractérisé par :
  - L'obtention des Process Books pour la fabrication de PDO ainsi que la validation de la qualité obtenue, suite à des tests effectués par des industriels utilisateurs ;
  - La signature d'un accord avec la société malaisienne Bio-XCell Sdn. Bhd. en vue de la construction d'une usine de PDO en Malaisie et la création à cet effet d'une filiale de droit malaisien ;
  - L'obtention d'une aide OSEO d'un montant de 6,8M€ pour financer le programme BIO2CHEM, visant à accélérer le développement de la production de MPG et à initier la R&D sur une nouvelle molécule ;
  - La signature d'un contrat de coopération en matière de Recherche & Développement avec l'Institut National de la Recherche Agronomique ;
  - L'accroissement du portefeuille de Propriété Industrielle, avec le dépôt de neuf nouvelles familles de brevets ;
  - La fin des travaux d'extension des laboratoires et des locaux administratifs ;
  - Un contrôle fiscal portant sur la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2009, qui s'est conclu sans redressement pour la société ;
  
2. Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées :
  - La Société a continué de faire sur l'exercice des progrès significatifs dans le développement de ses programmes de R&D et dans les avancées scientifiques et techniques qui se traduisent par un renforcement sensible de la compétitivité économique des procédés développés ;
  - En particulier, un nouveau seuil de performance a été franchi sur le programme L-Méthionine et a été notifié au partenaire industriel licencié exclusif ;
  - A la suite de tests techniques concluant, les premières négociations visant à commercialiser le PDO ont été engagées avec différents clients dans la zone du sud-est asiatique ;
  - Les négociations visant à valoriser les technologies de la société se sont poursuivies avec des partenaires potentiels dans les zones Europe, Asie et Amériques.

## **II - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS :**

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La Société a établi des comptes consolidés aux normes internationales (IFRS) compte de tenu de la création de sa filiale malaisienne Metabolic Explorer Sdn. Bhd. détenue à 100%.

Aucune modification de méthode comptable n'a été apportée par rapport à l'exercice précédent sur les comptes sociaux.

### **III – ANALYSE DES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE :**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les résultats sociaux de la Société sont les suivants :

|        |                                    |            |
|--------|------------------------------------|------------|
| (i)    | le chiffre d'affaires & redevances | 850 K€     |
| (ii)   | les produits d'exploitation        | 10 798 K€  |
| (iii)  | les charges d'exploitation         | 15 385 K€  |
| (iv)   | le résultat d'exploitation         | - 4 587 K€ |
| (v)    | le résultat financier              | 1 143 K€   |
| (vi)   | le résultat exceptionnel           | -295 K€    |
| (vii)  | le crédit d'impôts recherche       | 2 985 K€   |
| (viii) | le résultat net                    | - 752 K€   |

Le résultat net de la Société est déficitaire, compte tenu d'une progression de 19% des charges d'exploitation liées au fonctionnement en année pleine de l'unité Pilote et aux études préalables à la décision de construction de l'unité de production en propre en Malaisie. Le chiffre d'affaires & redevances, a diminué de 43% ; il est rappelé que ce montant, constitué de paiements liés à des étapes dans les contrats de licence conclus par la Société, n'est pas représentatif de l'activité de la Société. Les produits d'exploitation sont globalement en hausse (+8%) du fait de la progression de la production immobilisée (+17%) et des subventions d'exploitation (+14%).

Est joint, en **Annexe 2** au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Au niveau consolidé, les comptes de l'exercice 2010 sont similaires aux comptes sociaux, la filiale créée le 29 juillet 2010 n'ayant eu aucun impact significatif. Sauf indication contraire, les éléments chiffrés présentés dans ce rapport sont valables aussi bien en social qu'en consolidé. Les informations relatives à cette filiale sont présentées au Chapitre IX.2.

### **IV - ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE – INDICATEURS FINANCIERS ET NON FINANCIERS – RISQUES ET INCERTITUDES :**

#### **1. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires**

Nous vous renvoyons sur ce point aux autres paragraphes de ce rapport et notamment à son Paragraphe I.

#### **2. Analyse de la situation financière de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires**

Au 31 décembre 2010 en normes françaises, la trésorerie de la Société s'élève à 40 240 K€ contre 48 929 K€ un an auparavant. Les emprunts et dettes financières, s'établissent à 2 211 K€ à fin 2010. La trésorerie nette d'endettement s'établit donc à 38 029 K€ contre 43 429 K€ un an auparavant et la consommation de cash est de 8 689 K€ sur l'exercice. Ses principales composantes sont :

- Cash Flow issu des opérations courantes : + 701k€
- Cash Flow issu des investissements : + 2 009 k€ dont + 5 422k€ de cessions d'immobilisations dans le cadre de crédits-baux
- Cash Flow issu de la R&D immobilisée : - 8 527k€,
- Cash Flow issu des opérations de financement : - 2 942k€, dont un billet de trésorerie de 3 000k€ détenu au 31/12/2009, remboursé et transformé en crédit-bail immobilier.

Cette position de trésorerie nette lui confère une réelle visibilité financière pour continuer à mener à bien ses investissements et le développement prévu pour les prochaines années.

### 3. Niveau d'endettement de la Société – Utilisation d'instruments financiers (évaluation de la situation financière) - Indicateurs de performance financière

Afin de financer le solde de la construction du pilote industriel, l'acquisition du terrain et l'extension des laboratoires et locaux administratifs, la Société a mis en place en 2010 de nouveaux crédits-bails immobiliers et mobiliers pour un montant respectivement de 5 570 K€, dont 2 248 K€ à échoir sur les 5 prochaines années, et de 2 206 K€, dont 1 571 K€ à échoir sur les 5 prochaines années. Elle se finance également sur crédit bail pour les matériels dont les échéances à échoir sur les 5 prochaines années représentent 2 197 K€.

#### *Objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques financiers*

La Société gère avec prudence les risques financiers de couverture des risques de taux et de change. Elle a dans cette logique établi en 2007 une politique encadrée de gestion actif - passif approuvée par le Conseil de Surveillance.

#### *Objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie*

La Société gère également avec prudence les risques ci-dessus énumérés en sélectionnant des partenaires dont la signature est solide. Elle dispose en outre d'une trésorerie significative lui permettant d'anticiper une éventuelle baisse d'activité tout en continuant ses développements en cours.

#### *Objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques de taux et de change*

La Société n'utilise pas d'instruments financiers de couverture du risque de taux et de change. Sa facturation est libellée en euros ainsi que la majorité de ses charges. Les comptes sont peu sujets au risque de change.

#### *Objectifs et politique de la Société en matière de cours de bourse*

La société a conclu le 7 janvier 2010 avec CM-CIC Securities un contrat de liquidité permettant à l'animateur d'intervenir en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations, ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par l'évolution des marchés.

#### Indicateurs clés de performance de nature non financière

Les efforts de recherche et développement fournis vous sont présentés au Paragraphe V du présent rapport.

En matière commerciale, aucun nouveau contrat n'a été signé sur la période.

#### **4. Données environnementales**

L'incidence directe des activités de la Société sur l'environnement est limitée mais sa contribution future est très positive sur l'écologie globale de la chimie, notamment en matière de rejets de gaz à effet de serre dans la mesure où les procédés développés ont notamment pour objectif de substituer à la matière première d'origine fossile utilisée actuellement par la chimie pour sa production de molécules (pétrole, gaz naturel), une matière première d'origine renouvelable, issue de plantes dont la croissance est consommatrice de CO<sub>2</sub>.

La Société est soumise à autorisation de conception, manipulation et multiplication de micro-organismes génétiquement modifiés de classe 1. Les micro-organismes, non pathogènes, sont travaillés en milieu confiné. Certains produits dangereux et certains produits mutagènes sont manipulés. Les conditions de manipulation sont strictement définies et la fréquence, ainsi que les quantités traitées sont faibles.

Les incidences en termes de consommation matière et énergie sont essentiellement constituées en 2010 des éléments suivants (en données annuelles) :

- Consommation d'eau : 1 904 M<sup>3</sup>
- Consommation d'énergie : 1 171 MW/h

Les rejets ou déchets nécessitant un traitement spécifique sont intégralement traités par une société agréée. Les quantités traitées sur 2010 sont de 99 tonnes de déchets liquides et solides.

Il n'est pas constitué de provision pour risques environnementaux, aucune occurrence n'étant recensée à ce jour.

La Société n'exploite pas d'installation figurant sur la liste prévue au IV de l'article L. 515-8 du Code de l'environnement.

#### **5. Données relatives au personnel et conséquences sociales des activités de la Société – Mesures prises par la Société**

L'effectif de la société au 31/12/10 est de 121 personnes

Au cours de l'année, la société a enregistré 32 embauches (dont 22 CDI, 8 CDD, 1 apprenti et 1 stagiaire) et 15 départs pour les motifs suivants : 4 démissions, 7 fin CDD ou stage, 2 rupture période essai, 2 licenciements. 3 salariés embauchés en 2009 en CDD ont été confirmés en CDI en 2010.

Tous ces emplois sont situés sur un seul site en France. La provenance géographique des salariés est variée : 64% de l'effectif est originaire de France hors Auvergne. Les salariés étrangers représentent 2% de l'effectif au 31/12/10.

Le temps partiel concerne 4 salariés : 3 femmes et 1 homme qui travaillent à 80%.

L'âge moyen des salariés au 31/12/10 est de 31,7 années, pour une ancienneté moyenne de 3,3 années.

La société n'a pas eu recours à l'intérim en 2010.

Au 31/12/10, l'effectif se décompose comme suit :

Salariés cadres : 46 dont 21 hommes et 25 femmes  
Salariés non cadres : 75 dont 30 hommes et 45 femmes

La rémunération brute totale versée en 2010 est de 4 626 K€ contre 4 213 K€ en 2009, soit une progression de 10 %.

La société pratique des rémunérations individualisées en fonction des compétences, de l'expérience et de la performance de chacun. Les rémunérations sont déterminées en fonction de la grille des salaires de la Convention Collective de l'Industrie Pharmaceutique.

L'horaire hebdomadaire de l'entreprise est de 39h. Les horaires sont souples et s'articulent autour d'une plage fixe commune à tous les salariés, à l'exception des Cadres Dirigeants rémunérés dans le cadre d'une convention de forfait.

En 2010, nous avons recensé 715 jours de maladie, 25 jours de paternité, 621 jours de maternité, 211 jours en congé parental, soit des taux d'absentéisme de 1,71% en maladie, 0,06% en paternité, 1,48% en maternité et 0,50% en congé parental.

En 2010, la société a déclaré 6 accidents du Travail, qui ont entraîné 45 jours d'arrêt, soit 0,11% d'absentéisme.

Les salariés travaillant dans les laboratoires soumis à un risque chimique, bénéficient d'une surveillance spéciale de la part de la Médecine du Travail.

Au sein de la société, 20 salariés sont habilités à être sauveteurs secouristes du travail.

La société ayant passé le seuil des 50 salariés en 2007, les salariés ont élu en 2008 les membres du Comité d'Entreprise et les Délégués du Personnel. Ces 2 instances sont regroupées au sein de la Délégation Unique du Personnel.

Les membres du CHSCT, désignés en 2008, ont été renouvelés dans leur fonction en septembre 2010.

Par ailleurs, la société a ratifié, en 2008, avec les 2/3 du Personnel un accord de Participation et un accord d'Intéressement. Au 31/12/10, aucun des 2 accords n'a donné lieu à un versement.

En 2009, la société a déposé un plan d'action en faveur des seniors.

A la clôture de l'exercice 2010, la société n'emploie pas de personnel ayant un handicap déclaré. Il est toutefois fait régulièrement appel aux services des Entreprises Adaptées pour les travaux de nettoyage Industriel.

En matière de formation, 13 sessions ont été organisées par des prestataires externes.

49 salariés ont été concernés par une ou plusieurs sessions de formation, dont 19 femmes et 30 hommes, soit 40,5 % du nombre de salariés présent au 31/12/10.

Par ailleurs, 2 autres salariés ont bénéficié d'une formation au titre des heures de DIF.

L'accent a été mis en 2010 sur des formations techniques et sur l'apprentissage de l'anglais à usage professionnel.

Par ailleurs, la société a une forte culture de formation interne. En effet, elle embauche régulièrement de jeunes diplômés qu'elle forme à ses méthodes de travail. Sur les 32 embauches réalisées en 2010, 21 salariés avaient moins de 2 ans d'expérience.

METabolic EXplorer est très attachée à l'éthique et aux dispositions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

## **6. Principaux risques et incertitudes**

En complément de ce qui est indiqué au Paragraphe IV-3 ci-dessous et des risques visés dans le Document de Référence publié sur le site de la Société, nous vous présentons ci-dessous une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée :

La Société exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître pour la Société de nombreux risques ou incertitudes dont certains échappent à son contrôle.

Une partie significative de la croissance future de la Société repose sur le développement interne de solutions innovantes et performantes d'ingénierie métabolique pour le secteur de la chimie industrielle, avec les risques liés à tout développement interne.

La stratégie de croissance de la Société s'appuie principalement sur des technologies de biologie moléculaire, de modélisation bio informatique, de fermentation et d'analyse de flux intracellulaires pour la mise au point de bio procédés compétitifs économiquement. Ces technologies, innovantes mais bien maîtrisées, ne présentent pas de risque intrinsèque majeur, mais l'évolution des marchés des produits développés et leurs principaux paramètres pourraient, le cas échéant, ne pas correspondre aux attentes de la Société.

De ce fait, la Société fait face à plusieurs risques ou incertitudes :

- les prix de vente futurs des produits développés ainsi que les tendances des marchés visés pourraient évoluer de façon inattendue,
- les prix des matières de base utilisées par les bio procédés développés ainsi que les prix des matières composant le principal élément des coûts de revient des mêmes produits fabriqués par voie de synthèse pourraient évoluer de manière à limiter l'avantage concurrentiel envisagé,
- des délais de développement des procédés anticipés et des délais de construction d'unités de production pourraient être allongés,
- en cas de croissance importante du secteur, de nouveaux acteurs, dont les groupes leaders de la chimie mondiale, pourraient décider de se positionner sur ces marchés et tirer profit des investissements qui y auront été réalisés par la Société et ainsi réduire les ventes et les résultats attendus par la Société dans ce secteur,
- des brevets pourraient être antériorisés par des publications antérieures non encore connues ou d'autres brevets non encore publics à la date de dépôt générant un risque de non brevetabilité ou de contrefaçon, et
- de nouvelles technologies concurrentielles pourraient apparaître.

Ces risques sont analysés en termes de tendances.

## 8. Conséquences environnementales des activités de la Société – Mesures prises par la Société

La Société a pour vocation de substituer aux ressources fossiles des ressources renouvelables pour la production de produits de la chimie de commodités. Elle devrait donc contribuer réellement à l'indépendance énergétique de cette industrie et à la réduction des gaz à effets de serre.

Soucieuse de l'environnement, elle intègre la logique de développement durable dans le déploiement de ses activités.

A ce titre, le pré-pilote et le pilote industriel a été conçus de manière à intégrer au mieux la contrainte écologique : aucun liquide ou solide n'est rejeté sans retraitement. L'énergie achetée est d'origine renouvelable avec le premier contrat de ce type signé avec EDF dans la région. L'azote est produit sur place par un générateur. Il existe également un dispositif de recyclage des eaux de stérilisation par condensation.

9. Tableau récapitulant les délais de paiement à l'égard des fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, un tableau détaillant la décomposition du solde des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est joint en Annexe 4.

**V – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :**

Les investissements de recherche et développement se sont élevés à un montant de 9 674 K€ (en données IFRS) sur l'exercice dont 8 383 K€ (en données IFRS) ont été activés, avec comme corollaire le renforcement du portefeuille de produits de la Société protégés par de nouvelles familles de brevets. Le nombre de produits actuellement développés par la Société est de 5 dont 2 ont été donnés sous accord de licence.

Les efforts de recherche et développement de la Société reposent sur les technologies développées principalement en interne mais également parfois en partenariat avec d'autres sociétés ou instituts de recherche académique, ainsi que sur des technologies acquises ou licenciées par la Société dans le cadre de sa politique de développement.

Ces efforts déployés par la Société ont été récompensés par le dépôt de 9 nouvelles familles de brevets notamment auprès de l'INPI, auxquels la Société attache une grande importance.

**VI - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :**

1. Les événements importants postérieurs à la date de clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2010

La société a décidé de transformer son mode de gouvernance. L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 25 mars 2011 a décidé de passer d'un statut de société à Directoire et Conseil de surveillance à un statut de société à Conseil d'administration.

La composition du nouveau Conseil d'administration est détaillée au point XVIII du présent rapport.

2. Les perspectives d'avenir et évolution prévisible de la Société

Les perspectives financières sont positives pour 2011 avec un bilan solide.

La priorité sera donnée à la construction de la première usine de production en propre en Malaisie.

Les efforts de recherche et de développement seront intensifiés avec comme objectif, après le PDO (1,3 propanediol), la production d'échantillons des deux autres produits du portefeuille de produits en propre, le lancement des travaux nécessaires au passage au stade pilote.

Le portefeuille de nouveaux produits sera également élargi.

Les contrats signés se poursuivront sur l'exercice.

La Société conserve pour objectif d'augmenter la performance de son portefeuille de produits et d'acquérir sur les marchés visés une position forte en termes de propriété intellectuelle.

### 3. Aides et subventions

La société a obtenu une aide ISI (Innovation Stratégique Industrielle) de 6,8 M€ d'OSEO pour le cadre du programme Bio2Chem.

## **VII – RESULTAT DE L’EXERCICE ET PROPOSITION D’AFFECTATION :**

Le résultat de la Société sur l'exercice est une perte de 752 542,67 €.

Nous vous proposons d'affecter cette perte de 752.542,67€ au compte Report à Nouveau qui s'élèvera à - 752.542,67 euros.

En application des dispositions prévues à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices et au titre de ces exercices, il n'existe, en conséquence, aucun revenu distribué éligible ou non à l'abattement prévu à l'article 158-3°2 du Code général des impôts.

## **VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquième du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 36 478 € concernant les coûts non déductibles relatifs aux véhicules de tourisme, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. Il n'y a pas d'impôt sur les sociétés acquitté à ce titre compte tenu du résultat fiscal déficitaire reportable de la Société. Nous vous demandons de vous prononcer sur le montant de ces dépenses.

## **IX – INFORMATIONS SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE :**

### 1. Informations sur le capital de la Société

Au cours de l'exercice, le capital de la Société a été augmenté d'un montant nominal de 2.366,70 euros par voie d'exercice de 700 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et de 16 667 actions gratuites. En conséquence, au 31 décembre 2010, le capital de la Société est de 2.122.320 euros. Il est composé de 21.223.200 actions d'une même catégorie (sous réserve des actions à droit de vote double) et d'une valeur nominale de 0,10 euros, dont le détail est donné dans l'annexe des comptes annuels au 31 décembre 2010.

De façon plus détaillée, le Directoire en date du 19 janvier 2010 a constaté une augmentation du capital de la Société d'un montant nominal de 300 euros, correspondant à l'exercice de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise par leurs titulaires.

Puis le Directoire en date du 8 juillet 2010 a constaté une augmentation du capital de la Société d'un montant nominal de 400 euros, correspondant à l'exercice de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise par leurs titulaires.

Enfin le Directoire en date du 8 février 2011 a constaté une augmentation de capital de la Société d'un montant nominal de 1 666.70 euros, correspondant à l'émission définitive de 16 667 actions attribuées gratuitement à leurs bénéficiaires, le 8 octobre 2008, consécutivement à l'expiration de la période d'acquisition de deux ans et au respect des conditions d'acquisition.

Par ailleurs, le Directoire en date du 19 octobre 2010 a pris la décision d'émettre 178 500 BSPCE au profit de membres du personnel salarié, dans le cadre de la délégation l'autorisant à émettre un nombre total maximum de 350.000 BSPCE.

En sus des BSPCE, options de souscription et actions gratuites décrits au Paragraphe XIII ci-dessous, une délégation au Directoire d'émettre 100.000 bons de souscription d'actions au profit de personnes morales physiques partenaires de la Société et intervenant à titre gratuit ou onéreux pour favoriser le développement de la Société, a été renouvelée par l'Assemblée générale en date du 3 juin 2010. A ce jour, cette délégation n'a pas été utilisée et reste valable jusqu'au 3 décembre 2011

## 2. Filiales et participations

La société a créé en Malaisie le 29 juillet 2010 une filiale détenue à 100%, Metabolic Explorer Sdn. Bhd. Les comptes de cette filiale, qui n'a pas encore enregistré d'activité opérationnelle, ont été consolidés sur l'exercice 2010.

Cette société a été constituée pour porter le projet de création d'une unité de production de 1,3 Propanediol d'une capacité de 8.000 tonnes par an, sur le site de Bio-XCell Park dans la ville de Nusajaya en Malaisie (état de Johor). Les premiers accords avec les partenaires locaux ont été signés. Il est attendu un démarrage des travaux en 2011 et une mise en service en 2012.

## 3. Participations croisées - Autocontrôle

La Société ne détient ni participations croisées, ni titres d'autocontrôle, hormis les titres détenus dans le cadre d'un contrat de liquidité géré de façon indépendante par CM-CIC Securities

## 4. Programme de rachat d'actions

Une délégation au Directoire de procéder à un programme de rachat d'actions propres représentant un maximum de 10% du capital social et, le cas échéant, de procéder à l'annulation desdites actions propres acquises dans le cadre dudit programme par voie de réduction du capital social a été décidée par l'Assemblée générale en date du 3 juin 2010 et dont le bénéfice a été étendu au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 25 mars 2011.

Au 31 décembre 2010, le programme de rachat d'actions à vocation d'animation du titre mis en œuvre par la Société dans le cadre de la délégation décrite ci-dessus était détenteur de 20.000 titres rachetés. Aucune réduction de capital n'a été décidée.

A l'exception de ce qui est indiqué ci-dessus, aucune autre opération n'a été opérée par la Société sur ses propres actions.

Vous trouverez, au Paragraphe XIV ci-dessous, des informations complémentaires sur les rachats d'actions.

## 5. Exposé sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Une délégation au Directoire d'émettre des bons de souscription d'actions défensifs dits BSA anti-OPA ou Bons Breton en cas d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange sur la Société, a été renouvelée par l'Assemblée générale en date du 3 juin 2010 et dont le bénéfice a été étendu au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 25 mars 2011. A ce jour, cette délégation n'a pas été utilisée et reste valable jusqu'au 3 décembre 2011.

En complément des BSA Breton, les droits de votes doubles accordés par les statuts aux actions détenues au nominatif depuis plus de 2 ans permettent de renforcer le contrôle de la Société autour d'un noyau d'actionnaires stables.

Au 31 décembre 2010, les droits de votes totaux s'élèvent à 28 852 386 pour 21 223 200 actions émises.

A la date du présent rapport, les droits de votes totaux s'élèvent à 27 675 964 pour 21 223 200 actions émises.

Enfin, le Directoire pourrait, en cas d'OPA, procéder à des émissions de titres sur la base de délégations décrites en Annexe 1.

#### **X - CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTEES :**

Vos Commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport spécial, lequel mentionne les conventions dûment autorisées par le Conseil de surveillance au titre de cet exercice et des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010. Nous vous demandons d'approuver ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

#### **XI - CONVENTIONS COURANTES :**

Nous n'avons recensé sur l'exercice 2010 aucune convention courante et significative avec les parties liées, telle que visée par les dispositions de l'article L. 225-87 du Code de commerce.

#### **XII – ACTIONNARIAT DES SALARIES :**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102, alinéa 1, du Code de Commerce, nous vous indiquons que le personnel de la Société et le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180-II du Code de commerce ne détient aucune participation déclarée dans le capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2010, dans le cadre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de fonds communs de placement d'entreprise.

#### **XIII – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS – BSPCE – ACTIONS GRATUITES :**

##### **1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions, en vigueur au sein de la Société.

Il existe une délégation donnée au Directoire par l'Assemblée générale du 27 février 2007, renouvelée par l'Assemblée Générale du 3 juin 2010, dont le bénéfice a été étendu au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 25 mars 2011, et valable jusqu'au 3 août 2013, d'attribuer 350.000 options de souscription ou d'achats d'action, le nombre de 350.000 étant un plafond cumulé unique pour les options et les BSPCE.

Cette délégation n'a pas été utilisée, à ce jour, par le Directoire et reste valable jusqu'au 3 août 2013.

##### **2. BSPCE**

Nous vous rappelons, en tant que de besoin, l'existence de plans de BSPCE, pour un nombre total, au 31 décembre 2010, de 188 383 BSPCE, pouvant conduire à l'émission d'un nombre maximal de 1 166 800 actions de la Société :

– 9 883 de ces BSPCE sont à échéance du 31 décembre 2011 (rappel : 1 bon de ces BSPCE donne droit à 100 actions) ;

- 178 500 de ces BSPCE ont été émis en 2010 dans le cadre d'une délégation au Directoire d'émettre un nombre maximum de 350.000 BSPCE (le nombre de 350.000 étant un plafond cumulé unique pour les options et les BSPCE), décidée par l'Assemblée générale en date du 27 février 2007 et renouvelée par l'Assemblée générale du 3 juin 2010, dont le bénéfice a été étendu au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 25 mars 2011. Ces 178 500 BSPCE sont à échéance pour 50% du 19 octobre 2012 et les 50% restant sont à échéance du 19 octobre 2014.

Il est précisé que 700 BSPCE ont été exercés au cours de l'exercice 2010 par 2 bénéficiaires non mandataires sociaux dont les mouvements sont rappelés ci-dessous.

A la date du présent rapport, le Conseil d'administration n'a constaté l'exercice d'aucun BSPCE donnant droit à la souscription d'actions depuis le 31 décembre 2010.

### 3. ACTIONS GRATUITES

Rappel : Une délégation au Directoire d'émettre et de procéder à l'attribution de 1.250.000 actions gratuites a été également décidée par l'Assemblée générale en date du 27 février 2007, ladite assemblée ayant directement émis et attribué 1.050.000 actions gratuites à l'équipe de management de la Société :

- M. Benjamin GONZALEZ, à hauteur de 450.000 actions,
- M. Philippe SOUCAILLE, à hauteur de 200.000 actions,
- M. Paul MICHALET, à hauteur de 200.000 actions,
- M. Olivier NORE, à hauteur de 100.000 actions,
- M. Philippe GUINOT, à hauteur de 100.000 actions.

A cet égard, les restrictions imposées par le Conseil de surveillance ou le Directoire, notamment, aux mandataires sociaux, en ce qui concerne les 1.050.000 actions gratuites attribuées le 27 février 2007, sont les suivantes :

- l'attribution desdites actions est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans et les bénéficiaires doivent conserver lesdites actions pendant une durée minimale de deux ans à compter de l'attribution définitive desdites actions ;
- le Conseil de surveillance en date du 22 mars 2007, sur proposition du Directoire en date du 22 mars 2007, a décidé les conditions particulières d'attribution suivantes :
  - ✓ la détermination de trois tranches d'attribution par tiers s'appliquant à chacun des bénéficiaires :
    - la première tranche attribuée quelle que soit la performance des bénéficiaires et quelle que soit la valorisation boursière de la Société ;
    - la deuxième tranche attribuée si la moyenne des prix pondérée des volumes de toutes les transactions sur une période de 20 jours de bourse (MM20) a égalé ou dépassé le seuil de 130% de la valeur d'introduction avant l'expiration de la deuxième année à la date anniversaire de la cotation; et
    - la troisième tranche attribuée si la moyenne des prix pondérée des volumes de toutes les transactions sur une période de 20 jours de bourse (MM20) a égalé ou dépassé le seuil de 150% de la valeur d'introduction avant l'expiration de la deuxième année à la date anniversaire de la cotation;

- ✓ la mise au nominatif de 5% des actions gratuites attribuées, chacun pour ce qui le concerne, à MM. Benjamin Gonzalez, Paul Michalet et Philippe Soucaille, conformément aux dispositions de la loi n°206-1770 du 30 décembre 2006.

La condition d'acquisition de la seconde tranche attribuée a été réalisée au cours de l'exercice 2007. La condition d'acquisition de la troisième tranche n'a pas été réalisée. En conséquence, deux tiers des actions gratuites ont finalement été attribuées.

En 2008, M. Philippe GUINOT a quitté la Société et a perdu le bénéfice du plan d'actions gratuites qui lui avait été attribué en 2007, soit 100.000 actions gratuites.

633 336 actions gratuites ont été acquises par les bénéficiaires au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009. Le Directoire du 21 avril 2009 a constaté l'augmentation de capital consécutive à l'attribution définitive des ces actions gratuites qui se décompose comme suit :

- M. Benjamin Gonzalez à hauteur de 300 000 actions
- M. Philippe Soucaille à hauteur de 133 334 actions
- M. Paul Michalet à hauteur de 133 334 actions
- M. Olivier Nore à hauteur de 66 668 actions

La période de conservation obligatoire de ces actions par leurs titulaires expire le 20 avril 2011.

Il est également rappelé que le Directoire a utilisé sa délégation le 8 octobre 2008 après avis consultatif du Conseil de Surveillance en date du même jour, pour attribuer 50.000 actions gratuites à M. Jean-Claude LUMARET, Directeur Stratégie et Innovation.

La même logique que celle du plan de 2007 a été retenue en termes de conditions :

- l'attribution desdites actions est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans et le bénéficiaire doit conserver lesdites actions pendant une durée minimale de deux ans à compter de l'attribution définitive desdites actions ;
- la détermination de trois tranches (ci-dessous) d'attribution par tiers s'appliquant au bénéficiaire :
  - la première tranche (16.667 actions) attribuée quelle que soit la performance du bénéficiaire et quelle que soit la valorisation boursière de la Société ;
  - la deuxième tranche attribuée si la moyenne des prix pondérée des volumes de toutes les transactions sur une période de 20 jours de bourse (MM20) a égalé ou dépassé le seuil de 8.40 € avant le 14 avril 2009; et
  - la troisième tranche attribuée si la moyenne des prix pondérée des volumes de toutes les transactions sur une période de 20 jours de bourse (MM20) a égalé ou dépassé le seuil de 12.60 € avant le 14 avril 2009;

A la date d'attribution, le cours de l'action était de 4.35 €.

Le Directoire du 21 avril 2009 a constaté que les conditions d'attribution des deuxième et troisième tranches n'étaient pas réunies et le Directoire du 8 février 2011 a constaté l'augmentation de capital consécutive à l'attribution définitive de ces 16.667 actions gratuites à M. Jean-Claude Lumaret.

#### **XIV – INFORMATIONS RELATIVES AUX RACHATS D'ACTIONS :**

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article L. 225-211, alinéa 2, du Code de commerce (issues de l'Ordonnance en date du 30 janvier 2009 sur les rachats d'actions) et afin de satisfaire auxdites dispositions, vous trouverez ci-dessous les informations suivantes :

Il n'y a pas eu d'opération d'achat ou vente propre de la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions. Il n'y a de fait pas d'information à fournir au titre du présent paragraphe à l'exception des mouvements réalisés de façon indépendante par CM-CIC Securities dans le cadre du contrat de liquidité présentant un solde de 20 000 actions au 31 décembre 2010 et pour lequel nous vous renvoyons à l'information mensuelle publiée sur notre site internet.

#### **XV – INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX :**

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte, dans un document ci-annexé en **Annexe 3**, de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans la Société par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de cet exercice, établie sur la base des informations qui nous été communiquées par chaque intéressé.

Ce document est complété de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, pendant l'exercice, à chaque mandataire social (y incluant toute attribution de titres, etc.) par la Société, ainsi que par toute Société contrôlée ou qui contrôle la Société. Ceci inclut tout engagement pris par la Société au bénéfice desdits mandataires sociaux au regard de leurs fonctions.

Ce document est présenté selon la recommandation de l'AMF publiée le 22 décembre 2008 et reprenant les recommandations AFEP/MEDEF.

En conséquence de ce qui est indiqué en **Annexe 3**, nous vous informons qu'aucune transaction sur le titre n'a été notifiée par, les membres du Directoire de la Société et les personnes avec lesquelles il ont des liens personnels étroits

Les transactions réalisées par les membres du Conseil de surveillance sont indiquées dans l'état récapitulatif ci-dessous.

En application de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, il a été procédé à la déclaration des opérations réalisées par un dirigeant au cours de l'année 2010 pour un montant de plus de 5 000 €, à savoir :

- la vente de 461 828 actions de la Société par Crédit Agricole Private Equity, membre du Conseil de surveillance, sur une période allant du 8 novembre 2010 au 31 décembre 2010, pour un montant de 3.122.480 €.

Ces opérations ont entraîné un franchissement de seuil à la baisse par Crédit Agricole Private Equity.

#### **XVI - RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL :**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport à l'**Annexe 1**, les informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Directoire dans le domaine des augmentations de capital ; et

- sur l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

## **XVII - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :**

La Société a également établi des comptes annuels au format IFRS.

Nous allons vous donner lecture des rapports des Commissaires sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés ainsi que les rapports spéciaux relatifs :

- i. aux conventions et engagements réglementées visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ; et
- ii. au rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne.

La Société s'est conformée aux dispositions sur les conventions portant sur des opérations courantes et significatives par leur objet ou leur implication visées à l'article L. 225-87 du Code de commerce.

## **XVIII – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'Assemblée générale en date du 25 mars 2011 a modifié la gouvernance de l'entreprise, en passant d'un statut à Directoire et Conseil de surveillance à un statut à Conseil d'administration.

Elle a décidé de nommer administrateurs, pour un mandat d'une durée de 4 ans, soit expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2015 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014 :

- Monsieur Jérôme DUPAS, administrateur indépendant, ancien président du Conseil de surveillance,
- M. Hans VOGELSANG, administrateur indépendant, ancien membre du Conseil de surveillance,
- M. Daniel THOMAS, administrateur indépendant, ancien membre du Conseil de surveillance
- La Société SEVENTURE SA, ancien membre du Conseil de surveillance, représentée par M. Emmanuel FIESSINGER,
- M. Philippe GUINOT, administrateur indépendant,
- Madame Anne LANGE, administrateur indépendant,
- Monsieur Benjamin GONZALEZ, ancien président du Directoire
- Monsieur Antoine DARBOIS, ancien membre du Directoire (du 02/02/11 au 25/03/11) et directeur général délégué.

Le Conseil d'administration qui s'est tenu le 25 mars 2011 à la suite de l'assemblée générale a opté pour le choix du cumul des fonctions de président du Conseil d'administration et de Directeur général et a nommé M.Benjamin GONZALEZ président-directeur général de la société et M.Antoine DARBOIS directeur général délégué.

M. Jérôme DUPAS, M. Hans VOGELSANG, M. Daniel THOMAS, M. Philippe GUINOT et Mme Anne LANGE sont considérés par le Conseil d'administration comme des administrateurs indépendants au sens du Code AFEP - MEDEF.

Le Conseil d'administration a créé en son sein trois comités : le Comité des comptes, le Comité des rémunérations et des nominations et le Comité stratégique.

La loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration prévoit notamment (i) qu'au moins un représentant de chaque sexe doit être nommé dans le Conseil d'administration, à peine de nullité des nominations (ii) que la proportion des administrateurs de chaque sexe ne pourra être inférieur à 20% à l'issue de la première assemblée générale suivant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et (iii) à 40% à l'issue de la première assemblée générale suivant le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La nouvelle composition du Conseil d'administration vise à respecter les objectifs fixés par la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration. D'ores et déjà, nous vous indiquons que conformément à l'article 5.II de cette loi, chaque sexe est représenté au sein du Conseil d'administration. La Société s'engage à poursuivre ses efforts en vue d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

## **XIX – INFORMATION SUR LA COMPOSITION DU CAPITAL :**

- Actionnaires détenant plus de 10% du capital :

- SEVENTURE : 14%

- Actionnaires détenant plus de 5% du capital :

- CREDIT AGRICOLE PRIVATE EQUITY : 9%
- VIVERIS : 7%
- Management : 6%

- Actionnaires détenant moins de 5% du capital :

- Industriels : 3%
- Caisse des Dépôts et Consignations : 4%

- Autres actionnaires :

- Public : 53%
- Actionnaires historiques individuels : 4%

\*

\* \* \*

**C'est dans ces conditions que nous vous demandons d'approuver les résolutions qui vous sont soumises par votre Conseil d'administration.**

\*\*\*

Nous espérons que l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées, recevront votre agrément.

Le Conseil d'Administration

## ANNEXE 1

### TABLEAU SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives (i) aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital et (ii) sur l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus :

| <b>NATURE DE LA DELEGATION</b>   | <b>UTILISATION DE LA DELEGATION</b>  | <b>DUREE ET DATE D'EXPIRATION</b>    |
|--|--|--------------------------------------|
| Délégation de compétence au titre de la 9 <sup>ème</sup> résolution de l'AGOE du 3 juin 2010 pour décider une ou plusieurs augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, réitérée lors de l'AGOE du 25 mars 2011 au titre de sa 2 <sup>ième</sup> résolution                       | Délégation non utilisée<br><br>Plafond global de 224.180 euros (le « Plafond 2010 »)   | 26 mois<br>expiration le 3 août 2012 |
| Délégation de compétence au titre des 10 <sup>ème</sup> et 11 <sup>ème</sup> résolutions de l'AGOE du 3 juin 2010 pour décider une ou plusieurs augmentations de capital sans maintien du droit préférentiel de souscription, réitérée lors de l'AGOE du 25 mars 2011 au titre de sa 2 <sup>ième</sup> résolution  | Délégation non utilisée  | 26 mois<br>expiration le 3 août 2012 |
| Délégation de compétence au titre de la 14 <sup>ème</sup> résolution de l'AGOE du 3 juin 2010 pour procéder à des attributions gratuites d'un nombre maximum de 600.000 actions, réitérée lors de l'AGOE du 25 mars 2011 au titre de sa 2 <sup>ième</sup> résolution   | Délégation non utilisée<br><br>.   | 38 mois<br>expiration le 3 août 2013 |
| Délégation de compétence au titre de la 13 <sup>ème</sup> résolution de l'AGOE du 3 juin 2010 pour consentir un nombre maximum de 350.000 options de souscription ou d'achat d'actions (plafond cumulé unique avec les BSPCE), réitérée lors de l'AGOE du 25 mars 2011 au titre de sa 2 <sup>ième</sup> résolution | Délégation non utilisée<br><br>Plafond Global de 1.000.000 d'euros<br>Montant disponible au 31 décembre 2010 : 224.180 euros<br><br>Montant disponible à la date du présent rapport (en déduisant les actions gratuites déjà attribuées) : 224.180 euros | 38 mois<br>expiration le 3 août 2013 |

| NATURE DE LA DELEGATION   | UTILISATION DE LA DELEGATION  | DUREE ET DATE D'EXPIRATION               |
|---|---|--|
| Délégation de compétence au titre de la 12 <sup>ème</sup> résolution de l'AGE du 3 juin 2010 pour consentir un nombre maximum de 350.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (plafond cumulé unique avec les options), réitérée lors de l'AGOE du 25 mars 2011 au titre de sa 2 <sup>ième</sup> résolution | Délégation utilisée à hauteur de 178.500 BSPCE<br><br>Montant disponible au 31 décembre 2010 : 171.500 BSPCE  | 18 mois<br>expiration le 3 décembre 2011 |
| Délégation de compétence au titre de la 15 <sup>ème</sup> résolution de l'AGE du 3 juin 2010 pour émettre 100.000 bons de souscription d'actions autonomes, réitérée lors de l'AGOE du 25 mars 2011 au titre de sa 2 <sup>ième</sup> résolution   | Délégation non utilisée   | 18 mois<br>expiration le 3 décembre 2011 |
| Délégation de compétence au titre de la 16 <sup>ème</sup> résolution de l'AGE du 3 juin 2010 pour émettre des bons de souscription d'actions en cas d'offres publiques d'achat ou d'échange, réitérée lors de l'AGOE du 25 mars 2011 au titre de sa 2 <sup>ième</sup> résolution  | Délégation non utilisée   | 18 mois<br>expiration le 3 décembre 2011 |
| Délégation de compétence au titre de la 7 <sup>ème</sup> résolution de l'AGE du 3 juin 2010 pour procéder à un rachat d'actions propres, réitérée lors de l'AGOE du 25 mars 2011 au titre de sa 2 <sup>ième</sup> résolution  | Délégation utilisée par le biais de la poursuite sur 2010 du programme de rachat d'actions souscrit avec CM-CIC Securities<br><br>Utilisation au 31 décembre 2010 : 20.000 titres rachetés soit 0,9% de la délégation.<br><br>Plafond : 10% du nombre total des actions composant le capital social à la date du rachat des actions par le Directoire | 18 mois<br>expiration le 3 décembre 2011 |
| Délégation de compétence au titre de la 17 <sup>ème</sup> résolution de l'AGE du 3 juin 2010 pour procéder à l'annulation des actions propres rachetées, réitérée lors de l'AGOE du 25 mars 2011 au titre de sa 2 <sup>ième</sup> résolution  | Délégation non utilisée<br><br>Plafond de réduction de capital : 10% du capital social par périodes de 24 mois  | 24 mois<br>expiration le 2 juin 2012     |

**Société : S.A. METABOLIC EXPLORER**  
**Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices**

**ANNEXE 2**  
**Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices**

| NATURE DES OPERATIONS  | 2006      | 2007         | 2008         | 2009         | 2010       |
|--|-----------|--------------|--------------|--------------|------------|
| <b>I - Situation financière en fin d'exercice :</b>  |           |              |              |              |            |
| a) Capital social .....  | 1 311 130 | 2.024.949,70 | 2.034.949,70 | 2.119.953,30 | 2.122.320  |
| b) Nombre d'actions émises .....   | 131 113   | 20 249 497** | 20 349 497   | 21.199.533   | 21.223.200 |
| c) Nombre d'obligations convertibles en actions .....  | 0         | 0            | 0            | 0            | 0          |
| <b>II - Résultat global des opérations effectives :</b>  |           |              |              |              |            |
| a) Chiffre d'affaire hors taxes *  | 3 610 000 | 2 790 000    | 3 220 000    | 1 500 000    | 850 000    |
| b) Bénéfices avant impôts, participation, amortissements et provisions .....                                   | 2 215 883 | 2 977 590    | 2 297 894    | -522 211     | -2 904 966 |
| c) Impôts sur les bénéfices .....  | - 425 085 | -1 391 943   | -2 467 294   | -2 714 893   | -2 986 217 |
| d) Participation des salariés due au titre de l'exercice .....   | -         | -            | -            | -            | -          |
| e) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions .....  | 2 365 949 | 4 119 057    | 4 981 781    | 1 700 253    | -752 543   |
| f) Montant des bénéfices distribués .....  | -         | -            | -            | -            | -          |
| <b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>   |           |              |              |              |            |
| a) Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions .....                                       | 20,14     | 0,22**       | 0,23         | 0,10         | 0,00       |
| b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions .....  | 18,04     | 0,20**       | 0,24         | 0,08         | -0,03      |
| c) Dividende versé à chaque action .....   | -         | -            | -            | -            | -          |
| <b>IV - Personnel :</b>  |           |              |              |              |            |
| a) Nombre de salariés .....  | 40        | 70           | 95           | 104          | 120        |
| b) Montant de la masse salariale .....   | 1 267 177 | 2 391 146    | 3 545 448    | 4 443 025    | 4 754 659  |
| c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...) ..... | 286 810   | 947 854      | 1 420 639    | 1 726 717    | 1 881 830  |

\* y compris les revenus de licence  
\*\* le nominal de l'action a été divisé par 100 par décision de l'AGE en date du 27 février 2007

## ANNEXE 3

### MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux durant l'exercice et tout élément de rémunération ou engagement à leur égard et présentée conformément aux recommandations AMF du 22 décembre 2008 :

#### A - Mandats des membres du Directoire au 31 12 2010 :

| Nom                            | Mandats et Fonctions   |
|--------------------------------|--|
| Benjamin GONZALEZ<br>Président | -  |
| Philippe SOUCAILLE<br>Membre   | Mascoma, Inc : <i>Scientific adviser du Board</i> (depuis 2006)<br>Amyris : <i>Scientific adviser du Board</i> (depuis 2007) |
| Olivier NORE<br>Membre         | -  |
| Jean-Claude LUMARET<br>Membre  | -  |

Rémunérations et avantages en nature du Directoire :

**Tableau 1**

| <b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b> |                |                |
|--|----------------|----------------|
|  | Exercice N-1   | Exercice N     |
| <b>Benjamin GONZALEZ</b><br>Rémunérations dues au titre de l'exercice<br>(détailées en tableau 2)                      | 307 368        | 317 788        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice<br>(détailées en tableau 4)                                 | 0              | 0              |
| Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détailées en tableau 6)                    | 0              | 0              |
| <b>sous-total</b>  | <b>307 368</b> | <b>317 788</b> |
| <b>Paul MICHALET</b><br>Rémunérations dues au titre de l'exercice<br>(détailées en tableau 2)                          | 90 639         | 0              |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice<br>(détailées en tableau 4)                                 | 0              | 0              |
| Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détailées en tableau 6)                    | 0              | 0              |
| <b>sous-total</b>  | <b>90 639</b>  | <b>0</b>       |
| <b>Philippe SOUCAILLE</b><br>Rémunérations dues au titre de l'exercice<br>(détailées en tableau 2)                     | 125 589        | 57 117         |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice<br>(détailées en tableau 4)                                 | 0              | 0              |
| Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détailées en tableau 6)                    | 0              | 0              |
| <b>sous-total</b>  | <b>125 589</b> | <b>57 117</b>  |
| <b>Olivier NORÉ</b><br>Rémunérations dues au titre de l'exercice<br>(détailées en tableau 2)                           | 29 891         | 188 063        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice<br>(détailées en tableau 4)                                 | 0              | 0              |
| Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détailées en tableau 6)                    | 0              | 0              |
| <b>sous-total</b>  | <b>29 891</b>  | <b>188 063</b> |
| <b>Jean-Claude LUMARET</b><br>Rémunérations dues au titre de l'exercice<br>(détailées en tableau 2)                    | 28 459         | 156 268        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice<br>(détailées en tableau 4)                                 | 0              | 0              |
| Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détailées en tableau 6)                    | 0              | 0              |
| <b>sous-total</b>  | <b>28 459</b>  | <b>156 268</b> |

**Tableau 2**

| <b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b> |                     |                 |                   |                 |
|--|---------------------|-----------------|-------------------|-----------------|
| <b>Benjamin GONZALEZ</b>   | <b>Exercice N-1</b> |                 | <b>Exercice N</b> |                 |
|  | Montants dus        | Montants versés | Montants dus      | Montants versés |
| Rémunération fixe  | 200 000             | 200 000         | 200 000           | 200 000         |
| Rémunération variable  | 90 000              | 90 000          | 100 000           | 100 000         |
| Rémunération exceptionnelle  | 0                   | 0               | 0                 | 0               |
| Jetons de présence   | 0                   | 0               | 0                 | 0               |
| Avantage en nature   | 17 369              | 17 369          | 17 788            | 17 788          |
| <b>Total</b>   | <b>307 369</b>      | <b>307 369</b>  | <b>317 788</b>    | <b>317 788</b>  |
| <b>Paul MICHALET</b>   | <b>Exercice N-1</b> |                 | <b>Exercice N</b> |                 |
|  | Montants dus        | Montants versés | Montants dus      | Montants versés |
| Rémunération fixe  | 90 639              | 90 639          | 0                 | 0               |
| Rémunération variable  | 0                   | 0               | 0                 | 0               |
| Rémunération exceptionnelle  | 0                   | 0               | 0                 | 0               |
| Jetons de présence   | 0                   | 0               | 0                 | 0               |
| Avantage en nature   | 1 753               | 1 753           | 0                 | 0               |
| <b>Total</b>   | <b>92 392</b>       | <b>92 392</b>   | <b>0</b>          | <b>0</b>        |
| <b>Philippe SOUCAILLE</b>  | <b>Exercice N-1</b> |                 | <b>Exercice N</b> |                 |
|  | Montants dus        | Montants versés | Montants dus      | Montants versés |
| Rémunération fixe  | 105 600             | 105 600         | 36 000            | 36 000          |
| Rémunération variable  | 19 800              | 19 800          | 21 060            | 21 060          |
| Rémunération exceptionnelle  | 0                   | 0               | 0                 | 0               |
| Jetons de présence   | 0                   | 0               | 0                 | 0               |
| Avantage en nature   | 189                 | 189             | 57                | 57              |
| <b>Total</b>   | <b>125 589</b>      | <b>125 589</b>  | <b>57 117</b>     | <b>57 117</b>   |
| <b>Olivier NORE</b>  | <b>Exercice N-1</b> |                 | <b>Exercice N</b> |                 |
|  | Montants dus        | Montants versés | Montants dus      | Montants versés |
| Rémunération fixe  | 25 992              | 25 992          | 148 526           | 148 526         |
| Rémunération variable  | 3 899               | 3 899           | 20 051            | 20 051          |
| Rémunération exceptionnelle  | 15 000              | 0               | 0                 | 15 000          |
| Jetons de présence   | 0                   | 0               | 0                 | 0               |
| Avantage en nature   | 681                 | 681             | 4 588             | 4 486           |
| <b>Total</b>   | <b>45 572</b>       | <b>30 572</b>   | <b>173 165</b>    | <b>188 063</b>  |
| <b>Jean-Claude LUMARET</b>   | <b>Exercice N-1</b> |                 | <b>Exercice N</b> |                 |
|  | Montants dus        | Montants versés | Montants dus      | Montants versés |
| Rémunération fixe  | 24 514              | 24 514          | 140 080           | 140 080         |
| Rémunération variable  | 3 677               | 3 677           | 15 759            | 15 759          |
| Rémunération exceptionnelle  | 0                   | 0               | 0                 | 0               |
| Jetons de présence   | 0                   | 0               | 0                 | 0               |
| Avantage en nature   | 268                 | 268             | 429               | 429             |
| <b>Total</b>   | <b>28 459</b>       | <b>28 459</b>   | <b>156 268</b>    | <b>156 268</b>  |

**Tableau 3**

| <b>Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants</b> |                     |                   |
|--|---------------------|-------------------|
| <b>Mandataires sociaux non dirigeants</b>  | <b>Exercice N-1</b> | <b>Exercice N</b> |
| <b>Daniel THOMAS (Président du Conseil de Surveillance)</b>  |                     |                   |
| Jetons de présence   | 13 500              | 12 000            |
| Autres rémunérations   | -                   | -                 |
| <b>Hans VOLGELSANG (Vice-président du Conseil de Surveillance)</b>   |                     |                   |
| Jetons de présence   | 7 500               | 9 000             |
| Autres rémunérations   | 50 400              | 43 200            |
| <b>Jérôme DUPAS (membre indépendant du Conseil de Surveillance)</b>  |                     |                   |
| Jetons de présence   | 0                   | 3 000             |
| Autres rémunérations   | -                   | -                 |

**Tableau 4**

**Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe.**

Néant

**Tableau 5**

**BSPCE exercés durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Néant

**Tableau 6**

**Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social**

Le Directoire du 08 février 2011 a constaté l'attribution définitive de 16.667 actions gratuites à M. Jean-Claude Lumaret

**Tableau 7**

**Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social**

Néant

**Tableau 8****Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions, ou de BSPCE**

| Valeur mobilière<br>Type                            | BSPCE N°<br>T1                    | BSPCE<br>N°124/6/200<br>4 A   | BSPCE<br>2005-01                 | BSPCE<br>2005-02 (a)        | BSPCE<br>2005-02 (b)            | BSPCE<br>2005-03                 | BSPCE<br>2005-04               | BSPCE<br>2010                        |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| Organe émetteur                                     | AGE                               | AGE                           | AGE                              | AGE                         | AGE                             | AGE                              | AGE                            | AGE                                  |
| Date d'émission/autorisation                        | 07/11/2002                        | 24/06/2004                    | 05/07/2005                       | 05/07/2005                  | 05/07/2005                      | 05/07/2005                       | 05/07/2005                     | 19/10/2010                           |
| Nombre de VM émises ou autorisées                   | 2 500                             | 2 500                         | 1 200                            | 520                         | 400                             | 1 200                            | 7 600                          | 178 500                              |
| Nombre de titres potentiels à émettre au 31/12/2010 | 125 000                           | 47 000                        | 90 000                           | 6 000                       | 17 000                          | 70 000                           | 633 300                        | 178 500                              |
| dans Benjamin Gonzalez                              | 125 000                           | 15 000                        | 60 000                           |                             |                                 |                                  |                                |                                      |
| dans Philippe Soucaille                             |                                   | 30 000                        | 30 000                           |                             |                                 |                                  | 70 000                         |                                      |
| Date début d'attribution / souscription             | 07/11/2002                        | 24/06/2004                    | 05/07/2005                       | 12/07/2005                  | 05/07/2005                      | 05/07/2005                       | 05/07/2005                     | 19/10/2010                           |
| Date fin d'attribution                              | 06/11/2003                        | 24/06/2005                    | 05/07/2005                       | 05/07/2006                  | 05/07/2006                      | 05/07/2006                       | 05/07/2005                     | 19/10/2014                           |
| Délégation au Directoire pour l'attribution         | Oui                               | Oui                           | Non                              | Oui                         | Oui                             | Non                              | Oui                            | Oui                                  |
| Prix de souscription (en €)                         | 0                                 | 0                             | 0                                | 0                           | 0                               | 0                                | 0                              | 0                                    |
| Prix d'exercice par action (en €)                   | 1,4                               | 1,4                           | 0,67                             | 0,67                        | 1,65                            | 0,67                             | 0,67                           | 6,38                                 |
| Fonds propres potentiels créés                      | 175 000                           | 65 800                        | 59 940                           | 3 996                       | 28 050                          | 46 620                           | 421 778                        | 1 138 295                            |
| Date début d'exercice / conversion possible         |                                   | 24/06/2004                    | 05/07/2005                       | 12/07/2005                  | 05/07/2005                      | 05/07/2005                       | 05/07/2005                     | 19/10/2012                           |
| Date fin d'exercice / conversion possible           | 31/12/2011                        | 31/12/2011                    | 31/12/2011                       | 31/12/2011                  | 31/12/2011                      | 31/12/2011                       | 31/12/2011                     | 19/10/2020                           |
| Condition d'exercice                                | Non                               | Non                           | Non                              | Non                         | Oui                             | Non                              | Non                            | Non                                  |
| <b>Statut au 31/12/2010</b>                         | 1800 attribués<br>1250 exerçables | 1050 attribués 470 exerçables | 1200 attribués et 900 exerçables | 600 attribués 60 exerçables | 400 attribués et 170 exerçables | 1200 attribués et 700 exerçables | 7600 attribués 6333 exerçables | 178 500 attribués 178 500 exerçables |

**Tableau 9**

| Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers  | nombre total d'option attribuées d'actions souscrites ou achetées | Prix moyen pondéré | Plan n°2002 | Plan n°2004 | Plan n°2005-02-a | Plan n°2005-b |
|---|---|--------------------|-------------|-------------|------------------|---------------|
| Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale) | Néant   | Néant              | Néant       | Néant       | Néant            | Néant         |
| Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)   | 7 000   | 1,65               | 0           | 0           | 0                | 7 000         |

**Tableau 10**

| <b>Dirigeants Mandataires Sociaux</b>  | Contrat de travail |     | Régime de retraite supplémentaire |     | Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction |     | Indemnités relatives à une clause de non concurrence |     |
|--|--------------------|-----|-----------------------------------|-----|--|-----|--|-----|
|  | oui                | non | oui                               | non | oui  | non | oui  | non |
| <b>Benjamin GONZALEZ</b><br>Président du Directoire<br>Date début mandat<br>Date fin de mandat             |                    | X   |                                   | X   |  | X   |  | X   |
| <b>Philippe SOUCAILLE</b><br>Directeur Scientifique<br>Date début mandat<br>Date fin de mandat             | X                  |     |                                   | X   |  | X   |  | X   |
| <b>Olivier NORÉ</b><br>Directeur Industrialisation<br>Date début mandat<br>Date fin de mandat              | X                  |     |                                   | X   |  | X   |  | X   |
| <b>Jean-Claude LUMARET</b><br>Directeur Stratégie et Innovation<br>Date début mandat<br>Date fin de mandat | X                  |     |                                   | X   |  | X   |  | X   |

**Tableau 11**

| Stocks d'action de performance attribuées aux dirigeants et restant en cours à la fin de l'exercice | Nombre  | dont condition de performance atteinte au 31/12/2008 | dont condition de performance non atteinte au 31/12/2008 | dont condition de performance atteinte au 31/12/2009 | dont condition de performance non atteinte au 31/12/2009 | dont condition de performance atteinte au 31/12/2010 | dont condition de performance non atteinte au 31/12/2010 |
|---|---------|--|--|--|--|--|--|
| <b>Benjamin GONZALEZ</b><br>Président du Directoire   | 450 000 | 300 000  | 150 000  |  |  |  |  |
| <b>Paul MICHALET</b><br>Directeur Administratif et Financier  | 200 000 | 133 334  | 66 666   |  |  |  |  |
| <b>Philippe SOUCAILLE</b><br>Directeur Scientifique   | 200 000 | 133 334  | 66 666   |  |  |  |  |
| <b>Olivier NORÉ</b><br>Directeur Industrialisation  | 100 000 | 66 666   | 33 334   | NA   | NA   |  |  |
| <b>Jean-Claude LUMARET</b><br>Directeur Stratégie et Innovation                                     | 50 000  | NA   | NA   | 16 667   | 33 333   | NA   | NA   |

**Tableau 12**

| <b>Stocks d'action détenues par les dirigeants<br/>à la fin de l'exercice</b> | <b>Nombre</b> |
|---|---------------|
| <b>Benjamin GONZALEZ</b><br>Président du Directoire                           | 947 000       |
| <b>Philippe SOUCAILLE</b><br>Directeur Scientifique                           | 153 334       |
| <b>Olivier NORE</b><br>Directeur Industrialisation                            | 66 668        |
| <b>Jean-Claude LUMARET</b><br>Directeur Stratégie et Innovation               | 16 667        |

**B – Mandats, rémunérations, avantages et titre détenus par les membres du Conseil de Surveillance :**

| <b>Nom</b>                   | <b>Fonctions</b>   | <b>Rémunérations au titre de l'exercice</b>  | <b>Titres détenus à la clôture</b> |
|------------------------------|--|--|------------------------------------|
| M Daniel THOMAS<br>Président | - Université de Technologie de Compiègne: président du conseil scientifique<br>- Pôle de compétitivité à vocation mondiale "Industries et Agroressources" : Président<br>- Association régionale pour l'innovation en Picardie : président<br>- Alternatech : administrateur | 17 500 € (au titre mandats)  | 100                                |
| Hans VOGELSANG               | - Bodycote (Londres) : Senior independant non executive Director   | 15 000 €<br>(au titre mandats)<br><br>43 200 €<br>(au titre d'un contrat de consultance approuvé comme convention réglementée lors de sa nomination) | 100                                |
| Jérôme DUPAS                 |  | 12 000 € (au titre mandats)  | 1                                  |
| SEVENTURE<br>Membre          |  |  |                                    |
|                              | - Theraptosis, SA : représentant permanent de Seventure au conseil de  |  |                                    |

| <b>Nom</b>   | <b>Fonctions</b>  | <b>Rémunérations au titre de l'exercice</b> | <b>Titres détenus à la clôture</b> |
|--|---|---|------------------------------------|
| M Emmanuel FIESSINGER<br>Représentant de SEVENTURE | <ul style="list-style-type: none"> <li>- surveillance (depuis 2005)</li> <li>- Tekka, SA : représentant permanent de Seventure au conseil d'administration (depuis 2006)</li> <li>- Agro Biotech Accélérateur SA : administrateur personne physique (depuis 2008)</li> <li>- Implanet SA : représentant permanent de Seventure au conseil d'administration (depuis 2009)</li> </ul>   | -   |                                    |
| CREDIT AGRICOLE PRIVATE EQUITY<br>Membre           |   |   | 100                                |
| M Philippe GUINOT<br>Représentant de CAPE          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cytheris, SA : représentant permanent de Crédit Agricole Private Equity au conseil de surveillance (depuis 2003)</li> <li>- BIOVEX, SA : représentant permanent de Crédit Agricole Private Equity au conseil d'administration (depuis 2003)</li> <li>- Xention, SA : représentant permanent de Crédit Agricole Private Equity au conseil d'administration (depuis 2006)</li> <li>- Pangenetics, SA : représentant permanent de Crédit Agricole Private Equity au conseil d'administration (depuis 2006)</li> <li>- ARGEN-X NV : représentant permanent de Crédit Agricole Private Equity au conseil d'administration (depuis 2009)</li> <li>- ERA BIOTECH SA : représentant permanent de Crédit Agricole Private Equity au conseil d'administration (depuis 2009)</li> </ul> | -   |                                    |

#### **ANNEXE 4**

Tableau récapitulant les délais de paiement à l'égard des fournisseurs

Les conditions habituelles de règlement des fournisseurs : 30 jours fin de mois.

Les échéances des dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

| Dettes Fournisseurs & assimilés | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Dettes Fournisseurs             | 1 429             | 1 087             |
| Dettes sur immobilisations      | 1 095             | 1 166             |
| <b>Solde</b>                    | <b>2 524</b>      | <b>2 253</b>      |
| <i>Echéancier :</i>             |                   |                   |
| règlement à 30j                 | 2 218             | 1 905             |
| règlement à 60j                 | 187               | 253               |
| règlement à + 90j *             | 119               | 95                |

\* dont 81 K€ qui correspondent à des litiges.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

**METABOLIC EXPLORER**  
**S.A. au capital de 2.122.320 €.**  
**Siège social : Biopôle de Clermont-**  
**Limagne**  
**63360 SAINT-BEAUZIRE**  
-----  
**RCS RIOM 423 703 107**  
-----  
**EXERCICE 2010**

**SA EXCO CLERMONT-FD**

14, avenue Marx Dormoy  
63000 CLERMONT-FERRAND

**CABINET MAZARS**

131, boulevard Stalingrad  
69624 VILLEURBANNE

**Commissaires aux comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale  
de Riom**

**Membre de la Compagnie Régionale  
de LYON**

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

La liste des personnes concernées est jointe en annexe.

**CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**A Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé :**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

**B Conventions et engagements autorisés depuis la clôture :**

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Etant précisé que la Société était administrée par un Directoire et un Conseil de Surveillance jusqu'à sa transformation en Société Anonyme à Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 mars 2011.

**Contrat de travail de Monsieur Antoine Darbois**

Autorisation du Conseil de Surveillance du 2 février 2011

Le contrat de travail de Monsieur Antoine Darbois, conclu antérieurement à sa nomination au Directoire de votre Société par le Conseil de Surveillance du 2 février 2011, s'est normalement poursuivi. Sa rémunération se compose d'une part fixe de 140 000 euros à laquelle peut s'ajouter une part variable en fonction de l'atteinte d'objectifs, limitée à 15 % de la rémunération fixe.

**CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Etant précisé que la Société était administrée par un Directoire et un Conseil de Surveillance jusqu'à sa transformation en Société Anonyme à Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 mars 2011.

**Contrat de travail de Monsieur Olivier Nore**

Le contrat de travail de Monsieur Olivier Nore, conclu antérieurement à sa nomination au Directoire de votre Société par le Conseil de Surveillance du 29 octobre 2009, s'est normalement poursuivi jusqu'à la clôture de l'exercice 2010. Les sommes versés au titre de ce contrat de travail se sont élevées à 188.063 € brut en 2010.

**Contrat de travail de Monsieur Jean-Claude Lumaret**

Le contrat de travail de Monsieur Jean-Claude Lumaret, conclu antérieurement à sa nomination au Directoire de votre Société par le Conseil de Surveillance du 29 octobre 2009, s'est normalement poursuivi jusqu'à la clôture de l'exercice 2010. Les sommes versés au titre de ce contrat de travail se sont élevées à 156.268 € brut en 2010.

**Contrat de travail de Monsieur Philippe Soucaille**

Le contrat de travail à temps partiel (20%) de Monsieur Philippe Soucaille, membre du Directoire de votre Société, s'est normalement poursuivi jusqu'à la clôture de l'exercice 2010.

Les sommes versés au cours de l'exercice 2010 au titre de ce contrat de travail se sont élevées à 57.117 € brut.

**Assurance chômage de Monsieur Benjamin Gonzalez – Président du Directoire**

Un contrat d'assurance chômage volontaire de garantie sociale des chefs d'entreprise (GSC) a été souscrit par votre Société auprès du Groupe GAN à compter du 30 novembre 2005 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> février 2005 sur la base du salaire annuel brut de Monsieur Benjamin Gonzalez, Président du Directoire.

Les sommes prises en charge par votre Société au titre de ce contrat d'assurance chômage se sont élevées à 11.610 € au titre de l'exercice 2010.

## ***SA METABOLIC EXPLORER***

Les conditions de performances pour pouvoir bénéficier de cet engagement ont été autorisées par le Conseil de Surveillance du 29 avril 2008 et approuvées par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2008.

### **Convention de prestations de consultant avec Monsieur Hans Vogelsang**

Une convention de prestations de consultant a été conclue en 2008 entre votre Société et Monsieur Hans Vogelsang, membre du Conseil de Surveillance depuis le 28 mai 2008. Dans le cadre de cette convention une somme de 43.200 € a été prise en charge par votre Société en 2010.

FAIT A CLERMONT-FERRAND ET A VILLEURBANNE, LE 27 AVRIL 2011

**Les Commissaires aux Comptes**

**EXCO CLERMONT-FD**  
**François VERDIER**  
**Mandataire social**

**MAZARS**  
**Olivier BIETRIX**

## **LISTE DES PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS**

### **Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance (jusqu'au 25 mars 2011)**

|  | <b>METABOLIC EXPLORER</b> |
|--|---------------------------|
| Benjamin Gonzalez                                | X                         |
| Philippe Soucaille                               | X                         |
| Olivier Nore                                     | X                         |
| Jean-Claude Lumaret                              | X                         |
| Daniel Thomas                                    | X                         |
| Hans Vogelsang                                   | X                         |
| Jérôme Dupas                                     | X                         |
| Seventure (Emmanuel Fiessinger)                  | X                         |
| Crédit Agricole Private Equity (Philippe Guinot) | X                         |

### **Membres du Conseil d'administration (depuis le 25 mars 2011)**

|                                 | <b>METABOLIC EXPLORER</b> |
|---------------------------------|---------------------------|
| Benjamin Gonzalez               | X                         |
| Antoine Darbois                 | X                         |
| Daniel Thomas                   | X                         |
| Hans Vogelsang                  | X                         |
| Jérôme Dupas                    | X                         |
| Seventure (Emmanuel Fiessinger) | X                         |
| Anne Lange                      | X                         |
| Philippe Guinot                 | X                         |

**METABOLIC EXPLORER**  
**Société anonyme au capital social de 2.122.320 euros**  
**Siège social : Biopôle Clermont Limagne – 63360 SAINT-BEAUZIRE**  
**423 703 107 RCS CLERMONT-FERRAND**

**Rapport du Président du Conseil sur les conditions de préparation et d'organisation  
des travaux du Conseil de surveillance et du Conseil d'administration ainsi que des  
procédures de contrôle interne mises en place par Metabolic Explorer**

**\*\*\***

**Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 9 juin 2011**

- I. Préparation et organisation des travaux du Conseil de surveillance entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 25 mars 2011**
  1. Composition et activités du Conseil de surveillance
  2. Règles de fonctionnement du Conseil de surveillance
  3. Pouvoirs de direction
- II. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration à partir du 25 mars 2011**
  1. Composition et activités du Conseil d'administration
  2. Règles de fonctionnement du Conseil d'administration
  3. Pouvoirs de direction
- III. Procédures de contrôle interne**
  1. Objectifs du contrôle interne
  2. Identification des principaux risques
  3. Le contrôle par les comités spécialisés
  4. Le contrôle interne opérationnel (acteurs et procédures de traitement)
    - a) Les acteurs du contrôle interne opérationnel
    - b) Les procédures du contrôle interne opérationnel
  5. Le contrôle interne comptable et financier (acteurs et procédures de traitement)
    - a) Les acteurs du contrôle interne comptable et financier
    - b) Les comptes sociaux
    - c) Le contrôle de gestion
    - d) La trésorerie
    - e) Perspectives
- IV. Limitations des pouvoirs du Directoire et du Président du Directoire entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 25 mars 2011**
- V. Limitations des pouvoirs du Président directeur général et du Directeur général délégué à partir du 25 mars 2011**
- VI. Participation des actionnaires à l'Assemblée générale**
- VII. Informations relatives aux éléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique.**
- VIII. Principes de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux**

Les titres de la société Metabolic Explorer (la « **Société** ») ayant été admis, depuis le 11 avril 2007, aux négociations du marché réglementé Euronext, la Société étant assujettie aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, ce rapport doit contenir, au titre de l'exercice 2010 écoulé :

- la composition du Conseil de Surveillance ;
- les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance ;
- les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ;
- les éventuelles limitations que le Conseil de surveillance apporte aux pouvoirs du Directoire et du Président du Directoire ;
- les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

Compte tenu du changement de gouvernance décidée par l'Assemblée Générale le 25 mars 2011, ce rapport contient également la description des conséquences de ce changement sur le contrôle interne de la société en 2011. Dans la suite de ce rapport, le terme « **Conseil** » désigne le Conseil de surveillance jusqu'au 25 mars 2010 et le Conseil d'administration à partir du 25 mars 2011.

Depuis sa création, la Société a mis en œuvre des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, avec les objectifs suivants :

- Mettre l'entreprise en mesure de réaliser ses objectifs stratégiques ;
- Fiabiliser le déroulement de ses processus et prévenir les risques auxquels l'expose la nature de son activité ;
- Respecter les règles de fonctionnement interne ;
- Respecter les lois et règlements, notamment dans le domaine de la production de ses informations comptables et financières.

Suite à l'admission de la Société sur le marché réglementé, la Société a renforcé lesdites procédures de contrôle et de gestion des risques afin, notamment, de permettre une meilleure information du marché et une meilleure transparence sur la vie et le fonctionnement de la Société.

Ce document décrit les principales composantes de ce dispositif en termes d'organisation et de procédures.

La société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef ainsi qu'au guide d'élaboration du Document de Référence à destination des VaMP, pour les dispositions de ces documents qui lui sont transposables.

## **I. Préparation et organisation des travaux du Conseil de surveillance entre le 1er janvier et le 25 mars 2011**

### **1. Composition et activités du Conseil de surveillance**

Le Conseil de Surveillance, qui comptait 5 membres dont 3 indépendants, a exercé le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. Il s'est réuni 6 fois sur l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur convocation de son président, pour examiner le « reporting » réalisé par le Directoire et différents points représentant des enjeux majeurs pour la Société ou donner un avis consultatif sur certaines décisions conformément aux statuts, ainsi que pour examiner les rapports trimestriels et semestriels sur l'information financière de la Société, au titre de l'information réglementée. Ce « reporting » était demandé par le Conseil de Surveillance pour veiller au bon fonctionnement de la Société dans le cadre de sa mission de contrôle. Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance a été de 97% sur l'exercice.

Le 20 avril 2010, M. Jérôme DUPAS a été nommé Vice-Président du Conseil de Surveillance en remplacement de M. Hans VOGELSANG, atteint par la limite d'âge pour ces fonctions.

Les membres du Conseil de surveillance en 2010 ont ainsi été :

- Monsieur Daniel THOMAS, Président, membre indépendant,
- Monsieur Jérôme DUPAS, Vice-Président, membre indépendant,
- Monsieur Hans VOGELSANG, membre indépendant,
- La Société Crédit Agricole Private Equity SA, représenté par Monsieur Philippe GUINOT,
- La Société Seventure SA, représentée par M Emmanuel FIESSINGER,

Le 2 février 2011, M. Jérôme DUPAS a été nommé Président du Conseil de Surveillance en remplacement de M. Daniel THOMAS, atteint par la limite d'âge pour ces fonctions.

Conformément à la loi, le Conseil de surveillance a exercé le contrôle permanent de la gestion de la Société et pouvait autoriser le Directoire à céder des immeubles, céder des participations et constituer des sûretés, cautions, avals et garanties au nom de la Société. A cet égard, le Conseil de surveillance a, en date du 18 novembre 2010 renouvelé l'autorisation donnée au Directoire, en date du 2 décembre 2009, pour donner des cautions, avals et garanties, pour un montant maximum de 200.000 euros. Cette nouvelle autorisation a été donnée pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2011.

Le Conseil de surveillance a pu également opérer les vérifications et contrôles qu'il a jugés opportuns et se faire communiquer les documents qu'il a estimés nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Enfin et conformément aux termes des statuts de la Société, le Conseil de surveillance a donné son avis consultatif préalable à la conclusion par le Directoire d'un certain nombre d'opérations significatives pour la Société (adoption du budget, conclusion d'emprunts, liquidation de la Société...) telles que listées en Annexe 1.

### **2. Règles de fonctionnement du Conseil de surveillance**

Le Conseil de surveillance a fonctionné de manière collégiale conformément à la loi.

Monsieur Daniel THOMAS, Monsieur Jérôme DUPAS et Monsieur Hans VOGELSANG répondent aux critères d'indépendance tels que définis par le rapport AFEP MEDEF de décembre 2008, les deux autres membres représentant des actionnaires de la Société.

Un règlement intérieur fixant les règles de fonctionnement du Conseil de surveillance a été adopté en date du 31 octobre 2007. A ce jour, il n'existe pas de procédure d'évaluation des travaux du Conseil de surveillance.

Les membres du Conseil de surveillance ont été convoqués conformément aux statuts et aux dispositions légales. Ils ont été convoqués par le Président du Conseil de surveillance, le Vice-Président ou deux de ses membres, par tous moyens et en respectant un délai raisonnable. L'ordre du jour a été arrêté par le Président du Conseil de surveillance et a pu n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions se sont tenues en tout lieu fixé dans la convocation. Elles ont pu également se tenir par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication, dans les conditions légales et réglementaires.

Préalablement à la tenue de chaque Conseil de surveillance, et en fonction de son ordre du jour, les éventuels documents et informations permettant de prendre une décision éclairée ont été tenus à la disposition de tous ses membres au siège social.

Depuis 2008, le Conseil de surveillance accueille deux délégués du personnel, membres du Comité d'Entreprise.

Le Conseil de Surveillance en date du 12 novembre 2008 a nommé, conformément à son règlement, un Comité des Rémunérations et des Nominations composé de deux membres indépendants M. Daniel THOMAS et M. Hans VOGELSANG.

Le Comité des Rémunérations et des Nominations s'est réuni et a émis un rapport de préconisation pour les rémunérations de membres du Directoire dont les recommandations ont été suivies par le Conseil de surveillance en date du 14 décembre 2010 statuant sur lesdites rémunérations.

Le Conseil de Surveillance en date du 29 octobre 2009 a nommé, conformément à son règlement, un Comité des Comptes composé de deux membres indépendants M. Jérôme DUPAS et M. Hans VOGELSANG, qui tous deux disposent des compétences nécessaires en matière financière, comptable et juridique.

Le Comité des Comptes s'est réuni le 10 mars 2011 en présence des commissaires aux comptes de la société pour examiner le projet des comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2010 et s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables.

Le Comité des Comptes est organisé et fonctionne sur la base d'un règlement intérieur conforme aux recommandations du rapport AFEP MEDEF de décembre 2008.

### **3. Pouvoirs de direction**

Le pouvoir de direction a appartenu au Directoire, le Directoire étant investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il les a exercés dans la limite de l'objet social, sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le Directoire a été composé en 2010 de quatre membres :

- Benjamin GONZALEZ, Président du Directoire en charge de la direction opérationnelle de la société,
- Philippe SOUCAILLE, membre du Directoire en charge de la direction scientifique,
- Jean-Claude LUMARET, membre du Directoire en charge de la direction stratégie et innovation,
- Olivier NORÉ, membre du Directoire en charge de la direction industrialisation.

Le 2 février 2011, le Conseil de surveillance a nommé membre du Directoire et directeur général de la société, M. Antoine DARBOIS qui était jusqu'alors directeur administratif et financier de la société.

Le rôle du Directoire a été de prendre collégialement les décisions stratégiques, commerciales, techniques, financières et sociales, de les faire appliquer au sein de la Société et de contrôler leur bonne exécution.

Conformément à ce qui est indiqué ci-dessus, certaines opérations ont été soumises à l'avis consultatif préalable du Conseil de surveillance en application de l'article 13. VI. 3 des statuts sur certaines opérations concernant la Société et le cas échéant ses filiales (budget, emprunts, liquidation de la Société, etc.).

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2010 le Conseil de surveillance a été consulté, à titre préalable, et a donné son avis favorable à titre consultatif sur les projets suivants qui lui ont été présentés par le Directoire :

- fixation du budget annuel (par délibération en date du 18 novembre 2010) ;
- signature, par la filiale de la société Metabolic Explorer Sdn. Bhd. avec la société Malaysian BioXCell Sdn. Bhd. d'un contrat portant sur la construction et le financement d'une unité de production de PDO (par délibération en date 9 septembre 2010) ; et
- mise en place, par la filiale de la société Metabolic Explorer Sdn. Bhd. d'une garantie bancaire au bénéfice de la société Malaysian BioXCell Sdn. Bhd. pour un montant allant jusqu'à 6 millions d'euros (par délibération en date du 9 septembre 2010).

En outre le Directoire a communiqué aux membres du Conseil de surveillance de la Société lors des réunions du Conseil de surveillance :

- le reporting commercial ;
- l'état d'avancement de la Recherche et Développement concernant l'activité ;
- l'état d'avancement de l'industrialisation des procédés ;
- le reporting financier de la Société.

Le Directoire a présenté au Conseil de surveillance un rapport trimestriel d'activité.

Le Président du Directoire a représenté la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Président du Directoire a assuré l'interface avec le Conseil de surveillance. Il a proposé au Conseil de surveillance, pour avis, les orientations stratégiques et les prévisions budgétaires. Il a supervisé toutes les activités de la Société dans le cadre de la stratégie, du budget et dans le respect des lois.

## **II. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration depuis le 25 mars 2010**

### **1. Composition et activités du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration, qui compte 8 membres dont 5 indépendants, exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par la direction générale. Il se réunit sur convocation de son président, pour examiner le « reporting » réalisé par la direction générale et différents points représentant des enjeux majeurs pour la Société, et pour déterminer les orientations de l'activité de la Société et veiller à leur mise en œuvre, ou se prononcer sur certaines décisions conformément aux statuts, ainsi que pour examiner les rapports périodiques sur l'information financière de la Société, au titre de l'information réglementée. Ce « reporting » est demandé par le Conseil d'administration pour veiller au bon fonctionnement de la Société dans le cadre de sa mission de contrôle.

Le 25 mars 2011, l'Assemblée Générale a élu administrateurs pour une durée de quatre ans :

- Monsieur Benjamin GONZALEZ, ancien président du Directoire,
- Monsieur Antoine DARBOIS, ancien membre du Directoire et directeur général,
- Monsieur Jérôme DUPAS, ancien président du Conseil de surveillance, membre indépendant,
- Monsieur Daniel THOMAS, ancien membre du Conseil de surveillance, membre indépendant,
- Monsieur Hans VOGELSANG, ancien membre du Conseil de surveillance, membre indépendant,
- Monsieur Philippe GUINOT, membre indépendant,
- La Société Seventure SA, représentée par M Emmanuel FIESSINGER,
- Madame Anne LANGE, membre indépendant.

Le 25 mars 2011, le Conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée Générale a élu Monsieur Benjamin GONZALEZ comme Président. Il a ensuite nommé Monsieur Benjamin GONZALEZ comme directeur général et Monsieur Antoine DARBOIS comme directeur général délégué.

Le Conseil d'administration compte une femme et sept hommes. Cette composition est conforme avec l'obligation, du 23 janvier 2011, en matière de représentativité des femmes et des hommes. Le Conseil d'administration veillera à ce que la proportion des administrateurs de chaque sexe ne soit pas inférieure à 40% à compter de 2016.

Conformément à la loi, le Conseil d'administration exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société. Il autorise, le cas échéant, la direction générale à constituer des sûretés, cautions, avals et garanties au nom de la Société. A cet égard, le Conseil d'administration a, en date du 25 mars 2011, donné l'autorisation à la direction générale de donner des cautions, avals et garanties, pour un montant maximum de 200.000 euros. Cette nouvelle autorisation a été donnée pour une durée allant jusqu'au 1er janvier 2012.

Le 25 mars 2011, le Conseil d'administration a examiné, aux fins de vérification et de contrôle, les documents visés au deuxième alinéa de l'article L. 225-100 du Code de commerce (notamment, les comptes annuels et le rapport de gestion). Il a pris

connaissance du procès-verbal de la réunion du Comité des comptes qui s'est tenue le 10 mars 2011 et a arrêté les comptes 2010 en conséquence.

## **2. Règles de fonctionnement du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration fonctionne de manière collégiale conformément à la loi.

Monsieur Daniel THOMAS, Monsieur Jérôme DUPAS, Monsieur Hans VOGELSANG, Monsieur Philippe GUINOT et Madame Anne LANGE répondent aux critères d'indépendance tels que définis par le rapport AFEP MEDEF de décembre 2008, un autre membre représentant un actionnaire de la Société et les deux autres membres assurant la direction générale de la société.

Un règlement intérieur fixant les règles de fonctionnement du Conseil d'administration a été adopté en date du 25 mars 2011. A ce jour, il n'existe pas de procédure d'évaluation des travaux du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration sont convoqués conformément aux statuts et aux dispositions légales. Ils sont convoqués par le Président du Conseil d'administration ou deux de ses membres, par tous moyens et en respectant un délai raisonnable. L'ordre du jour est arrêté par le Président du Conseil d'administration et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions se tiennent en tout lieu fixé dans la convocation. Elles peuvent également se tenir par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication, dans les conditions légales et réglementaires.

Préalablement à la tenue de chaque Conseil d'administration, et en fonction de son ordre du jour, les éventuels documents et informations permettant de prendre une décision éclairée sont mis à la disposition de tous ses membres.

Le Conseil d'administration accueille deux délégués du personnel, membres du Comité d'Entreprise.

Le Conseil d'administration du 25 mars 2011 a nommé, conformément à son règlement :

- un Comité des Rémunérations et des Nominations, composé de deux membres indépendants M. Daniel THOMAS et M. Philippe GUINOT,
- un Comité des Comptes composé de deux membres indépendants M. Jérôme DUPAS et M. Hans VOGELSANG, qui tous deux disposent des compétences nécessaires en matière financière, comptable et juridique. Le Comité des Comptes est organisé et fonctionne sur la base d'un règlement intérieur conforme aux recommandations du rapport AFEP MEDEF de décembre 2008,
- un Comité Stratégique, composé de quatre membres M. Hans VOGELSANG, Mme Anne LANGE, M. Philippe GUINOT et M. Benjamin GONZALEZ.

## **3. Pouvoirs de direction**

Le pouvoir de direction appartient à la direction générale, investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Elle les exerce dans la limite de l'objet social, sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

La direction générale est composée de deux membres :

- Benjamin GONZALEZ, Président et directeur général,
- Antoine DARBOIS, directeur général délégué, en charge de la direction opérationnelle de la société.

La direction générale prend les décisions stratégiques, commerciales, techniques, financières et sociales, les fait appliquer au sein de la Société et en contrôle la bonne exécution.

Conformément à ce qui est indiqué ci-dessus, certaines opérations sont soumises à l'approbation préalable du Conseil d'administration en application de l'article 13. VI. 3 des statuts sur certaines opérations concernant la Société et le cas échéant ses filiales (budget, emprunts, liquidation de la Société, etc.).

Le Président du Conseil d'administration représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

### **III. Les procédures de contrôle interne**

#### **1. Objectifs du contrôle interne**

Le contrôle interne est l'ensemble des procédures mises en place au sein de la Société destinées à fournir une assurance raisonnable sur la réalisation des opérations, la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur et la protection des actifs.

Ainsi les principaux objectifs du contrôle interne sont les suivants :

- identifier, prévenir et maîtriser les risques potentiels majeurs liés à l'activité de la Société ;
- s'assurer que les opérations sont réalisées en conformité avec la réglementation comptable en vigueur ;
- s'assurer de la qualité de l'information comptable et financière à chaque stade du cycle de traitement des données ;
- s'assurer que les états financiers produits sont le reflet de l'activité de l'entreprise.

Comme tout système de contrôle, le contrôle interne ne peut cependant fournir une garantie absolue que tous les risques soient totalement éliminés.

#### **2. Identification des principaux risques**

La Société a identifié les principaux risques auxquels elle est confrontée et a élaboré les traitements appropriés pour les prévenir et/ou en limiter les effets.

##### *Risques relatifs au secteur d'activité*

Les risques liés au secteur d'activité sont principalement d'ordre technique et scientifique ou d'ordre économique.

Le développement des souches de production fait l'objet de procédures de reporting détaillées et l'avancement de projets est suivi de manière très régulière. Les risques de faisabilité scientifique sont également évalués régulièrement.

Les assertions économiques sur lesquelles sont évaluées les performances attendues des procédés développés font également l'objet d'évaluations périodiques et de comparaisons avec les procédés compétiteurs. Chaque projet porté à l'actif fait l'objet de tests de dépréciation selon les normes internationales.

#### *Risques relatifs à la Société et son organisation*

La Société est en phase de forte croissance et elle doit intégrer rapidement de nombreuses personnes nouvelles. Elle a mis en place une organisation matricielle et un système de parrainage afin d'aider à cette intégration et à l'efficacité de sa recherche. Chacun a une définition de fonction et travaille sur un projet dans le cadre d'équipes définies.

Le secteur sur lequel la Société travaille est stratégique et les informations qu'elle génère sont de grande valeur. La Société a mis en place et continue de développer des moyens juridiques et organisationnels destinés à assurer la protection et la confidentialité des informations.

Les processus d'engagement de dépenses de la Société sont décrits et font l'objet de limitations.

#### *Risques juridiques*

S'agissant de la propriété industrielle, le succès industriel et commercial de la Société dépend de sa capacité à obtenir, maintenir et protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Un service interne, appuyé par des cabinets spécialisés, gère les procédures de dépôt et assure la veille nécessaire.

S'agissant des partenariats conclus, la Société travaille quasi exclusivement dans le cadre de contrats significatifs à long terme. Elle se fait assister par des cabinets de renom international. En outre une revue indépendante est réalisée par la direction administrative et financière avant toute signature.

S'agissant de la protection de la confidentialité des informations et de ses savoir-faires, la Société a recours à des contrats de confidentialité avec ses employés, ses consultants et certains cocontractants. Elle met en œuvre des procédures systématiques de protection de l'accès à ses locaux et du traitement de ses données numériques.

S'agissant de la responsabilité de la Société du fait de produits défectueux, la Société adaptera sa politique d'assurance lorsqu'elle sera entrée dans une phase de production commerciale.

L'ensemble de ces risques sont analysés et traités par la direction financière et administrative, chaque acteur opérationnel étant très sensibilisé sur ces sujets.

### **3. Le contrôle par les comités spécialisés**

Le 31 octobre 2009, le Conseil de Surveillance a adopté un règlement intérieur modifié sur la base duquel deux comités ont été prévus : Comité des Comptes et Comité des Rémunérations et des Nominations.

Le 25 mars 2011, le Conseil d'administration a adopté son règlement intérieur sur la base duquel trois comités sont prévus : Comité des Comptes, Comité des Rémunérations & des Nominations et Comité Stratégique.

#### a) Comité des Comptes

Le Comité des Comptes a été nommé le 31 octobre 2009 et renouvelé le 25 mars 2011. Il est composé de deux membres, dits indépendants et ses fonctions sont les suivantes :

Examen des comptes. Pour cette mission, le Comité doit :

- procéder à l'examen des comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de la Société ;
- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ; et
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Suivi des règles d'indépendance et d'objectivité des commissaires aux comptes:

- Le Comité des comptes procède à l'audition régulière des commissaires aux comptes. En outre, le Comité pilote la procédure de sélection des commissaires aux comptes. Lors du renouvellement des mandats des commissaires, une procédure d'appel d'offres doit être mise en place, supervisée par la Comité des comptes.
- Le Comité des comptes se voit communiquer toutes les informations relatives à l'exercice par les commissaires aux comptes de leur mandat, et notamment les informations annuelles relatives aux honoraires, aux prestations accomplies liées ou non à la mission des commissaires aux comptes ;
- Le Comité des comptes doit en outre examiner avec les commissaires aux comptes les risques pesant sur leur indépendance et les mesures de sauvegarde prises pour atténuer ces risques.

Le Comité des Comptes peut être saisi par le Président du Conseil ou par les commissaires aux comptes de tout événement exposant la Société à un risque significatif et demander la réalisation de tout audit ou étude interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission.

#### b) Comité des Rémunérations et des Nominations

Le Comité des Rémunérations et des Nominations a été nommé le 12 novembre 2008 et renouvelé le 25 mars 2011. Il est composé de deux membres dits indépendants. Le Comité des Rémunérations et des Nominations fait des propositions au Conseil en vue de la nomination :

- des membres du Conseil ;
- du Président du Conseil ; et

- des membres des Comités ;  
et propose au Conseil la rémunération des mandataires sociaux.

c) Comité Stratégique

Le Comité Stratégique a été nommé le 25 mars 2011. Il est composé de quatre membres et ses fonctions sont les suivantes :

- l'examen des axes stratégiques de la Société, les informations sur les tendances des marchés, l'évaluation de la recherche, la revue de la concurrence et les perspectives à moyen et long terme en découlant ; et
- l'étude des projets de développement de la Société notamment en matière de croissance externe et, en particulier, sur les opérations d'acquisition ou de cession de filiales et de participations ou d'autres actifs, ainsi que les investissements majeurs, les créations, fermetures et cessions de filiales, la création de joint-venture et les partenariats industriels.

**4. Le contrôle interne opérationnel (acteurs et procédures de traitement)**

**a. Les acteurs du contrôle interne opérationnel entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 25 mars 2011**

Les directions opérationnelles et fonctionnelles de la Société ont assumé, dans leur périmètre d'intervention, la responsabilité de la gestion des risques de leur activité. La direction financière et administrative a été systématiquement informée des risques significatifs et de leur traduction dans les comptes, l'ensemble sous l'autorité du Directoire qui a pris les décisions qu'il a jugées les plus appropriées.

Le **Directoire** de la Société s'est réuni autant que nécessaire pour assurer collégialement la gestion courante de la Société et prendre toute décision qui s'impose, dans les limites des pouvoirs qui lui ont été fixés.

Le **Comité Stratégique**, composé du Directoire et du directeur administratif et financier, s'est réuni régulièrement pour faire des revues opérationnelles et financières

Le **Comité Opérationnel**, composé du directeur industrialisation, des chefs de projets et de représentants des directions fonctionnelles, s'est réuni régulièrement pour faire des revues transversales des projets.

Le **Responsable du Laboratoire** était rattaché hiérarchiquement au directeur scientifique. Sa mission a consisté à mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de réaliser ou de faire réaliser par l'ensemble du personnel R&D de l'entreprise les objectifs de qualité et sécurité. A ce titre, il a :

- mené des actions de sensibilisation à la qualité et à la sécurité ;

- élaboré et rédigé les procédures opérationnelles du laboratoire ;
- proposé et mis en place des actions correctives et préventives ;
- assisté le Directoire et le directeur administratif et financier dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Le **Directeur de l'Industrialisation** était rattaché hiérarchiquement au Président du Directoire. Sa mission a consisté à mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de réaliser ou de faire réaliser par l'ensemble du personnel de développement de procédés de l'entreprise les objectifs de qualité et sécurité. A ce titre, il a :

- mené des actions de sensibilisation à la qualité et à la sécurité ;
- élaboré et rédigé les procédures opérationnelles des unités pré-pilote et pilote ;
- proposé et mis en place des actions correctives et préventives ;
- assisté le Directoire et le directeur administratif et financier dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Le **Directeur Administratif et Financier** était en charge opérationnelle :

- du contrôle interne et des engagements consentis par la Société ;
- du respect des réglementations légales et administratives (fiscales, sociales...), à l'exclusion des réglementations produits ;
- de la revue contractuelle préalable aux négociations avec des tiers.

Une politique Hygiène, Sécurité et Environnement a été définie avec en 2008 la nomination d'un CHSCT présidé par le directeur de l'industrialisation. Elle prévoit différentes mesures, notamment : limitations d'accès aux différents sites et aux lieux sensibles, mesures de protection des actifs et du système d'information, prévention des accidents, mesures de sauvegarde de l'environnement.

#### **b. Les acteurs du contrôle interne opérationnel à partir du 25 mars 2011**

Les directions opérationnelles et fonctionnelles de la Société assument, dans leur périmètre d'intervention, la responsabilité de la gestion des risques de leur activité. Le responsable administratif et financier est systématiquement informé des risques significatifs et de leur traduction dans les comptes, l'ensemble sous l'autorité du Président directeur général et du directeur général délégué, qui prennent les décisions qu'ils jugent les plus appropriées, dans les limites des pouvoirs qui leur ont été fixées.

Le **Comité Directeur**, composé du directeur général délégué, du directeur de la recherche, du directeur des opérations, du directeur du business management, du directeur des ressources humaines et du responsable administratif et financier, se réunit autant que nécessaire pour faire la revue opérationnelle et financière de la marche de la société.

Le **directeur de la recherche** est rattaché hiérarchiquement au directeur général délégué. Sa mission consiste à mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de réaliser ou de faire réaliser par l'ensemble du personnel de recherche de l'entreprise les objectifs de qualité et sécurité. A ce titre, il :

- mène des actions de sensibilisation à la qualité et à la sécurité ;
- élabore et rédige les procédures opérationnelles du laboratoire ;
- propose et met en place des actions correctives et préventives ;
- assiste le directeur général délégué dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Le **directeur des opérations** est rattaché hiérarchiquement au directeur général délégué.

Sa mission consiste à mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de réaliser ou de faire réaliser par l'ensemble du personnel de développement et de production de l'entreprise les objectifs de qualité et sécurité. A ce titre, il :

- mène des actions de sensibilisation à la qualité et à la sécurité ;
- élabore et rédige les procédures opérationnelles du pré-pilote, du pilote et des unités de production ;
- propose et met en place des actions correctives et préventives ;
- assiste le directeur général délégué dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Le **responsable administratif et financier** est en charge opérationnelle :

- du contrôle interne et des engagements consentis par la Société ;
- du respect des réglementations légales et administratives (fiscales, sociales...), à l'exclusion des réglementations produits ;
- de la revue contractuelle préalable aux négociations avec des tiers.

Il signale par écrit au directeur général délégué les éventuelles faiblesses identifiées.

La politique Hygiène, Sécurité et Environnement définie en 2008 se poursuit. Elle prévoit différentes mesures, notamment : limitations d'accès aux différents sites et aux lieux sensibles, mesures de protection des actifs et du système d'information, prévention des accidents, mesures de sauvegarde de l'environnement.

### **c. Les procédures du contrôle interne opérationnel**

La Société a entrepris une démarche de mise en place de procédures sur les bonnes pratiques de laboratoire. A cet effet, un huissier valide et contrôle régulièrement la qualité des cahiers de laboratoire qui sont signés pour protéger la propriété intellectuelle de la Société préalablement au dépôt de brevets.

De façon hebdomadaire, les chefs de projets présentent les résultats obtenus sur chaque programme de recherche et le planning de la semaine suivante. Un rapport de synthèse sur le projet est mis à jour périodiquement par les chefs de projets.

La Société est attentive à la protection de ses innovations par la protection des brevets. A ce titre, un cabinet spécialisé s'occupe de la gestion et du maintien du portefeuille de brevets qui compte 34 familles à la fin de l'exercice.

Une charte d'utilisation du matériel informatique a été mise en place pour sensibiliser les salariés de la Société aux problèmes liés à l'utilisation des ressources Extranet, Internet et de sauvegarde.

Les choix pris en matière d'architecture du système d'information (solutions techniques, habilitations, sauvegardes et archivage) visent à prévenir les risques d'interruption de service et d'altération du système. Une sauvegarde informatique des données de la Société est faite automatiquement tous les jours sur le serveur et une fois par semaine une copie des données est stockée sur un autre site.

Les salariés ont une définition de fonction et les contrats de travail des salariés prévoient des clauses de respect des règles de confidentialité et de propriété des résultats des inventions.

Un règlement intérieur prévoit le respect des règles d'éthique, d'hygiène, de sécurité et des sanctions disciplinaires.

La Société ayant franchi le seuil des 50 salariés en 2007, elle a mis en place un Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail courant 2008.

De la même manière, un Comité d'Entreprise et deux accords de participation et d'intéressement légal ont été instaurés.

## **5. Le contrôle interne comptable et financier (acteurs et procédures de traitement)**

### **a. Les acteurs du contrôle interne comptable et financier**

Le contrôle de gestion et la comptabilité de la Société, ont été placés jusqu'au 25 mars 2011 sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier, qui reporte directement au Président du Directoire. Depuis le 25 mars 2011, ils sont placés sous la responsabilité du responsable administratif et financier, qui reporte directement au directeur général délégué.

Une comptabilité analytique a été mise en place pour calculer les rentabilités et les coûts par fonction et par programme dans une logique de maîtrise des coûts et des budgets. Le « reporting » financier est présenté régulièrement aux membres du Conseil.

### **b. Les comptes sociaux**

La Société produit des comptes conformes aux principes comptables français et aux normes IFRS. La Société a recours à un expert comptable et à deux cabinets d'audit pour le contrôle externe de sa comptabilité. L'expert-comptable prépare également les déclarations fiscales. Les méthodes d'évaluation comptables sont définies en interne, discutées avec l'expert comptable et les commissaires aux comptes, puis présentées pour information au Conseil au cas où une modification significative est envisagée. Les comptables passent les écritures, établissent la balance générale et la situation analytique mensuellement. Le service Administration du personnel prépare les déclarations sociales et

élabore les fiches de paye. L'expert-comptable révise les comptes deux fois par an. Il assiste la Société dans l'établissement de la liasse fiscale et des états financiers (bilan, compte de résultat et annexes).

Conformément aux dispositions légales, les comptes de la Société sont audités par des commissaires aux comptes. L'entreprise fait l'objet d'un audit complet en fin d'exercice et d'une revue limitée des comptes semestriels au 30 juin.

Outre les rapports légaux, la mission et les résultats des travaux des commissaires aux comptes sont synthétisés dans un rapport qui reprend les points d'audit significatifs relevés ainsi que le cas échéant les recommandations faites sur l'organisation du contrôle interne. Ce rapport est présenté et discuté dans le cadre du Comité des Comptes. Elles sont analysées avec le Président du Conseil et un suivi de leur mise en place est assuré.

Les capacités d'engagements de dépenses sont définies et limitées. Le contrôle des factures est réalisé par des personnes indépendantes à celle ayant passé la commande.

Les règlements faits par une personne habilitée à décaisser sont toujours visés par une personne indépendante. Une personne ayant capacité à émettre un règlement ne peut saisir une écriture.

#### **c. Contrôle de gestion**

Chaque année, un budget annuel est élaboré et approuvé en Conseil. Ce budget est réactualisé au besoin, après avis du Conseil. Il est utilisé pour le pilotage des performances économiques et afin d'identifier les sources d'écart entre le budget prévisionnel et la réalité.

La Société établit mensuellement une situation comptable analytique rapprochée avec les comptes généraux.

Il est procédé à une revue analytique et une analyse des écarts au budget mensuellement ainsi qu'à une ré-estimation périodique des revenus, des charges et de la situation de trésorerie anticipés pour la fin de l'exercice social.

#### **d. Trésorerie**

La Société adopte une politique prudente de placement des excédents momentanés qui sont placés exclusivement en produits monétaires. La politique de gestion actif passif qui a été mise en place en juin 2007 afin d'encadrer la gestion des actifs financiers et de limiter les risques pris s'est poursuivie sur 2009.

#### **e. Perspectives**

Dans le cadre d'une démarche structurée, la Société procède en permanence à l'examen précis des risques liés à son activité afin d'améliorer et de compléter ses procédures pour une efficacité renforcée de son contrôle interne.

### **IV. Limitations des pouvoirs du Directoire et du président du Directoire entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 25 mars 2011**

Comme indiqué ci-dessus, les statuts prévoient certaines limitations aux pouvoirs du Directoire en imposant, le cas échéant, (i) une autorisation préalable du Conseil de surveillance sur la conclusion de certaines décisions :

- Donner des avals, cautions ou garanties ;
- céder des immeubles ;
- céder des participations ; et
- Constituer des sûretés,

ainsi que (ii) un avis consultatif préalable pour les décisions visées en Annexe 1 ci-après.

#### **V. Limitations des pouvoirs du Directeur général et du Directeur général délégué**

Les statuts prévoient certaines limitations aux pouvoirs des directeurs généraux en imposant, le cas échéant, une autorisation préalable du Conseil d'administration sur la conclusion de certaines décisions :

- Donner des avals, cautions ou garanties ;
- céder des immeubles ;
- céder des participations ; et
- Constituer des sûretés,

#### **VI. Participation des actionnaires à l'assemblée générale**

Les modalités de participation aux assemblées générales sont décrites à l'article 16.I des statuts de la Société.

#### **VII. Informations relatives aux éléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique.**

Une délégation au Directoire d'émettre des bons de souscription d'actions défensifs dits BSA anti-OPA ou Bons Breton en cas d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange sur la Société, a été décidée par l'assemblée générale en date du 3 juin 2010. A ce jour, cette délégation n'a pas été utilisée. Cette délégation a été réitérée au Conseil d'administration par décision de l'Assemblée Générale du 25 mars 2011.

En complément des BSA Bretons, les droits de votes doubles accordés par les statuts aux actions détenues au nominatif depuis plus de 2 ans permettent de renforcer le contrôle de la Société autour d'un noyau d'actionnaires stables. Au 31 décembre 2010, les droits de votes totaux ressortaient à 28.852.386 pour 21.223.200 actions émises.

Enfin, le Conseil d'administration pourrait, en cas d'OPA, procéder à des émissions de titres sur la base de délégations décrites en Annexe 2.

## **VIII. Principes de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux**

### **1. concernant les membres des organes de contrôle :**

Dans le cadre du montant global annuel déterminé par l'Assemblée, le Conseil d'administration du 25 mars 2011 a décidé d'approuver les principes de rémunération visant à n'attribuer de jetons de présence qu'aux seuls membres indépendants des organes de contrôles, en fonction du critère de présence.

Les rémunérations qui pourraient être dues au titre de missions spécifiques feront l'objet de contrats séparés soumis à approbation préalable au titre des conventions réglementées.

A titre complémentaire, M Hans VOGELSANG, dont la rémunération d'une mission de conseil a fait l'objet d'une convention préalablement approuvée par le Conseil de surveillance en date du 28 mai 2008 et de nouveau approuvée le 14 décembre 2010, a perçu une rémunération de 43.200 € sur 2010 à ce titre. Cette mission de conseil s'est interrompue au 31 décembre 2010.

### **2. concernant les membres du Directoire :**

Le Conseil de Surveillance a décidé, en date du 14 décembre 2010, d'arrêter les principes de rémunération suivants :

Pour Benjamin GONZALEZ (Président du Directoire) :

- Salaire : 230.000 € bruts annuels ;
- Prise en charge par la Société des dépenses induites par la mise à disposition d'un véhicule dans la limite de 21.500 € annuels, à titre d'avantage en nature ;
- Bonus sur objectifs qui seront fixés par le Conseil de Surveillance de 50% maximum de la rémunération fixe, soit 115.000 € maximum ;
- Cotisation à une assurance chômage dirigeant dans la limite de 18.020 € annuels sur la base du barème 2010.

Pour Philippe SOUCAILLE (Directeur Scientifique) :

- Salaire : 36.900 € bruts annuels ; il est précisé que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009 M. Philippe SOUCAILLE est passé à 20% de temps de travail au sein de la société ;
- Bonus sur objectifs fixés par le Président du Directoire de 65% maximum de la rémunération fixe, soit 23.985 € maximum.

Pour Jean-Claude LUMARET (Directeur stratégie et innovation) :

- Salaire : 142.884 € bruts annuels ;
- Bonus sur objectifs fixés par le Président du Directoire de 15% maximum de la rémunération fixe soit 21.432 € maximum ;

- Prise en charge par la société des dépenses induites l'utilisation personnelle d'un véhicule mis à disposition dans la limite de 18.500 € annuels, à titre d'avantage en nature.

Pour Olivier NORE (Directeur industrialisation) :

- Salaire : 152.244 € bruts annuels ;
- Bonus sur objectifs fixés par le Président du Directoire de 15% maximum de la rémunération fixe soit 22.836 € maximum ;
- Prise en charge par la société des dépenses induites l'utilisation personnelle d'un véhicule mis à disposition dans la limite de 18.500 € annuels, à titre d'avantage en nature.

Le Conseil de surveillance du 2 février 2011 ayant nommé M. Antoine DARBOIS au Directoire a décidé de laisser inchangée sa rémunération en tant que membre du Directoire et directeur général, soit :

- Salaire : 147.600 € bruts annuels ;
- Bonus sur objectifs fixés par le Président du Directoire de 15% maximum de la rémunération fixe soit 22.140 € maximum ;
- Prise en charge par la société des dépenses induites l'utilisation personnelle d'un véhicule mis à disposition dans la limite de 18.500 € annuels, à titre d'avantage en nature.

Il est également rappelé que sur les 1.050.000 actions gratuites qui ont été émises attribuées, par l'assemblée générale en date du 27 février 2007, 1.000.000 ont été attribuées sous conditions aux personnes visées ci-dessous :

- Benjamin GONZALEZ (450.000)
- Paul MICHALET (200.000)
- Philippe SOUCAILLE (200.000)
- Jean-Claude LUMARET (50.000)
- Olivier NORE (100.000)

Compte tenu de la non-atteinte de certaines de ces conditions, le nombre d'actions gratuites définitivement attribuées est de 650.003 :

- Benjamin GONZALEZ (300.000)
- Paul MICHALET (133.334)
- Philippe SOUCAILLE (133.334)
- Jean-Claude LUMARET (16.667)
- Olivier NORE (66.668)

Le Conseil de surveillance du 5 mars 2009 puis le Conseil d'administration du 13 avril 2011 ont examiné les recommandations AFEP MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants ; ils ont souligné que la majorité desdites recommandations sont positives et déjà appliquées par la Société ; ils ont estimé en revanche que la nature de la Société ainsi que son stade de développement actuel rendent non applicables à ce stade de développement l'application de différentes préconisations. De plus ces contraintes supplémentaires représentent une charge supplémentaire pour une société de petite taille et de telles contraintes ne paraissent imposées qu'au résultat de problèmes intervenus dans de grands groupes au capital extrêmement éclaté. En conséquence, le Conseil de surveillance a décidé que la Société ne se prononce pas sur ces règles.

---

Le Président du Conseil d'administration  
Benjamin GONZALEZ

Le 13 avril 2010

## **ANNEXE 1**

### **Décisions soumises à l'avis consultatif préalable du Conseil de surveillance**

- a. fixation du budget annuel ;
- b. conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier ou mobilier non prévue dans le budget annuel d'investissement, pour un montant supérieur à 1.000.000 € ou conduisant le ratio dettes sur fonds propres à dépasser 30% ;
- c. toute acquisition ou cession d'une immobilisation, non prévue dans le budget annuel et pour un montant unitaire supérieur à 200.000 € HT, ou pour un montant cumulé supérieur d'au moins 20 % au montant prévu dans le budget annuel ;
- d. nouvel emprunt sous quelques forme et durée que ce soient, non prévu dans le budget annuel, pour un montant supérieur à 1.000.000 € ou conduisant le ratio dettes sur fonds propres à dépasser 30% ;
- e. cession ou apport partiel ou total de fonds de commerce par la Société ou une filiale au profit d'une entité juridique dotée ou non de la personnalité morale ;
- f. toute décision de procéder à la liquidation ou dissolution non judiciaire de la Société ou d'une filiale ;
- g. création de toute entité juridique dotée ou non de la personnalité morale, acquisition ou cession de toute participation dans une telle entité ;
- h. utilisation des autorisations d'émission d'actions ou de titres donnant accès au capital de la Société, pour lesquelles le Directoire a reçu délégation de compétence ; attribution de tous droit d'accès au capital de la Société aux membres du Directoire.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT  
DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

(EN APPLICATION DU DERNIER ALINEA DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE)

**METABOLIC EXPLORER**

**S.A. au capital de 2.122.320 €.**

**Siège social : Biopôle de Clermont-Limagne**

**63360 SAINT-BEAUZIRE**

---

**RCS RIOM 423 703 107**

---

**EXERCICE 2010**

**SA EXCO CLERMONT-FD**

14, avenue Marx Dormoy  
63000 CLERMONT-FERRAND

**CABINET MAZARS**

131, boulevard Stalingrad  
69624 VILLEURBANNE

**Commissaires aux comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale  
de RIOM**

**Membre de la Compagnie Régionale  
de LYON**

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société METABOLIC EXPLORER et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

FAIT A CLERMONT-FERRAND ET A VILLEURBANNE, LE 27 AVRIL 2011

### **Les Commissaires aux Comptes**

**EXCO CLERMONT-FD**  
**François VERDIER**

**MAZARS**  
**Olivier BIETRIX**

METabolic EXplorer

**COMPTES CONSOLIDÉS  
EN NORMES IFRS  
AU 31 DECEMBRE 2010**

## Sommaire

### Comptes consolidés au 31 décembre 2010

|   |   |
|---|---|
| Etat du résultat global .....                   | 3 |
| Bilan .....                                     | 4 |
| Tableau de flux de trésorerie .....             | 5 |
| Tableau de variation des capitaux propres ..... | 6 |
| Notes sur les états financiers .....            | 7 |

## Etat du résultat global

|  | Notes    | 31/12/2010    | 31/12/2009    |
|--|----------|---------------|---------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                              | 3        | <b>850</b>    | <b>1 500</b>  |
| Autres produits de l'activité                          | 2.231    | 606           | 532           |
| Frais de recherche et développement                    |          | -9 674        | -8 756        |
| Frais de développement activés                         |          | 8 383         | 7 315         |
| <b>Frais de recherche et développement nets</b>        |          | <b>-1 291</b> | <b>-1 441</b> |
| Frais commerciaux                                      |          | -1 546        | -1 378        |
| Frais administratifs                                   |          | -3 586        | -2 594        |
| Autres produits et charges opérationnels               | 2.232    | -184          | 284           |
| <b>Résultat opérationnel avant paiement en actions</b> |          | <b>-5 151</b> | <b>-3 097</b> |
| Charges de personnel liées aux paiements en actions    | 13       | -67           | -684          |
| <b>Résultat opérationnel après paiement en actions</b> |          | <b>-5 218</b> | <b>-3 781</b> |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie  |          | 1 264         | 1 704         |
| Coût de l'endettement financier brut                   |          | -356          | -222          |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>             | 2.24 & 6 | <b>908</b>    | <b>1 482</b>  |
| Autres produits et charges financiers                  | 6        | 0             | 5             |
| Charge (-) / Produit d'impôt                           | 6        | 1 534         | 666           |
| <b>Résultat net global</b>                             |          | <b>-2 776</b> | <b>-1 627</b> |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>              |          | <b>0</b>      | <b>0</b>      |
| <b>Résultat net global</b>                             |          | <b>-2 776</b> | <b>-1 627</b> |
| Résultat par action (en euros)                         | 8        | -0,13         | -0,08         |
| Résultat dilué par action (en euros)                   | 8        | -0,12         | -0,07         |

# Bilan

|   | Notes     | 31/12/2010    | 31/12/2009    |
|---|-----------|---------------|---------------|
| <b>Actif</b>  |           |               |               |
| Actifs incorporels                                      | 9.1       | 20 682        | 15 837        |
| Actifs corporels  | 9.2       | 15 099        | 11 572        |
| Actifs financiers non courants                          |           | 15            | 47            |
| Impôts différés actifs                                  | 16        | 3 463         | 1 929         |
| <b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>                    |           | <b>39 259</b> | <b>29 385</b> |
| Stocks  |           |               |               |
| Clients et comptes rattachés                            | 10.2      | 1 065         | 565           |
| Autres actifs courants                                  | 10.3      | 6 280         | 7 686         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                 | 11        | 40 109        | 48 797        |
| <b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>                        |           | <b>47 454</b> | <b>57 048</b> |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                                      |           | <b>86 714</b> | <b>86 433</b> |
| <b>Passif</b>   |           |               |               |
| Capital   | 12        | 2 122         | 2 120         |
| Primes  | 12        | 65 404        | 65 393        |
| Réserves légales  | 12        | 212           | 203           |
| Autres réserves   |           | 4 375         | 5 945         |
| Résultat net global                                     |           | -2 776        | -1 627        |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>                       |           | <b>69 337</b> | <b>72 034</b> |
| Dettes bancaires non courantes                          | 15.1      | 10 771        | 5 069         |
| Provisions non courantes                                |           | 10            | 8             |
| Autres dettes non courantes                             | 13.4      | 964           | 680           |
| <b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>                   |           | <b>11 745</b> | <b>5 757</b>  |
| Découverts bancaires                                    | 11 & 15.1 |               | 10            |
| Dettes bancaires et autres dettes financières courantes | 15.1      | 1 668         | 3 902         |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                |           | 1 429         | 1 088         |
| Autres passifs courants                                 | 18        | 2 535         | 3 643         |
| <b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>                       |           | <b>5 632</b>  | <b>8 643</b>  |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                                     |           | <b>86 714</b> | <b>86 433</b> |

## Tableau de flux de trésorerie

|   | Notes | 31/12/2010     | 31/12/2009     |
|---|-------|----------------|----------------|
| <b>Résultat net global</b>  |       | <b>-2 776</b>  | <b>-1 627</b>  |
| Amortissements et provisions (hors actif circulant)                                   |       | 1 859          | 1 080          |
| Charges calculées sur paiements en actions et instruments financiers                  | 12    | 67             | 684            |
| Autres charges calculées  |       | 50             | -44            |
| Variation des impôts différés   | 6.2   | -1 534         | -664           |
| Plus ou moins values de cessions  |       | 237            | 6              |
| <b>Capacité d'autofinancement</b>   |       | <b>-2 097</b>  | <b>-565</b>    |
| Coût de l'endettement financier brut  |       | 222            | 180            |
| <b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</b> |       | <b>-1 875</b>  | <b>-385</b>    |
| Variation du poste clients  | 9.2   | 588            | -511           |
| Variation du poste fournisseurs   |       | 341            | 79             |
| Variation des autres actifs et passifs courants                                       |       | -430           | -372           |
| <b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>                     |       | <b>499</b>     | <b>-803</b>    |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>                                   |       | <b>-1 376</b>  | <b>-1 188</b>  |
| Production d'immobilisations (R&D immobilisée)  |       | -8 527         | -7 283         |
| Subventions d'investissement  |       | 4 161          | 3 273          |
| Acquisitions autres immobilisations   |       | -6 161         | -8 632         |
| Variation du poste fournisseurs d'immobilisations                                     |       | -70            | 833            |
| Cessions d'immobilisations  |       | 0              | 909            |
| Cessions d'actifs financiers  |       | 0              | 2              |
| Flux de trésorerie liés aux autres actifs financiers courants                         |       | 44             | -61            |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>                     |       | <b>-10 553</b> | <b>-10 959</b> |
| Augmentation de capital   |       | 12             | 188            |
| Nouveaux emprunts et autres dettes financières  |       | 8 073          | 6 143          |
| Intérêts versés sur emprunts et dettes financières                                    |       | -317           | -165           |
| Remboursement d'emprunts et autres dettes financières                                 |       | -4 517         | -831           |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>                       |       | <b>3 251</b>   | <b>5 335</b>   |
| <b>Variation de trésorerie</b>  |       | <b>-8 678</b>  | <b>-6 812</b>  |
| Trésorerie d'ouverture (1)  | 10    | 48 787         | 55 599         |
| Trésorerie de clôture (1)   | 10    | 40 109         | 48 787         |

(1) Trésorerie active, moins découverts bancaires.

## Variation des capitaux propres consolidés

|  | Capital      | Primes        | Report à nouveau | Autres Réserves | Résultat Net  | Titres auto-détenus | Autres éléments du résultat global | Total         |
|--|--------------|---------------|------------------|-----------------|---------------|---------------------|------------------------------------|---------------|
| <b>Capitaux propres 31/12/2008</b>                 | <b>2 035</b> | <b>65 291</b> | <b>0</b>         | <b>5 898</b>    | <b>-390</b>   | <b>0</b>            | <b>0</b>                           | <b>72 833</b> |
| Dividendes   |              |               |                  |                 |               |                     |                                    | 0             |
| Augmentation de capital                            | 85           | 104           |                  |                 |               |                     |                                    | 189           |
| BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés |              |               |                  | 684             |               |                     |                                    | 684           |
| Affectation du résultat                            |              |               |                  | -390            | 390           |                     |                                    | 0             |
| Résultat net global de la période                  |              |               |                  |                 | -1 627        |                     |                                    | -1 627        |
| Titres auto-détenus                                |              |               |                  |                 |               |                     |                                    | 0             |
| Autres mouvements                                  |              | -2            |                  | -44             |               |                     |                                    | -45           |
| <b>Capitaux propres 31/12/2009</b>                 | <b>2 120</b> | <b>65 393</b> | <b>0</b>         | <b>6 148</b>    | <b>-1 627</b> | <b>0</b>            | <b>0</b>                           | <b>72 034</b> |
| Dividendes   |              |               |                  |                 |               |                     |                                    | 0             |
| Augmentation de capital                            | 2            | 10            |                  |                 |               |                     |                                    | 12            |
| BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés |              |               |                  | 67              |               |                     |                                    | 67            |
| Affectation du résultat                            |              |               |                  | -1 627          | 1 627         |                     |                                    | 0             |
| Résultat net global de la période                  |              |               |                  |                 | -2 776        |                     |                                    | -2 776        |
| Titres auto-détenus                                |              |               |                  |                 |               | -11                 |                                    | -11           |
| Autres mouvements                                  |              | 2             |                  | 9               |               |                     |                                    | 10            |
| <b>Capitaux propres 31/12/2010</b>                 | <b>2 122</b> | <b>65 404</b> | <b>0</b>         | <b>4 597</b>    | <b>-2 776</b> | <b>-11</b>          | <b>0</b>                           | <b>69 337</b> |

Le Directoire du 08 février 2011 a constaté une augmentation de capital de 1 666,70 € par l'émission définitive de 16 667 actions gratuites par prélèvement sur les réserves indisponibles.

L'exercice de 700 Bons de souscription d'actions (BSPCE) a donné lieu, sur l'exercice à l'émission de 7 000 actions nouvelles de valeur nominale 0,10 euros, assortie d'une prime d'émission de 0,64 € par actions.

Il n'existe pas de dividendes mis en distribution.

## Notes sur les états financiers au 31 décembre 2010

|  |    |
|--|----|
| Note 1 – Faits marquants entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010.....             | 9  |
| Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation .....  | 9  |
| 2.1 – REFERENTIEL COMPTABLE .....  | 9  |
| 2.2 – REGLES GENERALES DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE.....                          | 10 |
| 2.3 – ESTIMATIONS DE LA DIRECTION.....   | 10 |
| 2.4 – FILIALES ET PARTICIPATIONS .....   | 10 |
| 2.5 – SECTEURS OPERATIONNELS .....   | 10 |
| 2.6 – METHODES DE CONVERSION EN DEVISES .....  | 11 |
| 2.7 – REEVALUATION .....   | 11 |
| 2.8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....  | 11 |
| 2.8.1 - <i>Frais de recherche et développement et brevets</i> .....                        | 11 |
| 2.8.2 - <i>Autres immobilisations incorporelles</i> .....                                  | 11 |
| 2.9 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....   | 12 |
| 2.10 – CONTRATS DE LOCATION .....  | 12 |
| 2.11 – TESTS DE DEPRECIATION.....  | 13 |
| 2.12 – ACTIVITES ABANDONNEES OU EN COURS DE CESSION .....                                  | 13 |
| 2.13 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS .....  | 13 |
| 2.14 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS .....  | 13 |
| 2.15 – STOCKS.....   | 13 |
| 2.16 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS .....                                    | 14 |
| 2.17 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....                                       | 14 |
| 2.18 – AVANTAGES ACCORDÉS AU PERSONNEL ET PAIEMENT EN ACTIONS .....                        | 14 |
| 2.18.1 – <i>Avantages au personnel (IAS 19)</i> .....                                      | 14 |
| 2.18.2 – <i>Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)</i> .....                            | 15 |
| 2.19 – PROVISIONS (HORS ENGAGEMENT DE RETRAITE), ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS .....         | 15 |
| 2.20 – IMPOTS SUR LES BENEFICES .....  | 16 |
| 2.21 – INSTRUMENTS FINANCIERS .....  | 16 |
| 2.22 – CHIFFRE D'AFFAIRES .....  | 17 |
| 2.23 – AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS .....     | 18 |
| 2.24 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS .....  | 18 |
| 2.25 – RESULTAT PAR ACTION .....   | 18 |
| 2.26 – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....  | 19 |
| Note 3 – Chiffre d'affaires .....  | 19 |
| Note 4 – Charges de personnel.....   | 19 |
| Note 5 – Dotations nettes aux amortissements et aux provisions .....                       | 20 |
| Note 6 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers..... | 20 |
| Note 7 – Impôt sur le résultat .....   | 20 |
| 7.1 – TAUX D'IMPOT.....  | 20 |
| 7.2 – DETAIL DE L'IMPOT COMPTABILISE.....  | 21 |
| 7.3 – RAPPROCHEMENT IMPOT THEORIQUE / IMPOT REEL .....                                     | 21 |
| Note 8 – Résultat par action .....   | 21 |

|  |    |
|--|----|
| Note 9 – Actifs non courants.....  | 22 |
| 9.1 – ACTIFS INCORPORELS .....   | 22 |
| 9.2 – ACTIFS CORPORELS .....   | 22 |
| 9.3 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS .....   | 23 |
| 9.4 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS .....   | 23 |
| Note 10 – Actifs courants (hors trésorerie) .....  | 23 |
| 10.1 – STOCKS.....   | 23 |
| 10.2 – CLIENTS .....   | 23 |
| 10.3 – AUTRES ACTIFS COURANTS .....  | 23 |
| Note 11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.....   | 24 |
| Note 12 – Capital et réserves.....   | 24 |
| Note 13 – Paiements en actions.....  | 25 |
| Note 14 – Provisions courantes et non courantes.....   | 26 |
| Note 15 – Trésorerie nette d'endettement .....   | 27 |
| 15.1 – VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT.....  | 27 |
| 15.2 – ECHEANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER .....   | 28 |
| 15.3 – DETTES LIEES A DES CONTRATS DE CREDIT BAIL.....   | 29 |
| 15.4 – AUTRES DETTES NON COURANTES .....   | 29 |
| Note 16 – Impôts différés.....   | 29 |
| Note 17 – Dettes fournisseurs et assimilées .....  | 30 |
| Note 18 – Autres passifs courants .....  | 30 |
| Note 19 – Instruments financiers .....   | 30 |
| Note 20 – Effectifs .....  | 31 |
| Note 21 – Engagements hors bilan.....  | 31 |
| Note 22 – Informations sur les parties liées .....   | 32 |
| 22.1 – AVANTAGES ACCORDÉS AUX DIRIGEANTS MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ..... | 32 |
| 22.2 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC LE GROUPE AYANT UN DIRIGEANT EN COMMUN .....                    | 32 |
| Note 23 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers .....                       | 33 |
| Note 24 : Evénements postérieurs à la clôture .....  | 33 |
| Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes .....  | 33 |

## **Comptes consolidés – Normes IFRS 31 décembre 2010**

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés établis aux normes IFRS au 31 décembre 2010.

METabolic EXplorer est une société anonyme de droit français, située au Biopôle Clermont Limagne, cotée sur le marché Eurolist B d'Euronext Paris depuis le 10 avril 2007.

Le groupe n'opère que dans un seul secteur : le secteur opérationnel, le développement, l'exploitation commerciale de bioprocédés de production de molécules pour le secteur de la chimie, et un seul secteur géographique (le monde).

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2011.

## **Note 1 – Faits marquants entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010**

L'exercice 2010 de METabolic EXplorer a été marqué par les principaux faits suivants :

(1) Propriété Industrielle : un patrimoine renforcé

Dépôt de 9 nouvelles familles de brevets qui porte le portefeuille à 312 titres pour 56 familles de brevets.

(2) Performance de son portefeuille de produits : PDO

Production de lots de PDO qui sont testés chez des industriels pour leurs applications en propre.

(3) Usine de Production PDO

Création d'une filiale en Malaisie pour accueillir la future première usine de production de PDO.

(4) Partenariat : renforcement

Signature d'un contrat cadre de coopération avec l'INRA. Ce partenariat n'a pas d'impact sur les comptes de l'exercice.

(5) Aides et subvention : BIO2CHEM

Obtention d'une aide ISI (Innovation Stratégique Industrielle) de 6,8 M€ d'OSEO dans le cadre du programme Bio2Chem.

(6) Infrastructures industrielles : rachat des locaux existants et extension du laboratoire

Achèvement des infrastructures industrielles, qui porte le patrimoine immobilier de la société à 4 200 m<sup>2</sup> pour un investissement d'environ 6 millions d'euros à la fin de l'exercice.

L'année 2010 a été marquée par des évolutions importantes au niveau structurel (création d'une filiale), au niveau de la recherche et développement (atteinte d'étapes majeures dans l'avancée des projets) et au niveau commercial (augmentation des prospects...). Ces évolutions s'accompagnent logiquement d'une augmentation des charges opérationnelles sur l'exercice.

## **Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation**

### **2.1 – Référentiel comptable**

En application du règlement européen 1606/2002, les états financiers sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2010. Les normes comptables internationales comprennent les IAS (International Accounting Standards), les IFRS (International Financial Reporting Standards), et les interprétations SIC (Standing Interpretation Committee) et IFRIC (International Financial Interpretation Committee) s'y rapportant.

L'impact des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2010 (et notamment la norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise, la norme IAS 27 sur les états financiers consolidés, et les améliorations des normes 2009) ne sont pas applicables, ou n'ont pas d'impact significatif.

METabolic EXplorer a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptées par l'UE et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2010. Le groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur les prochains exercices, compte tenu des analyses en cours. Le groupe ne s'attend pas à ce que les normes, amendements et interprétations,

publiées par l'IASB, mais non encore approuvées au niveau européen, aient un impact significatif sur les comptes des prochains exercices.

## **2.2 – Règles générales de présentation des états de synthèse**

Le bilan est présenté selon le critère de distinction «courant» / «non courant» défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en «non courant» et la part à moins d'un an en «courant».

L'état du résultat global est présenté par fonction, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03 du 2 juillet 2009.

Le groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03.

## **2.3 – Estimations de la direction**

L'établissement des comptes annuels implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture semestrielle et annuelle. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur la valorisation des BSPCE et des autres avantages donnant accès au capital du groupe (actions gratuites attribuées dans le cadre de l'admission des titres de la société sur l'Eurolist d'Euronext Paris), les tests de dépréciation, notamment sur les brevets en cours, les hypothèses retenues pour la date de début d'amortissement des projets de développement activés, les impôts différés, et le calcul des provisions.

La crise économique et financière accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elles disposaient à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

## **2.4 – Filiales et participations**

METabolic EXplorer détient 100 % du capital de sa filiale Malaisienne METabolic EXplorer SDN.BHD créée le 29 juillet 2010.

La filiale a arrêté son premier exercice au 31 décembre 2010. Le résultat est non significatif et n'a donc pas été intégré au résultat du groupe.

| <b>en euros</b>   | Capitaux propres | Quote-part du capital détenue en pourcentage | Résultat du dernier exercice clos |
|---|------------------|--|-----------------------------------|
| METABOLIC EXPLORER SDN.BHD.<br>Suite 1005, 10th Floor Wisma<br>Hamzah - Kwong Hing N°1<br>Leboh Ampang<br>50100 Kuala Lumpur - Malaisie | 0,48             | 100%   | -733                              |

## **2.5 – Secteurs opérationnels**

METabolic EXplorer a mis en œuvre les critères d'analyse permettant d'identifier des secteurs opérationnels définis par la norme IFRS 8.

METabolic EXplorer a identifié un seul secteur opérationnel, le développement, l'exploitation commerciale de bioprocédés de production de molécules pour le secteur de la chimie, et un seul secteur géographique (le monde).

## **2.6 – Méthodes de conversion en devises**

Les transactions effectuées en devises étrangères ne sont pas significatives.

## **2.7 – Réévaluation**

Le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels.

## **2.8 – Immobilisations incorporelles**

### **2.8.1 - Frais de recherche et développement et brevets**

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des procédés qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

Le groupe analyse périodiquement le respect des critères d'activation. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis, permettant une ventilation détaillée des coûts engagés par projet. Seuls les frais directement affectables à un projet sont activés.

Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que le groupe conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux brevets, et notamment lorsque le groupe conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par le groupe, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus, dans la limite, pour les brevets, de la durée de protection juridique (20 ans pour les brevets). Cette durée est définie par projet, en fonction des caractéristiques économiques propres à chaque projet de développement.

L'amortissement commence dès que l'actif est prêt à être mis en service, c'est à dire dès que la molécule dont les frais de développement ont été immobilisé, se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour son exploitation industrielle. Cette phase correspond à une phase clairement identifiée dans le déroulement des projets.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités définies à la note 2.11.

Depuis, la clôture des comptes de l'exercice 2008, la présentation des comptes a été sensiblement modifiée suite à une nouvelle interprétation de la Commission des études comptables de la CNCC en date du 1<sup>er</sup> décembre 2008. Le crédit d'impôt recherche dont la partie correspondant à des charges activées est considéré comme une subvention d'investissement comptabilisée en soustraction des actifs correspondants et un traitement identique est appliqué pour les subventions d'exploitation obtenues qui, au sens IFRS, doivent être traitées comme des subventions d'investissement.

Cette interprétation comptable n'a aucun impact sur la trésorerie, car les sommes en question correspondent à de réels flux encaissés par le groupe.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 intérêts d'emprunts n'a pas conduit à activer d'intérêts.

### **2.8.2 - Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus, ou à leur coût de production, en cas de production interne.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés, s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels créés par METabolic EXplorer et de logiciels acquis. Elles sont amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire sur une durée d'utilisation comprise entre 1 et 5 ans.

## **2.9 – Immobilisations corporelles**

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, ou à leur coût de fabrication, en cas de production interne.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque l'impact est significatif. La mise en œuvre de l'approche par les composants concerne essentiellement les constructions.

Les subventions d'investissement reçues sont présentées en diminution du coût d'acquisition. La quote-part de la subvention constatée en résultat est présentée en moins des dotations aux amortissements.

Les coûts d'entretien et de réparation courants sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts ultérieurs ne sont immobilisés que lorsque les critères de comptabilisation des immobilisations corporelles sont satisfaits, notamment en cas de remplacement d'un composant identifié et significatif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par leur valeur brute, les valeurs résiduelles étant non déterminables ou non significatives. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le groupe.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 intérêts d'emprunts n'a pas conduit à activer d'intérêts.

Sur la période du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2010, les dotations aux amortissements ont été comptabilisées au réel.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

|  |                 |
|--|-----------------|
| ⇒ Construction :                                     | 20 ans          |
| ⇒ Agencements techniques, climatisation et bureaux : | 10 ans à 15 ans |
| ⇒ Installations techniques et générales :            | 7 à 10 ans      |
| ⇒ Matériels et outillages de laboratoire :           | 8 ou 9 ans      |
| ⇒ Matériel informatique de recherche :               | 4 ans           |
| ⇒ Matériel de bureau et informatique :               | 1 à 4 ans       |
| ⇒ Mobilier :   | 7 ou 10 ans     |

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif. Il n'y a eu aucune modification au 31 décembre 2010.

Les amortissements constatés pour des raisons uniquement fiscales (ex : amortissements dérogatoires) sont éliminés.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf. note 2.11). Les tests de dépréciation sont effectués après la révision des durées d'utilité.

Le groupe ne détient pas d'immeubles de placement.

## **2.10 – Contrats de location**

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire lorsqu'ils ont pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 (ex : transfert automatique de propriété, existence d'une option d'achat intéressante, la durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué,...).

Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement retraités sont constatés à l'actif pour la valeur de marché de l'actif, ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux si elle est inférieure. Ils sont amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Si le groupe estime qu'il n'obtiendra pas la propriété de l'actif au terme du contrat, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles et réparties de manière linéaire sur la durée du contrat.

## **2.11 – Tests de dépréciation**

Des tests de dépréciation sont réalisés pour chaque clôture, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéterminée, et actifs amortissables en cours à la clôture de l'exercice), et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Il n'existe pas d'actif à durée de vie indéterminée.

Les tests de dépréciation portent essentiellement sur les projets de développement. Les unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe d'actifs générant des entrées de flux de trésorerie indépendants) correspondent aux projets de développement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue des actifs, et de leurs sorties à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

Les principaux paramètres pris en compte pour la mise à œuvre des tests de dépréciation par projet de développement sont repris ci-dessous :

- Prix de ventes des produits issus des procédés de fabrication de l'entreprise,
- Coût d'achat des matières premières utilisées dans les procédés de fabrication en cours de développement par l'entreprise,
- Autres coûts directs liés aux développements des procédés,
- Coûts d'achat des matières premières utilisées dans la fabrication des produits par les concurrents,
- Horizon défini des prévisions : durée de vie maximum entre la durée de vie jusqu'à la date d'expiration de la protection industrielle du dernier brevet déposé, qui est au maximum de 20 ans et le cas échéant la durée de vie du (des) contrat(s) d'exploitation de ces brevets. Ainsi, aucune valeur terminale n'est retenue,
- Taux d'actualisation déterminé à partir du taux sans risque (taux des OAT à 10 ans à la date de clôture), majoré d'une prime de risques marché, du beta sectoriel, et d'une prime de risques spécifique définie par projet. Dans le secteur de la chimie, le taux habituellement utilisé pour calculer la valeur d'utilité des investissements industriels est compris entre 10% et 15% en 2010 et 2009. Le taux retenu par METabolic EXplorer s'élève à 12% avec une sensibilité de l'impact de la variation entre 12 et 18% en 2010, contre 12% en 2009. Ce taux est un taux d'actualisation avant impôt, conformément à l'IAS 36.55. La sensibilité des tests à une modification des hypothèses clés (taux d'actualisation / taux de croissance au-delà de la période couverte par le business plan /coût d'achat des matières premières...) retenues dans le calcul de la valeur recouvrable des UGT a été analysée. La variation de plus ou moins 1 point des hypothèses clés ne conduirait pas à constater de dépréciation sur les actifs affectés aux UGT.

Les mouvements de dépréciations sont comptabilisés selon le cas en résultat opérationnel, ou en autres produits et charges opérationnels lorsque les critères d'affectation à cette rubrique sont respectés (cf. note 2.24).

## **2.12 – Activités abandonnées ou en cours de cession**

Au 31 décembre 2010, il n'existe aucune activité en cours d'abandon ou en cours de cession.

## **2.13 – Actifs financiers non courants**

Au 31 décembre 2010, ils sont constitués essentiellement des dépôts et cautionnements. Ceux-ci ne sont pas actualisés en l'absence de date d'échéance connue, et compte tenu de leur valeur non significative. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

## **2.14 – Autres actifs non courants**

Au 31 décembre 2010, la totalité des crédits d'impôts sera recouvrable à moins d'un an (cf. loi de finances 2011).

## **2.15 – Stocks**

Selon la norme IAS 2, les stocks sont des actifs destinés à être vendus, ou entrant dans un processus de production. La valeur des stocks du groupe est donc nulle au 31 décembre 2010.

Cette définition exclut de fait, les matières et produits achetés et consommés dans le cadre de l'activité de recherche de METabolic EXplorer. Par conséquent ils sont constatés en charges constatées d'avance.

## **2.16 – Crédits clients et autres actifs courants**

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur juste valeur, qui en pratique est proche de leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture sont inférieurs à la valeur comptable. L'analyse du risque tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige, ou la situation financière du client.

Aucun effet escompté non échu, ainsi qu'aucun financement par le biais d'affacturage ou de Daily n'existe sur les exercices présentés.

## **2.17 – Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend des soldes bancaires, ainsi que des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Les valeurs mobilières à la clôture comprennent des « SICAV monétaires euros », et des contrats de capitalisation, qui respectent les critères recommandés par l'AMF (volatilité et sensibilité très faibles).

Le groupe, a souscrit un contrat de capitalisation. Les sommes versées sont placées sur un fond Euros Epargne qui assure la sécurisation du capital investi dont la performance minimum est annoncée chaque année.  
Le capital reste disponible à tout moment via un rachat partiel ou total du contrat.

Les valeurs mobilières de placement ne répondant pas à l'ensemble de ces critères sont constatées le cas échéant distinctement à l'actif en « autres actifs financiers courants ». Il n'y en a aucune au 31 décembre 2010 et dans les autres périodes présentées.

Les valeurs mobilières de placement et les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur, lorsqu'elle peut être évaluée de manière fiable. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Les plus values de cessions réalisées sur ces valeurs mobilières de placements sont calculées selon la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS).

## **2.18 – Avantages accordés au personnel et paiement en actions**

### **2.18.1 – Avantages au personnel (IAS 19)**

#### **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnités de licenciement) sont provisionnées dès la mise en œuvre d'une procédure.

#### **Avantages postérieurs à l'emploi**

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légale et complémentaire) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par les salariés. L'obligation de l'entreprise est limitée au versement de cotisations.

Les régimes à contributions définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par la convention collective. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective qui tient compte d'une part des paramètres propres à chaque salarié (âge, catégorie socioprofessionnelle, l'âge de départ à la retraite...) et d'autre part des données spécifiques à l'entreprise (convention collective, taux de rotation prévisionnel des salariés et augmentation des salaires). Le calcul tient compte des impacts des différentes lois Fillon, traités comme des écarts actuariels.

Compte tenu de la rotation et de l'âge moyen du personnel, le montant de la dette actuarielle est non significatif (10 K€).

L'engagement est constaté au bilan en passif non courant, pour le montant de l'engagement total.

Le groupe a opté pour la constatation immédiate en résultat des écarts actuariels. Il n'existe pas de coûts des services passés.

Le groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à un fonds externe.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat en charge opérationnelle, la ventilation de la charge entre ses différentes composantes (coût des services rendus, le coût financier, indemnités versées, écarts actuariels,...) n'est pas donnée en annexe, compte tenu de l'impact non significatif.

#### **Droit individuel à la formation (DIF)**

La loi du 4 mai 2004 a ouvert, pour les salariés des entreprises françaises, un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation sont prises en charge par l'organisme de formation collecteur du groupe. Le surcoût éventuel est non comptabilisé car il représente un passif non significatif identifié. Au 31 décembre 2010, le DIF est de 6 522 heures.

#### **2.18.2 – Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)**

##### **Paiements en actions (BSPCE, stock-options, attribution d'actions gratuites,...)**

Le groupe a mis en place des plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE). A la date de transition, le groupe a opté uniquement pour le retraitement des contrats attribués après le 07/11/2002 et acquis après le 01/01/2005.

Le groupe a procédé au cours de l'exercice à l'émission d'un nouveau plan de BSPCE (cf. note 13).

Le groupe évalue à la date d'attribution la juste valeur des instruments pour les plans dont le paiement est fondé sur des actions qui sont réglées en instruments de capitaux propres. A la date de la dernière attribution d'un plan de paiement en actions gratuites (AGE du 27/02/2007) METabolic EXplorer n'était pas cotée sur un marché. Ainsi, la juste valeur des actions a été déterminée par un expert indépendant.

L'évaluation des BSPCE a été réalisée par un expert indépendant en utilisant la méthode binomiale de Cox, Ross & Rubinstein, qui prend en compte notamment les paramètres suivants : maturité, juste valeur de l'action sous-jacente, taux de volatilité, taux de distribution des dividendes estimé, taux sans risque estimé sur la période d'exercice des BSPCE.

L'évaluation des actions gratuites créées par l'AGE du 27/02/2007 et le Directoire du 8/10/2008 a été réalisée par un expert indépendant, en utilisant la méthode dite de Monte-Carlo qui prend en compte les conditions d'acquisition des droits (probabilité de présence, objectifs de cours de l'action, volatilité).

La juste valeur est figée à la date d'attribution, elle est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et de la probabilité d'acquisition de droits en tenant compte d'hypothèses de départ. La charge est recalculée à chaque date de clôture, après mise à jour de la liste des bénéficiaires et des hypothèses de départ. La variation par rapport à la charge cumulée de l'exercice précédent étant constatée comme une charge de personnel.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

Les conditions de performance liées à des conditions de marché sont prises en compte pour estimer la juste valeur des BSPCE. Les conditions de performance non liées à des conditions de marché sont prises en compte en tant que conditions d'acquisition des droits, et non au niveau de l'estimation de la juste valeur des BSPCE.

#### **2.19 – Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels**

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

## **2.20 – Impôts sur les bénéfices**

### **Impôt exigible**

L'impôt exigible est celui calculé selon les règles fiscales applicables en France. Il est présenté, le cas échéant, distinctement en passifs courants. La charge d'impôt de l'exercice est calculée sur la base du taux en vigueur.

Le crédit d'impôt recherche est présenté en diminution de l'actif des frais de recherche et développement au prorata des projets activés. Pour les projets non activés, la partie du crédit d'impôt recherche correspondante est présentée en autres produits et charges opérationnels.

Conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, le groupe a qualifié la contribution économique territoriale introduite par la loi de finances 2010 de charge opérationnelle et non de charge d'impôt sur les sociétés. Par conséquent, aucun calcul d'impôt différé n'a été effectué. Cette option avait été retenue pour l'exercice 2009.

### **Impôts différés**

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de versement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs.

Au 31 décembre 2010, le crédit d'impôt recherche est évalué selon les informations comptables réelles. Il est constaté en déduction des frais de développement pour la quote-part des frais activés, et en autres produits et charges opérationnels, cf supra pour la partie des dépenses restant en charge.

Les différences temporaires correspondent essentiellement aux déficits fiscaux reportables, à des retraitements dans le cadre du passage aux normes IFRS (contrats de crédit bail, actualisation de créances et de dettes non courantes, part des subventions sur les projets « activés » ...) ou à des réintégrations / déductions fiscales temporaires (provisions et charges non déductibles...).

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs. Les impôts différés devraient être consommés sur 3 ans maximum.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dans la mesure où le groupe a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et où les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

## **2.21 – Instruments financiers**

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers, et des dérivés.

Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, fournisseurs, dettes financières,...).

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après :

- Placements détenus jusqu'à l'échéance : le groupe ne détient à ce jour aucun instrument qui répond à cette définition,
- Actifs désignés en tant que «juste valeur par le résultat» : cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme. Les actifs concernés sont notamment les composantes des rubriques « trésorerie et équivalents de trésorerie », et « autres actifs financiers courants », dont les valeurs mobilières de placement.  
Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur à la date de clôture, les écarts de juste valeur étant constatés en résultat.
- Actifs et passifs constatés au coût : cette rubrique comprend les créances clients, dettes fournisseurs, les dépôts et cautionnements et autres créances et dettes commerciales. Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'origine

à la juste valeur, qui en pratique est proche de la valeur nominale. Ils sont évalués à la clôture à leur valeur comptable, ajustée le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. Les règles détaillées d'évaluation ont été présentées ci-dessus dans des notes spécifiques.

- ***Actifs et passifs constatés au coût amorti pour les prêts et les dettes***: cette rubrique comprend essentiellement les créances et dettes financières présentées au bilan en « autres actifs non courants », ou en « autres passifs non courants ». Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ces instruments sont évalués à la clôture au coût d'origine, diminué des amortissements en capital déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture de l'exercice est proche de la juste valeur.

Toutes les dettes financières du groupe entrent dans cette catégorie.

- ***Actifs disponibles à la vente***: cette rubrique comprend les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes. Les éléments affectés à cette catégorie sont essentiellement les titres de sociétés non consolidée non cotée, présentées au bilan en « actifs financiers non courants ». En l'absence de possibilité de détermination d'une juste valeur fiable, ces titres sont comptabilisés au coût d'acquisition. Une provision est constatée, lorsque leur juste valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société, est inférieure à leur valeur comptable. Les provisions pour dépréciation sont constatées en résultat. Elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, la ventilation des instruments financiers en fonction des méthodes de détermination de la juste valeur, est donnée en note 19.

### **Instruments dérivés**

Le groupe n'utilise à ce jour aucun instrument dérivé en couverture du risque de taux et du risque de change, compte tenu du faible montant des transactions faites en devises étrangères et des dettes financières.

Le groupe n'a effectué aucun reclassement entre les différentes catégories d'instruments financiers sur les exercices présentés.

## **2.22 – Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction le cas échéant des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients, hors taxes sur la valeur ajoutée. Il comprend les ventes d'analyse et autres prestations de services, les redevances (royalties) perçues sur les contrats de concession de droits d'utilisation et d'exploitation de brevets ainsi que les ventes de prestations de service liées à des contrats de recherche sur des commandes précises et les droits d'option sur négociation. Le cas échéant, les escomptes pour paiement comptant sont présentés en diminution du chiffre d'affaires.

Les facturations constatées avant la réalisation de la prestation de service ou de l'acquisition définitive des redevances sont constatées en produits constatés d'avance.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis à vis des tiers (production immobilisée, variation de stocks de produits finis, transferts de charges, ...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

### **2.221 Ventes de services, droits de consultation et d'offres (call-option)**

- **Ventes de services**

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de services (études d'évaluation biologique spécifiques et d'analyses des propriétés d'échantillons fournis par les clients) est constaté lorsque les services sont rendus et que les critères suivants sont remplis :

- L'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur,
- Le groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés,
- Le montant des revenus et les coûts associés peuvent être évalués de manière fiable,
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

Les critères pour les ventes d'analyse sont remplis généralement à la date de remise des résultats et des rapports scientifiques et notamment d'un rapport final.

- **Droits de consultation et d'offres (call-option)**:

Le chiffre d'affaires correspondant concerne essentiellement les montants payés pour la consultation des dossiers scientifiques et techniques portant sur des molécules précises par les sociétés souhaitant conclure un accord de partenariat futur avec METabolic EXplorer, en vue d'une production industrielle ou d'un partenariat ultérieur.

Ces montants sont définitivement acquis dès la signature d'un contrat de consultation, sans contrepartie future attendue. Ils ne seront notamment pas déduits des montants à payer si la consultation débouche sur un partenariat. Ils sont donc constatés en chiffre d'affaires à la date de signature du contrat de consultation.

#### 2.222 Redevances :

Ces redevances sont la contrepartie d'un accès à des procédés de fabrication, des droits d'utilisation de brevets existants et à venir relatifs à un procédé.

Différentes catégories de royalties existent :

- des royalties acquises quelque soient les résultats du projet de développement et dont le paiement est fonction d'un calendrier, sous réserve d'absence de rupture de contrat à la date d'échéance. Ces royalties sont constatées en chiffre d'affaires dès que la créance est acquise,
- des royalties dépendant de l'atteinte de jalons scientifiques précis et définitivement acquis une fois ceux-ci atteints. Les royalties sont constatées en chiffre d'affaires à chaque échéance de jalon ;
- des royalties correspondant à une rémunération sur les ventes réalisées par le client par le biais de la technologie bio-moléculaire faisant l'objet des droits d'utilisation. Ces royalties sont constatées en chiffre d'affaires au % du chiffre d'affaires, lorsque celui-ci peut être estimé de manière fiable, ou lorsque la créance est acquise.

### **2.23 – Autres produits de l'activité et autres produits et charges opérationnels**

#### 2.231 Autres produits de l'activité :

Le groupe bénéficie de subventions d'exploitation destinées à financer ses travaux de recherche pour des projets scientifiques. Les subventions sont constatées en résultat selon la méthode d'avancement des coûts, pour les projets non activés. Il en est de même pour le CIR qui est constaté en résultat pour la part liée à des projets non activés.

#### 2.232 Autres produits et charges opérationnels :

Les autres charges et produits opérationnels correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, tels que les résultats de cession des actifs.

### **2.24 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers**

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, intérêts sur contrats de location-financement, commissions et agios bancaires, impact de l'actualisation des dettes financières, etc.), diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### **2.25 – Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'autocontrôle, le cas échéant.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant :

- le résultat net retraité, le cas échéant, pour tenir compte des incidences de certains plans dilutifs,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription,...), retraité des actions d'auto-contrôle, le cas échéant. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse ou à la juste valeur pendant la période.

## 2.26 – Tableau des flux de trésorerie

Le groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par le CNC dans sa recommandation 2009-R-03.

Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- ⇒ les plus et moins values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque le groupe constate un impôt,
- ⇒ les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- ⇒ les flux liés aux intérêts versés sont classés en flux de financement,
- ⇒ les flux liés aux intérêts reçus sont classés en flux liés à l'activité.

La partie des crédits d'impôt recherche et subventions d'exploitation correspondant à des charges activées est constatée en diminution des acquisitions d'immobilisations de la période et vient impacter le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements.

## Note 3 – Chiffre d'affaires

|   | Notes | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|---|-------|-------------------|-------------------|
| Royalties                                       | 2.222 | 850               | 1 500             |
| Prestations de service & droits de consultation | 2.221 | 0                 | 0                 |
| <b>TOTAL</b>                                    |       | <b>850</b>        | <b>1 500</b>      |

Le CA a été réalisé avec un seul client situé en France.

## Note 4 – Charges de personnel

|  | Notes | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|--|-------|-------------------|-------------------|
| Avantages à court terme (salaires)               |       | 4 755             | 4 443             |
| Avantages à court terme / charges sociales       |       | 1 882             | 1 727             |
| <b>Salaires et charges</b>                       |       | <b>6 636</b>      | <b>6 170</b>      |
| Salaires et charges de développement immobilisés |       | -4 235            | -3 530            |
| Juste valeur des avantages payés en actions      | 13    | 67                | 684               |
| <b>TOTAL</b>                                     |       | <b>2 468</b>      | <b>3 324</b>      |

Avantages postérieurs à l'emploi / régimes à contributions définies : la charge nette liée aux engagements de fin de carrière est non significative. Elle est estimée à 10 K€ au 31 décembre 2010, contre 8 K€ au 31 décembre 2009 (cf. note 2.18.1).

## Note 5 – Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

|  | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| Dotations (-) et Reprises (+) aux amort. et prov. des immo. Incorp.  | -253              | -202              |
| Dotations (-) et Reprises (+) aux amort. et prov. des immo. Corp.    | -1 586            | -878              |
| Dotation nette prov. et variations juste valeur actifs Fin. courants | 0                 | 0                 |
| Dotation nette provision actifs circulants                           | 0                 | 0                 |
| Dotation nette provision pour risques et charges                     | 0                 | 0                 |
| <b>TOTAL DOTATIONS DE L'EXERCICE</b>                                 | <b>-1 839</b>     | <b>-1 080</b>     |
| Quote-part Subventions d'investissement                              | 25                | 29                |
| <b>TOTAL DOTATIONS NETTES</b>  | <b>-1 814</b>     | <b>-1 051</b>     |

## Note 6 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

|  | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie</b> | <b>1 264</b>      | <b>1 704</b>      |
| Intérêts sur emprunts et dettes de crédit-bail             | -316              | -165              |
| Autres frais & intérêts bancaires                          | -135              | -42               |
| Incidence actualisation dettes financières                 | 95                | -16               |
| <b>Cout de l'endettement financier brut</b>                | <b>-356</b>       | <b>-222</b>       |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>                 | <b>908</b>        | <b>1 482</b>      |
| Incidence actualisation créance d'impôt                    | 0                 | 5                 |
| <b>Autres produits et charges financiers</b>               | <b>0</b>          | <b>5</b>          |

Les variations de juste valeur des valeurs mobilières de placement n'ont aucune incidence sur les comptes au 31 décembre 2010 ainsi que sur les autres périodes présentées. Le groupe procède à des ventes – rachats sur les SICAV détenues, en fin de période. Pour cette raison, il n'y a pas d'écart entre le coût d'acquisition des SICAV détenues, et leur valeur d'inventaire à la clôture des périodes présentées.

Le groupe a bénéficié en 2008 et 2009 de taux de placements attractifs garantis (5,10% et 5%). En 2010, les taux appliqués ont été fixé aux taux du marché (3%) ce qui explique la variation des produits de trésorerie.

## Note 7 – Impôt sur le résultat

### 7.1 – Taux d'impôt

Le taux d'impôt différé retenu s'élève à 33,33% au 31 décembre 2010, ainsi que sur les autres périodes présentées.

## 7.2 – Détail de l'impôt comptabilisé

|                | 31/12/2010   | 31/12/2009 |
|----------------|--------------|------------|
| Impôt exigible | 0            | 2          |
| Impôt différé  | 1 534        | 664        |
| <b>Total</b>   | <b>1 534</b> | <b>666</b> |

## 7.3 – Rapprochement impôt théorique / impôt réel

|   | 31/12/2010   | 31/12/2009 |
|---|--------------|------------|
| Résultat avant impôt théorique                      | -4 708       | -2 740     |
| <i>Impôt théorique calculé selon le taux normal</i> | <b>1 569</b> | <b>913</b> |
| Défauts permanents (1)                              | -35          | 0,75%      |
| Crédits d'impôts                                    | 0            | 0,00%      |
| <b>Impôt constaté</b>                               | <b>1 534</b> | <b>666</b> |
|   | -32,58%      | -24,30%    |

(1) Impôt calculé sur l'attribution d'actions gratuites au personnel

## Note 8 – Résultat par action

*Résultat non dilué par action :*

|  | 31/12/2010   | 31/12/2009   |
|--|--------------|--------------|
| Résultat net (en K Euro)                 | -2 776       | -1 627       |
| Nombre d'actions moyen non dilué         | 20 892 424   | 20 887 424   |
| <b>Résultat net par action non dilué</b> | <b>-0,13</b> | <b>-0,08</b> |

*Résultat dilué par action :*

|                                      | 31/12/2010   | 31/12/2009   |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Résultat net                         | -2 776       | -1 627       |
| Nombre d'actions moyen dilué         | 22 418 401   | 22 241 901   |
| <b>Résultat net par action dilué</b> | <b>-0,12</b> | <b>-0,07</b> |

## Note 9 – Actifs non courants

### 9.1 – Actifs incorporels

|   | Brevets et Frais R&D | Logiciels et autres immo. Incorp | Immobilisations incorporelles en cours | Total des immobilisations incorporelles |
|---|----------------------|----------------------------------|--|---|
| <b>Solde net à la clôture du 31 décembre 2008</b> | <b>10 693</b>        | <b>198</b>                       | <b>220</b>                             | <b>11 111</b>                           |
| <b>Situation au 31 décembre 2009</b>              |                      |                                  |  |   |
| Solde net à l'ouverture                           | 10 693               | 198                              | 220                                    | 11 111                                  |
| Acquisitions                                      | 8 024                | 67                               | 110                                    | 8 201                                   |
| Subventions des programmes*                       | -3 273               | 0                                |  | -3 273                                  |
| Cessions  |                      | 0                                | 0                                      | 0                                       |
| Amortissements                                    | -89                  | -114                             | 0                                      | -202                                    |
| <i>Subvention portée au résultat</i>              | 0                    | 0                                | 0                                      | 0                                       |
| <b>Solde net à la clôture du 31 décembre 2009</b> | <b>15 355</b>        | <b>151</b>                       | <b>330</b>                             | <b>15 837</b>                           |
| <b>Situation au 31 décembre 2010</b>              |                      |                                  |  |   |
| Solde net à l'ouverture                           | 15 355               | 151                              | 330                                    | 15 837                                  |
| Acquisitions                                      | 8 890                | 92                               | 9                                      | 8 991                                   |
| Subventions des programmes*                       | -3 621               | 0                                | 0                                      | -3 621                                  |
| Cessions  | -279                 | 0                                | -52                                    | -331                                    |
| Amortissements                                    | -78                  | -116                             | 0                                      | -194                                    |
| <i>Subvention portée au résultat</i>              | 0                    | 0                                | 0                                      | 0                                       |
| <b>Solde net à la clôture du 31 décembre 2010</b> | <b>20 267</b>        | <b>127</b>                       | <b>287</b>                             | <b>20 682</b>                           |

\* lié à une nouvelle interprétation (12/2008) des normes IFRS sur le traitement du crédit impôt recherche et des subventions sur les coûts activés (voir note 2.8.1).

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a conduit à constater aucune dépréciation sur les exercices présentés. Il n'existe notamment pas de projets abandonnés, ou susceptibles d'être abandonnés, en fonction des informations disponibles à la clôture de l'exercice.

### 9.2 –Actifs corporels

|                                      | Constructions | Matériel,<br>Outilage et autres immobilisations corporelles | Total des immobilisations corporelles |
|--------------------------------------|---------------|---|---------------------------------------|
| <b>Situation au 31 décembre 2009</b> |               |   |                                       |
| Solde net à l'ouverture              | 91            | 5 499   | 5 590                                 |
| Acquisitions                         | 3 762         | 3 079   | 6 841                                 |
| Cessions                             | -8            | -14   | -23                                   |
| Amortissements                       | -62           | -803  | -866                                  |
| <i>Subvention portée au résultat</i> | 0             | 29  | 29                                    |
| <b>Solde net à la clôture</b>        | <b>3 782</b>  | <b>7 790</b>  | <b>11 572</b>                         |
| <b>Situation au 31 décembre 2010</b> |               |   |                                       |
| Solde net à l'ouverture              | 3 782         | 7 790   | 11 572                                |
| Acquisitions                         | 1 881         | 3 206   | 5 087                                 |
| Cessions                             | 0             | -15   | -15                                   |
| Amortissements                       | -378          | -1 167  | -1 545                                |
| <i>Subvention portée au résultat</i> | 0             | 0   | 0                                     |
| <b>Solde net à la clôture</b>        | <b>5 285</b>  | <b>9 815</b>  | <b>15 099</b>                         |

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a conduit à constater aucune dépréciation sur les exercices présentés.

**Comptes consolidés – Normes IFRS  
31 décembre 2010**

Il n'existe pas de garantie donnée pour des immobilisations corporelles au 31 décembre 2010. De même, aucun équipement n'est donné en garantie, prêté ou loué à un client (hors biens financés par crédit bail).

### **9.3 – Actifs financiers non courants**

Au 31 décembre 2010, les actifs financiers non courants sont constitués de dépôts et cautionnements, dont l'échéance de remboursement n'est pas connue.

### **9.4 – Autres actifs non courants**

Néant

## **Note 10 – Actifs courants (hors trésorerie)**

### **10.1 – Stocks**

Le détail du traitement des stocks est présenté en note 2.15.

### **10.2 – Clients**

|                     | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|---------------------|-------------------|-------------------|
| Valeur brute        | 1 065             | 565               |
| Provision clients   | 0                 | 0                 |
| <b>Valeur nette</b> | <b>1 065</b>      | <b>565</b>        |

Les créances clients ont une échéance inférieure à 1 an au 31 décembre 2010, et dans les autres périodes présentées. La part des créances clients échues et non provisionnées au 31 décembre 2010 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an, compte tenu du caractère non significatif de cette information (cf. note 23).

### **10.3 – Autres actifs courants**

|                                 | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| CIR (1)                         | 2 986             | 2 715             |
| Charges constatées d'avance (2) | 823               | 542               |
| Produits à recevoir (3)         | 2 187             | 2 308             |
| Divers (4)                      | 284               | 2 121             |
| <b>Valeur brute</b>             | <b>6 280</b>      | <b>7 686</b>      |
|                                 |                   |                   |
| Dépréciation                    |                   |                   |
| <b>Valeur nette</b>             | <b>6 280</b>      | <b>7 686</b>      |

- (1) le remboursement du CIR 2010 est prévu sur 2011;
- (2) Les charges constatées d'avance enregistrent principalement 432 K€ d'achats non consommés au 31 décembre 2010 (cf. note 2.15) ;
- (3) Produits à recevoir : il s'agit de produits à recevoir sur des subventions d'exploitation ;
- (4) Au 31 décembre 2010, les autres actifs divers correspondent principalement à des crédits de TVA.

Toutes les échéances des autres actifs courants sont inférieures à un an. La part des autres créances échues et non provisionnées au 31 décembre 2010 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an (cf. note 23).

## Note 11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

|   | <u><b>31/12/2010</b></u> | <u><b>31/12/2009</b></u> |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Valeurs mobilières                                      | 160                      | 8 584                    |
| <u>Comptes courants bancaires et disponibilités (1)</u> | <u>39 949</u>            | <u>40 213</u>            |
| <b>Trésorerie et équivalent de trésorerie</b>           | <b>40 110</b>            | <b>48 797</b>            |
| Concours bancaires créditeurs                           | 0                        | -10                      |
| <b>Trésorerie créditrice</b>                            | <b>0</b>                 | <b>-10</b>               |
| <b>Trésorerie nette</b>                                 | <b>40 110</b>            | <b>48 787</b>            |

(1) dont 33 056 K€ placés sur un contrat de capitalisation (cf. note 2.17).

Les variations de juste valeur au 31 décembre 2010 sont évoquées en note 6 supra.

## Note 12 – Capital et réserves

Le groupe n'est soumis à aucune exigence réglementaire spécifique en matière de capital.

La direction du groupe n'a pas défini de politique et de gestion spécifique du capital. Le groupe privilégie à ce jour un financement de son développement par fonds propres et endettement externe.

Le groupe inclut, pour le suivi de ses capitaux propres, l'ensemble des composantes de capitaux propres, et n'assimile pas de passifs financiers à des fonds propres.

| <i>en Euro</i>                    | <u><b>31/12/2010</b></u> | <u><b>31/12/2009</b></u> |
|-----------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Valeur du capital                 | 2 122 320                | 2 119 953                |
| Nombre d'actions total            | 21 223 200               | 21 199 533               |
| <b>Valeur nominale (en euros)</b> | <b>0,10</b>              | <b>0,10</b>              |

**Comptes consolidés – Normes IFRS  
31 décembre 2010**

L'évolution du nombre d'actions est donnée dans le tableau ci-dessous (cf. commentaires donnés dans le tableau des variations de capitaux propres).

|   | Total             |
|---|-------------------|
| <b>Nombre d'actions 31/12/2008</b>  | <b>20 349 497</b> |
| Actions émises sur la période (Directoire des 21/04/2009, 30/06/2009 et 22/12/2009) | 850 036           |
|   | 0                 |
| <b>Nombre d'actions 31/12/2009</b>  | <b>21 199 533</b> |
| Actions émises sur la période (Directoire des 19/01/2010, 08/07/2010 et 08/02/2011) | 23 667            |
|   | 0                 |
| <b>Nombre d'actions 31/12/2010</b>  | <b>21 223 200</b> |

Il existe un droit de vote double pour les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans. Au 31 décembre 2010, il existe 7 645 853 actions à droit de vote double.

Au 31 décembre 2010, le nombre total de droits de vote est de 28 852 386.

Les titres d'autocontrôle ont été constatés en moins des réserves. Le solde au 31 décembre 2010 s'élève à 20 000 actions, pour un montant de 130 K€.

Pour mémoire, les réserves sociales (hors résultat de l'exercice) de METabolic EXplorer se détaillent comme suit :

|                                    | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Primes                             | 65 404            | 65 393            |
| Réserves légales                   | 212               | 203               |
| Autres réserves                    | 9 317             | 7 627             |
| <b>Total des réserves sociales</b> | <b>74 933</b>     | <b>73 224</b>     |

## Note 13 – Paiements en actions

### **BSPCE en cours au 31 décembre 2010 :**

Les principales caractéristiques des BSPCE en cours au 31 décembre 2010 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

**Comptes consolidés – Normes IFRS  
31 décembre 2010**

| Bons de souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise        | En nombre      | Prix de souscription moyen par action | Valeur totale    |
|--|----------------|---------------------------------------|------------------|
| Capital : nombre d'actions à la clôture                        | 21 223 200     |                                       |                  |
| Bénéfice par action à la clôture (non dilué)                   | -0,13          |                                       |                  |
| Nombre de bons émis à l'ouverture <sup>(1)</sup>               | 9 953          | 0,82                                  | 812 780          |
| Nombre de bons émis et non attribués sur la période            |                |                                       |                  |
| Nombre de bons émis et attribués sur la période <sup>(2)</sup> | 178 500        | 6,38                                  | 1 138 295        |
| Nombre de bons émis antérieurement et attribués sur la période |                |                                       | 0                |
| Nombre de bons exercés sur la période                          | 70             | 1,65                                  | 11 550           |
| Nombre de bons rachetés et annulés sur la période              |                |                                       | 0                |
| Nombre de bons devenus caducs sur la période                   |                |                                       | 0                |
| Nombre de bons émis à la clôture                               | <b>188 383</b> | 1,66                                  | <b>1 939 525</b> |

(1) un bon de souscription donne droit à 100 actions

(2) BSPCE 2010 : 1 bon de souscription donne droit à une action

| Années d'échéances des BSPCE<br>(valeurs en Euro) | 2014    | 2020      |
|---|---------|-----------|
| Nombre de bons venant à échéance                  | 9 883   | 178 500   |
| Valeur totale                                     | 801 230 | 1 138 295 |
| Valeur unitaire moyenne / action (arrondie)       | 0,81    | 0,06      |

Au cours de l'exercice, un plan d'émission de 178 500 BSPCE a été mis en place en date du 19 octobre 2010.

Les bénéficiaires peuvent exercer leur BSPCE en deux tranches :

1<sup>ère</sup> tranche portant sur 50% des bons est exercisable à partir du 19/10/2012  
2<sup>ième</sup> tranche portant sur 50 % des bons exercisable à partir du 19/10/2014.

La valorisation de ces BSPCE a été réalisée par un expert indépendant selon la méthodologie dite de « Monte-Carlo ».

Une charge de 28 K€ a été comptabilisée par contrepartie des réserves.

***Actions gratuites en cours au 31 décembre 2010 :***

Au cours du l'exercice, il n'y a pas eu de nouveau plan d'attribution.

Pour le plan n° 2 des actions gratuites attribuées par le Directoire du 08/10/2008, l'attribution définitive est arrivée à échéance le 08/10/2010 soit 2 ans après la date d'acquisition.

Le Directoire du 08 février 2011 a constaté l'augmentation de capital consécutive à l'attribution définitive des 16 667 actions gratuites correspondantes.

Une charge de 39 K€ a été comptabilisée par contrepartie des réserves.

## Note 14 – Provisions courantes et non courantes

Le groupe n'a pas identifié de passif éventuels susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes.

## Note 15 – Trésorerie nette d'endettement

La trésorerie nette d'endettement est donnée dans le tableau ci-après :

|  | <u>31/12/2010</u> | <u>31/12/2009</u> |
|--|-------------------|-------------------|
| - Endettement financier brut (voir note 15.1)            | -12 439           | -8 981            |
| + Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 11) | 40 110            | 48 797            |
| +/- Autres actifs financiers courants                    | 0                 | 0                 |
| <b>Trésorerie nette d'endettement</b>                    | <b>27 670</b>     | <b>39 816</b>     |

### 15.1 – Variation de l'endettement financier brut

|   | <u>2010</u><br><u>(31/12)</u> | <u>2009</u><br><u>(31/12)</u> |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>Emprunts et dettes financières non courants</b>      |                               |                               |
| Solde à l'ouverture                                     | 5 069                         | 2 850                         |
| Souscriptions de la période                             | 8 113                         | 2 840                         |
| Remboursements de la période                            | -908                          | -13                           |
| Variation de l'actualisation                            | -171                          | 0                             |
| Reclassement non courant à courant                      | -1 333                        | -608                          |
| <b>Solde à la clôture</b>                               | <b>10 771</b>                 | <b>5 069</b>                  |
| <b>Découverts et autres concours bancaires courants</b> |                               |                               |
| Solde à l'ouverture                                     | 10                            | 90                            |
| Augmentation de la période                              | 0                             | 10                            |
| Diminution de la période                                | -10                           | -90                           |
| <b>Solde à la clôture</b>                               | <b>0</b>                      | <b>10</b>                     |
| <b>Dettes financières courantes</b>                     |                               |                               |
| Solde à l'ouverture                                     | 3 902                         | 722                           |
| Augmentation de la période                              | 0                             | 3 293                         |
| Diminution de la période                                | -3 609                        | -734                          |
| Variation de l'actualisation                            | 42                            | 13                            |
| Reclassement non courant à courant                      | 1 333                         | 608                           |
| <b>Solde à la clôture</b>                               | <b>1 668</b>                  | <b>3 902</b>                  |
| <b>TOTAL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>            |                               |                               |
| Solde à l'ouverture                                     | 8 981                         | 3 663                         |
| Augmentation de la période                              | 8 113                         | 6 143                         |
| Diminution de la période                                | -4 526                        | -838                          |
| Variation de l'actualisation                            | -129                          | 13                            |
| Reclassement non courant à courant                      | 0                             | 0                             |
| <b>Solde à la clôture</b>                               | <b>12 439</b>                 | <b>8 981</b>                  |

Le détail des dettes financières liées à des contrats de location-financement est présenté en note 15.3.

## 15.2 – Echéancier de l'endettement financier

|  | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Emprunts et dettes financières</b>          | <b>12 439</b>     | <b>8 971</b>      |
| A moins d'un an                                | 1 668             | 3 902             |
| Entre un et cinq ans                           | 6 130             | 3 549             |
| A plus de cinq ans                             | 4 640             | 1 520             |
| <b>Découverts et autres concours bancaires</b> | <b>0</b>          | <b>10</b>         |
| A moins d'un an                                | 0                 | 10                |
| Entre un et cinq ans                           | 0                 | 0                 |
| A plus de cinq ans                             | 0                 | 0                 |
| <b>Endettement financier global</b>            | <b>12 439</b>     | <b>8 981</b>      |
| A moins d'un an (1)                            | 1 668             | 3 912             |
| Entre un et cinq ans (2)                       | 6 130             | 3 549             |
| A plus de cinq ans (3)                         | 4 640             | 1 520             |

(1) Dont dettes à moins d'un an non actualisées :

- Crédit-baux : 1 333 K€ au 31 décembre 2010, 609 K€ au 31 décembre 2009.
- Emprunt : 335 K€ au 31 décembre 2010, 293 K€ au 31 décembre 2009.

(2) Dont dettes entre un an et cinq ans, non actualisées :

- Crédits-baux : 4 683 K€ au 31 décembre 2010, 2 152 K€ au 31 décembre 2009.
- Emprunt : 1 447 K€ au 31 décembre 2010, 1 397 K€ au 31 décembre 2009.

(3) Dont dettes à plus de 5 ans non actualisées :

- Crédits-baux : 4 013 K€ au 31 décembre 2010, 711 K€ au 31 décembre 2009.
- Emprunt : 428 K€ au 31 décembre 2010, 809 K€ au 31 décembre 2009.

L'essentiel des emprunts sont à taux fixe. Les intérêts non courus sont indiqués en note 15.3 ci-après.

Le groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité. De ce fait, aucune ventilation n'est donnée, sur la partie à moins d'un an de l'endettement financier.

Les dettes financières incluent, au 31 décembre 2010 :

- des dettes d'un montant total de 4 651 K€ au 31 décembre 2010, concernant 9 contrats de crédit bail dont 4 conclus sur 60 mois, 4 sur 84 mois et 1 sur 96 mois à taux fixes, entre 2006 et 2010. L'objet de ces contrats est le financement des matériels et outillages de laboratoire, pour une valeur brute totale de 6 533 K€. À noter, que sur l'exercice, trois contrat de crédit bail ont été conclu pour une valeur brute de 2 206 K€ et deux contrats ont été définitivement remboursés pour une valeur brute de 183 K€,
- d'une dette d'un montant de 5 370 K€ au 31 décembre 2010 concernant un contrat de crédit bail immobilier destiné à financer l'achat des locaux existant et la nouvelle construction pour une valeur brute totale de 5 570 K€. Le contrat de crédit bail est conclu sur une durée de 12 ans.
- d'un emprunt d'un montant de 2 210 K€ au 31 décembre 2010. L'objet de ce contrat est le financement des matériels destinés à notre unité de pilote industriel en cours de construction,

Le groupe possède une ligne de trésorerie négociée de 200 K€, dont les intérêts sont calculés sur le taux moyen mensuel du marché monétaire (T4M). Les découverts bancaires donnent lieu à agios bancaires calculés sur la base du TBB.

Les garanties liées à l'endettement financier sont détaillées en note 21 – Engagements hors bilan.

Il n'existe aucune dette financière conclue avant la clôture et mise en place postérieurement.

L'endettement financier n'est pas assorti de garantie ni de covenant (hors contrats de crédit bail).

### 15.3 – Dettes liées à des contrats de crédit bail

La part des dettes correspondant à des contrats de crédit bail est détaillée dans le tableau ci-après :

|  | <u>31/12/2010</u> | <u>31/12/2009</u> |
|--|-------------------|-------------------|
| A moins d'un an                          | 1 333             | 609               |
| Entre un et cinq ans                     | 4 683             | 2 152             |
| <u>A plus de cinq ans</u>                | <u>4 013</u>      | <u>711</u>        |
| <b>Dettes financières de crédit-bail</b> | <b>10 029</b>     | <b>3 472</b>      |

Les montants qui restent à payer au 31 décembre 2010 intérêts compris, représentent 5 186 K€ (contre 4 023 K€ au 31 décembre 2009) dont :

- 1 105 K€ à moins d'un an (contre 768 K€ au 31 décembre 2009) ;
- 3 639 K€ entre un an et cinq ans (contre 2 515 K€ au 31 décembre 2009) ;
- 441 K€ à plus de cinq ans (contre 740 K€ au 31 décembre 2009).

### 15.4 – Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes sont constituées de :

- Une avance sur royalties de 1 000 K€, dans le cadre d'un contrat avec un partenaire, qui viendra s'imputer en déduction de royalties perçues sur des ventes futures.
- L'impact de l'actualisation de cette dette est de -36 K€ au 31 décembre 2010.

Les autres dettes non courantes ont une échéance inférieure à 5 ans.

## Note 16 – Impôts différés

|  | <u>31/12/2010</u> | <u>31/12/2009</u> |
|--|-------------------|-------------------|
| Fiscalité sur déficits reportables                       | 2 355             | 1 126             |
| Fiscalités sur différences temporaires imposables        | 7                 | 7                 |
| Retraitements sur immobilisations incorporelles          | 66                | 17                |
| Retraitements sur subventions liées à la R&D activée (1) | 1 131             | 786               |
| Autres impôts différés actifs                            | 3                 | 5                 |
| <b>Impôt différé actif</b>                               | <b>3 562</b>      | <b>1 942</b>      |
|  |                   |                   |
| Fiscalité sur juste valeur des dettes financières        | -55               | -23               |
| Défauts sur durées d'amortissement                       | 0                 | 0                 |
| Retraitements sur immobilisations corporelles            | -44               | 10                |
| <b>Impôt différé passif</b>                              | <b>-99</b>        | <b>-13</b>        |
| <b>Impôt différé net</b>                                 | <b>3 463</b>      | <b>1 929</b>      |

L'ensemble des impôts différés sont comptabilisés.

**Comptes consolidés – Normes IFRS  
31 décembre 2010**

Les actifs d'impôts différés liés aux déficits fiscaux reportables ont été constatés en prenant en compte le budget prévisionnel limité aux 4 années suivantes. Comme en 2009, l'application de cette modalité conduit le groupe à constater l'intégralité des impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables.

Au 31 décembre 2010, il n'y a pas d'impôt différé imputé directement en réserves.

## Note 17 – Dettes fournisseurs et assimilées

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 1 428 K€ au 31 décembre 2010. Ces dettes sont à maturité inférieure à un an. La part des dettes échues au 31 décembre 2010 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an, cette information étant considérée comme non significative (cf. note 23).

## Note 18 – Autres passifs courants

|                                | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Dettes fiscales & sociales     | 1 360             | 1 221             |
| Produits constatés d'avance    | 79                | 129               |
| Dettes sur immobilisations     | 1 096             | 1 166             |
| Autres dettes d'exploitation   | 0                 | 1 127             |
| <b>Total des autres dettes</b> | <b>2 535</b>      | <b>3 643</b>      |

Les autres dettes ont une échéance inférieure à un an. La part des dettes échues au 31 décembre 2010 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an (cf note 23).

## Note 19 – Instruments financiers

### Actifs et passifs financiers

| (en K.Euros)                                  | Au 31 décembre 2010                    |                        |                                   | Au 31 décembre 2009                    |                        |                                   |
|---|--|------------------------|-----------------------------------|--|------------------------|-----------------------------------|
|   | Désignation des instruments financiers | Valeur nette comptable | Dont évalué à la Juste valeur (1) | Désignation des instruments financiers | Valeur nette comptable | Dont évalué à la Juste valeur (1) |
| <b>ACTIFS</b>                                 |  |                        |                                   |  |                        |                                   |
| Actifs financiers non courants                | A et D                                 | 15                     | 15                                | A et D                                 | 47                     | 47                                |
| Autres actifs non courants (2)                | C                                      | 0                      | 0                                 | C                                      | 0                      | 0                                 |
| Créances clients                              | D                                      | 1 065                  | 1 065                             | D                                      | 565                    | 565                               |
| Autres actifs courants (2)                    | D                                      | 4 093                  | 4 093                             | D                                      | 5 265                  | 5 265                             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie       | B                                      | 40 109                 | 40 109                            | B                                      | 48 797                 | 48 797                            |
| <b>PASSIFS</b>                                |  |                        |                                   |  |                        |                                   |
| Dettes financières courantes et non courantes | C                                      | 12 439                 | 12 439                            | C                                      | 8 981                  | 8 981                             |
| Autres passifs non courants (3)               | D                                      | 974                    | 974                               | D                                      | 687                    | 687                               |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés      | D                                      | 1 429                  | 1 429                             | D                                      | 1 088                  | 1 088                             |
| Autres passifs courants (3)                   | D                                      | 1 096                  | 1 096                             | D                                      | 2 281                  | 2 281                             |

(1) La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur.

(2) Hors créances fiscales (sauf Crédit Impôt Recherche) et sociales, et comptes de régularisation.

(3) Hors dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

**Comptes consolidés – Normes IFRS  
31 décembre 2010**

A : actifs disponibles à la vente.

B : actifs à la juste valeur par le résultat. Ils ne concernent en pratique que les valeurs mobilières de placement

C : actifs et passifs évalués au coût amorti,

D : actifs et passifs évalués au coût,

E : placements détenus jusqu'à l'échéance. Aucun actif ne répond à cette définition sur les exercices présentés.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent uniquement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 10-2).

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultats. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements, qui rentrent dans la catégorie 2 de l'amendement à IFRS 7 (données observables directement à partir des prix communiqués par les établissements financiers).

**Instruments dérivés**

Le groupe n'a pas mis en place d'instruments financiers dérivés.

## Note 20 – Effectifs

|  | <u>31/12/2010</u> | <u>31/12/2009</u> |
|--|-------------------|-------------------|
| Effectif fin de période (équivalent temps plein) | 120               | 104               |

## Note 21 – Engagements hors bilan

**Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe consolidé (engagements de rachat d'actions,...)**

non applicable

**Engagements hors bilan liés au financement du groupe**

Cf note 15.2.

**Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du groupe**

**Engagements liés aux contrats de location simple**

- Contrat de location simple portant sur des actifs mobiliers :

Les engagements présentés sur les trois exercices concernent principalement des locations de véhicules de société, ainsi que la location de divers matériels de bureautique.

Ci-dessous, la ventilation des engagements sur contrats de location simple sur les deux exercices présentés.

|  | <u>31/12/2010</u> | <u>31/12/2009</u> |
|--|-------------------|-------------------|
| Part - 1 an                                | 65                | 49                |
| Part 1 à 5 ans                             | 153               | 119               |
| Part + 5 ans                               | 0                 | 0                 |
| <b>Total engagements Locations Simples</b> | <b>218</b>        | <b>168</b>        |

- Contrat de location simple portant sur des actifs immobiliers :

Les engagements de loyers immobiliers souscrits par le groupe s'élèvent à 61 K€ au 31 décembre 2010 contre 608 K€ au 31 décembre 2009. Le groupe ayant procédé, au cours de l'exercice, au rachat de ses locaux existants, les baux correspondant ont été de fait résiliés.

Le groupe a toutefois conservé un bâtiment en location.

Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives, avec la possibilité pour le groupe, de donner congé des baux, tous les trois ans.

Ci-dessous, la ventilation des loyers et charges locatives, en parts à moins d'un an, entre 1 et 5 ans et à plus de 5 ans :

|  | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| Part - 1 an                                | 61                | 285               |
| Part 1 à 5 ans                             | 0                 | 323               |
| Part + 5 ans                               | 0                 | 0                 |
| <b>Total engagements Locations Simples</b> | <b>61</b>         | <b>608</b>        |

**Engagements liés à des commandes d'immobilisations**

Néant.

**Autres engagements donnés**

Néant.

**Autres engagements reçus**

Néant.

## Note 22 – Informations sur les parties liées

### 22.1 – Avantages accordés aux dirigeants membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

*Avantages accordés hors paiements en actions :*

Il n'existe aucun autre avantage accordé aux dirigeants, ni régime de retraite complémentaire, ni avantage à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi.

La rémunération brute globale des membres du Directoire s'élève à 719 K€ au 31 décembre 2010, et 275 K€ de charges sociales.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance s'élève à 44 K€ au 31 décembre 2010.

*Avantages accordés liés à des paiements en actions :*

Les avantages accordés liés à des paiements en actions (BSPCE) (voir notes 2.18 et 13) s'élèvent à 770 K€ au titre de 9 633 BSPCE accordés aux membres du Directoire.

### 22.2 – Transactions réalisées avec le groupe ayant un dirigeant en commun

Néant

## Note 23 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers

### **Risques de crédit :**

Le groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations à la date de clôture. Le groupe n'a pas pris en compte de garanties ni d'accords de compensation pour réaliser les tests de dépréciation des actifs financiers. Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs.

Les placements sont effectués auprès d'établissement bancaires choisis en tenant compte de leur solvabilité et du risque de contrepartie.

### **Risques de liquidité :**

Le groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité, les actifs courants, et notamment les éléments de trésorerie, étant très supérieurs aux passifs courants. Pour cette raison, les échéances n'ont pas été détaillées pour la part à moins d'un an.

### **Risques de marché :**

Le groupe n'est pas exposée à des risques de marché (risques de taux, risques de change, risques actions,...) significatifs. Toutefois, il détient des placements significatifs, qui génèrent des revenus financiers (intérêts). De ce fait, il est exposé à un risque de taux dont l'impact d'une variation de +/- 1 % est évalué à +/- 350 K€ sur les produits financiers.

### **Risque de contrepartie :**

Néant

## Note 24 : Evénements postérieurs à la clôture

La nouvelle dimension de l'entreprise, notamment à l'international, l'a amené à faire évoluer son mode de gouvernance. Sur proposition du Conseil de Surveillance réuni le 2 février 2011, le groupe a évolué vers une société à Conseil d'Administration. Ce changement a été voté lors de l'Assemblée Générale du 25 mars 2011.

## Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des Commissaires aux comptes pris en charge sur l'exercice :

| (en K€)  | Cabinet Mazars | Cabinet EXCO |
|--|----------------|--------------|
| Contrôle légal des comptes                           | 48             | 38           |
| Autre diligences directement rattachées à la mission | 0              | 0            |

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**METABOLIC EXPLORER  
S.A. au capital de 2.122.320 €.  
Siège social : Biopôle de Clermont-  
Limagne  
63 360 SAINT-BEAUZIRE**

-----  
R.C.S. Riom 423 703 107  
-----

**EXERCICE 2010**

**SA EXCO CLERMONT-FD**

14, avenue Marx Dormoy  
63 000 CLERMONT-FERRAND

**MAZARS**

131, boulevard Stalingrad  
69 624 VILLEURBANNE

---

**Commissaires aux comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale  
de RIOM**

**Membre de la Compagnie Régionale  
de LYON**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société METABOLIC EXPLORER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.1 – Référentiel comptable » des annexes aux comptes consolidés qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, de nouvelles normes et interprétations.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **▪ Frais de développement**

Les paragraphes « 2.8.1 - Frais de recherche et développement et brevets» et « 2.11 - Tests de dépréciation » de l'annexe aux comptes consolidés exposent les principes relatifs à l'activation des frais de développement et les tests de dépréciation mis en place.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

En ce qui concerne les tests de dépréciation, nos travaux ont consisté à apprécier les éléments constitutifs donnés et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir les calculs effectués par la Société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons réuni des éléments probants suffisants et appropriés sur le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

FAIT A CLERMONT-FERRAND ET VILLEURBANNE, LE 27 AVRIL 2011

**Les Commissaires aux Comptes**

**EXCO CLERMONT-FD**

**François VERDIER**

**Mandataire social**

**MAZARS**

**Olivier BIETRIX**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**METABOLIC EXPLORER  
S.A. au capital de 2.122.320 €.  
Siège social : Biopôle de Clermont-  
Limagne  
63 360 SAINT-BEAUZIRE**

-----  
R.C.S. Riom 423 703 107  
-----

**EXERCICE 2010**

**SA EXCO CLERMONT-FD**

14, avenue Marx Dormoy  
63 000 CLERMONT-FERRAND

---

**MAZARS**

131, boulevard Stalingrad  
69 624 VILLEURBANNE

---

**Commissaires aux comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale  
de RIOM**

**Membre de la Compagnie Régionale  
de LYON**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société METABOLIC EXPLORER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **▪ Frais de développement**

Le paragraphe « 2.1 Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels expose d'une part, les principes relatifs à l'activation des frais de développement et d'autre part les tests de dépréciation mis en place.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

En ce qui concerne les tests de dépréciation, nos travaux ont consisté à apprécier les éléments constitutifs donnés et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir les calculs effectués par la Société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons réuni des éléments probants suffisants et appropriés sur le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

FAIT A CLERMONT-FERRAND ET VILLEURBANNE, LE 27 AVRIL 2011

**Les Commissaires aux Comptes**

**EXCO CLERMONT-FD**

**François VERDIER**

**Mandataire social**

**MAZARS**

**Olivier BIETRIX**

# **COMPTES AUX NORMES FRANCAISES**

## **AU 31/12/2010**

**METABOLIC EXPLORER**

BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE  
63360 SAINT BEAUZIRE  
SA au capital de 2.122.320 euros

**Comptes Sociaux au 31 12 2010**

| <b>ACTIF du Bilan (en milliers d'euros)</b> | <b>Notes</b> | <b>Brut</b>   | <b>2010</b>   | <b>2009</b>   |
|---|--------------|---------------|---------------|---------------|
|   |              |               | Amort. Prov   | Net           |
| Immobilisations incorporelles               | 2.1 & 3      | 32 460        | 1 138         | 31 321        |
| Immobilisations corporelles                 | 4            | 7 000         | 1 542         | 5 458         |
| Immobilisations financières                 | 5            | 15            |               | 15            |
| <b>Total actif immobilisé</b>               |              | <b>39 475</b> | <b>2 680</b>  | <b>36 795</b> |
| Stocks                                      | 2.4          | -             | -             | -             |
| Créances Clients et rattachés               | 6            | 1 065         |               | 1 065         |
| Autres créances                             | 7            | 6 481         |               | 6 481         |
| Trésorerie                                  | 8.1          | 40 240        |               | 40 240        |
| <b>Total actif circulant</b>                |              | <b>47 786</b> |               | <b>47 786</b> |
| Charges constatées d'avance                 | 18.3         | 823           |               | 823           |
| <b>Total régularisation actif</b>           |              | <b>823</b>    |               | <b>823</b>    |
| <b>Total général Actif</b>                  |              | <b>88 084</b> | <b>2 680</b>  | <b>85 404</b> |
|   |              |               |               | <b>89 176</b> |
| <b>PASSIF du Bilan</b>                      | <b>Notes</b> |               | <b>2010</b>   | <b>2009</b>   |
| Capital                                     | 10           |               | 2 122         | 2 120         |
| Primes d'émissions                          |              |               | 65 403        | 65 393        |
| Réserves                                    |              |               | 212           | 203           |
| Autres réserves                             |              |               | 9 317         | 7 627         |
| Report à nouveau                            |              |               | -753          | 1 700         |
| Résultat de l'exercice                      |              |               | 566           | 103           |
| Subventions d'investissement                |              |               |               |               |
| <b>Capitaux propres</b>                     | 11           |               | <b>76 868</b> | <b>77 146</b> |
| Avances conditionnées                       | 12           |               | <b>336</b>    | -             |
| Provisions pour risques & charges           |              |               | -             | <b>40</b>     |
| Emprunts-Dettes s/ Etabl.Crédit             | 13           |               | <b>2 211</b>  | <b>2 500</b>  |
| Concours bancaires courants                 | 8.2          |               |               | <b>10</b>     |
| Emprunts-Dettes divers                      |              |               |               | <b>3 000</b>  |
| Dettes Fournisseurs et rattachées           |              |               | 1 429         | 1 088         |
| Dettes fiscales et sociales                 |              |               | 2 385         | 2 261         |
| Dettes / immobilisations                    |              |               | 1 096         | 1 166         |
| Autres dettes                               |              |               | -             | 1 087         |
| Produits constatés d'avance                 | 18.3         |               | 1 079         | 879           |
| <b>Total passifs circulants</b>             | 14           |               | <b>5 988</b>  | <b>6 480</b>  |
| <b>Total général Passif</b>                 |              |               | <b>85 404</b> | <b>89 176</b> |

| <b>Compte de résultat (en milliers d'euros)</b>           | <b>Notes</b> | <b>2010</b>   | <b>2009</b>   |
|---|--------------|---------------|---------------|
| Ventes Marchandises France                                |              |               |               |
| Ventes Marchandises Export                                |              |               |               |
| Ventes Biens France                                       |              |               |               |
| Ventes Biens Export                                       |              |               |               |
| <b>Chiffres d'affaires Nets</b>                           | <b>19</b>    | -             | -             |
| Production stockée  |              |               |               |
| Production immobilisée                                    | 3            | 8 527         | 7 284         |
| Subventions d'exploitation                                | 2.7          | 1 240         | 1 092         |
| Reprises sur amortissements et transf. de charges         |              | 181           | 164           |
| Autres produits   | 19           | 850           | 1 500         |
| <b>Total produits d'exploitation</b>                      |              | <b>10 798</b> | <b>10 040</b> |
| Achats de marchandises                                    |              |               |               |
| Variations de stocks (marchandises)                       |              |               |               |
| Achats MP & autres approvisionnements                     |              | 757           | 808           |
| Autres charges externes                                   |              | 6 853         | 5 127         |
| Impôts taxes & assimilés                                  |              | 167           | 201           |
| Salaires & traitements                                    |              | 4 755         | 4 443         |
| Charges sociales  |              | 1 882         | 1 727         |
| Dot amorts sur immos                                      |              | 834           | 492           |
| Autres charges  |              | 138           | 124           |
| <b>Total charges d'exploitations</b>                      |              | <b>15 385</b> | <b>12 921</b> |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                            |              | <b>-4 587</b> | <b>-2 881</b> |
| Produits des autres VMP                                   |              |               |               |
| Autres intérêts & produits assimilés                      |              | 1 330         | 1 652         |
| Produits nets sur cessions de VMP                         |              | 11            | 130           |
| <b>Total des produits financiers</b>                      |              | <b>1 342</b>  | <b>1 782</b>  |
| Intérêts & charges assimilés                              |              | 198           | 78            |
| Charges nettes sur cessions de VMP                        |              | 198           | 78            |
| <b>Total des charges financières</b>                      |              | <b>198</b>    | <b>78</b>     |
| <b>Résultat Financier</b>                                 |              | <b>1 143</b>  | <b>1 704</b>  |
| <b>Résultat Courant avant impôts</b>                      |              | <b>-3 444</b> | <b>-1 178</b> |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion          |              | 2             | 84            |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital          |              | 5 502         | 1 632         |
| Reprises sur provisions & transferts de charges           |              | 5 504         | 1 716         |
| <b>Total des produits exceptionnels</b>                   |              | <b>5 504</b>  | <b>1 716</b>  |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion         |              | 7             | 4             |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital         |              | 5 792         | 1 549         |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions |              | 5 799         | 1 553         |
| <b>Total des charges exceptionnelles</b>                  |              | <b>5 799</b>  | <b>1 553</b>  |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                              | <b>20</b>    | <b>-295</b>   | <b>163</b>    |
| Participation des salariés aux fruits de l'entreprise     |              |               |               |
| Impôt sur les bénéfices                                   | 15           | -2 986        | -2 715        |
| <b>Total des produits</b>                                 |              |               |               |
| <b>Total des charges</b>                                  |              |               |               |
| <b>Bénéfice ou Perte</b>                                  |              | <b>-753</b>   | <b>1 700</b>  |

Monnaie de tenue : EURO  
Monnaie de présentation : EURO

Annexe au bilan pour l'exercice au 31/12/2010 dont le total est de 85 403 579,89 euros.  
et au compte de résultat présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 752 542,67 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **Note 1 : Faits caractéristiques de l'exercice**

La société continue son évolution qui est en ligne avec les objectifs qu'elle s'est fixée à savoir :

**\* Propriété Industrielle : un patrimoine renforcé**

Dépôt de 9 nouvelles familles de brevets qui porte le portefeuille à 312 titres pour 56 familles de brevets.

**\* Performance de son portefeuille de produits : PDO**

Production de lots de PDO qui sont testés chez des industriels pour leurs applications en propre.

**\* Usine de Production PDO**

Création d'une filiale en Malaisie pour accueillir la future première usine de production de PDO.

**\* Partenariat : renforcement**

Signature d'un contrat cadre coopération avec INRA. Ce partenariat n'a pas d'impact sur les comptes de l'exercice.

**\* Aides et subventions : BIO2CHEM**

Obtention d'une aide ISI (Innovation Stratégique Industrielle) de 6,8 M€ d'OSEO dans le cadre du programme Bio2Chem.

**\* Infrastructures industrielles : rachat des locaux existants et extension du laboratoire**

Achèvement des infrastructures industrielles, qui porte le patrimoine immobilier de la société à 4 200 m<sup>2</sup>. La société a eu recours à un crédit bail immobilier d'un montant de 6 millions d'euros pour financer cet investissement.

## Note 2 : Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 2.1 Immobilisations incorporelles

#### 2.1.1 Frais de recherche et de développement et brevets

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des procédés qui donnent lieu au dépôt d'un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont immobilisés lorsque les 6 critères définis par le CRC 2004-06 sont respectés : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

La société analyse périodiquement le respect des critères d'activation. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis, permettant une ventilation détaillée des coûts engagés par projet. Seuls les frais directement affectables à un projet sont activés.

Ces frais sont maintenus à l'actif tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux brevets et notamment lorsque la société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus dans la limite, pour les brevets, de la durée de protection juridique (20 ans pour les brevets). Cette durée est définie par projet en fonction des caractéristiques économiques propres à chaque projet de développement.

L'amortissement commence dès que l'actif est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès que la décision d'exploitation industrielle de la molécule dont les frais de développement ont été immobilisés est prise. Cette phase correspond à une phase clairement identifiée dans le déroulement des projets.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation .

Ceux-ci sont réalisés pour chaque arrêté comptable (annuel et semestriel), pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie, et actifs amortissables en cours à la clôture de l'exercice) et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Il n'existe pas d'actif à durée de vie indéfinie.

Les tests de dépréciation portent essentiellement sur les projets de développement. Les unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe d'actifs générant des entrées de flux de trésorerie indépendants) correspondent aux projets de développement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue des actifs et de leurs sorties à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend ni en compte l'impact de la structure financière, ni l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

Les principaux paramètres pris en compte pour la mise en œuvre des tests de dépréciation par projet de développement sont repris ci-dessous :

- Les principaux paramètres intégrés dans l'élaboration de ces tests à la date d'établissement des états financiers sont listés ci-dessous :
  - Prix de ventes des produits issus des procédés de fabrication de l'entreprise,
  - Coût d'achat des matières premières utilisées dans les procédés de fabrication,
  - Coût d'achat des matières premières utilisées dans la fabrication des produits par les concurrents,
- Horizon défini des prévisions : durée de vie maximum entre la durée de vie jusqu'à la date d'expiration de la protection industrielle du dernier brevet déposé, qui est au maximum de 20 ans et le cas échéant la durée de vie du (des) contrat(s) d'exploitation de ces brevets,
- Taux d'actualisation déterminé à partir du taux sans risque (taux des OAT à 10 ans à la date de clôture), majoré d'une prime définie par projet. Dans le secteur de la chimie, le taux habituellement utilisé pour calculer la valeur d'utilité des investissements industriels est compris entre 8% et 12%. Le taux retenu par METabolic EXplorer s'élève à 12%.

### **2.1.2 Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus ou à leur coût de production en cas de production interne.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles, essentiellement constituées de logiciels créés par METabolic EXplorer et de brevets, sont toutes à durée de vie définie. Elles sont amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire.

Les durées d'amortissement sont de :

- 5 ans pour les logiciels créés ;
- 3 ans pour les logiciels informatiques significatifs et de un an pour les autres

## **2.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| . Constructions                       | 20 ans         |
| . Aménagement constructions           | 10 et 15 ans   |
| . Matériel et outillage industriels   | 8 ans          |
| . Matériel informatique / recherche   | 4 ans          |
| . Installations spécifiques           | 2, 7 et 10 ans |
| . Installations générales             | 7 et 10 ans    |
| . Matériels de bureau et informatique | 1 à 4 ans      |
| . Mobilier                            | 7 et 10 ans    |

### **2.3 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **2.4 Stocks**

En 2010, la société n'est pas en phase de production et de vente. Par conséquent, les consommables non consommés, identifiés lors de l'inventaire physique de fin d'année (semaines 51 et 52), ne répondant pas à ses critères de stocks ont été enregistrés en charges constatées d'avance (cf note 9).

## **2.5 Crédits**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **2.6 Avances conditionnées**

La société a bénéficié d'une aide OSEO innovation de 6 792 K€ (signée le 21/12/2010), pour le financement du programme d'Innovation Stratégique Industrielle « Bio2Chem ».

Cette aide est constituée d'une avance remboursable de 4 656 K€, et d'une subvention de 2 136 K€. Les premiers versements ont été effectués en décembre 2010. La société a alors perçu 336 K€ au titre de l'avance remboursable. Les avances complémentaires sont prévues au 1<sup>er</sup> juin de chaque année, entre 2011 et 2015 et selon le contrat bénéficiaire spécifique. Les modalités de remboursement sont également définies dans le même contrat.

## **2.7 Subventions d'exploitation**

La société bénéficie de subventions d'exploitation destinées principalement à financer ses travaux de recherche pour des projets scientifiques. Les subventions sont constatées en résultat selon la méthode d'avancement des coûts.

## **2.8 D.I.F.**

Le Droit individuel à la formation pour les salariés de la Société s'élève au 31/12/2010 à 6 522 heures acquises.

### Note 3 : Immobilisations incorporelles

|                                | Frais de R&D | Brevets,<br>Licences | Autres<br>immobilisations<br>incorporelles | Total         |
|--------------------------------|--------------|----------------------|--|---------------|
| <b>Solde net au 31/12/2007</b> | <b>0</b>     | <b>8 324</b>         | <b>128</b>                                 | <b>8 452</b>  |
| acquisitions                   | -            | 6 336                | 148  | 6 484         |
| amortissements et provisions   | -            | -192                 | -  | -192          |
| <b>Solde net au 31/12/2008</b> | <b>0</b>     | <b>14 468</b>        | <b>276</b>                                 | <b>14 744</b> |
| acquisitions                   | -            | 8 060                | 110  | 8 170         |
| amortissements et provisions   | -            | -202                 | -  | -202          |
| <b>Solde net au 31/12/2009</b> | <b>0</b>     | <b>22 326</b>        | <b>386</b>                                 | <b>22 712</b> |
| acquisitions / cessions        | -            | 8 846                | -43  | 8 803         |
| amortissements et provisions   | -            | -194                 | -  | -194          |
| <b>Solde net au 31/12/2010</b> | <b>1</b>     | <b>30 978</b>        | <b>343</b>                                 | <b>31 321</b> |

### Note 4 : Immobilisations corporelles

|                                | Constructions | Installations,<br>matériels &<br>autres | Immobilisations<br>en cours | Total        |
|--------------------------------|---------------|---|-----------------------------|--------------|
| <b>Solde net au 31/12/2007</b> | <b>3</b>      | <b>331</b>                              | <b>3 263</b>                | <b>3 597</b> |
| acquisitions / cessions        | 638           | 1 032                                   | -2 794                      | -1 124       |
| amortissements et provisions   | -44           | -148                                    | -                           | -192         |
| <b>Solde net au 31/12/2008</b> | <b>597</b>    | <b>1 215</b>                            | <b>469</b>                  | <b>2 281</b> |
| acquisitions / cessions        | -7            | 66                                      | 6 126                       | 6 185        |
| amortissements et provisions   | -62           | -216                                    | -                           | -278         |
| <b>Solde net au 31/12/2009</b> | <b>528</b>    | <b>1 065</b>                            | <b>6 595</b>                | <b>8 188</b> |
| acquisitions / cessions        | 1 881         | 1 492                                   | -5 537                      | -2 164       |
| amortissements et provisions   | -378          | -187                                    | 0                           | -566         |
| <b>Solde net au 31/12/2010</b> | <b>2 031</b>  | <b>2 369</b>                            | <b>1 058</b>                | <b>5 458</b> |

### Note 5 : Immobilisations financières

|                                | Participations | Autres<br>immobilisations<br>financières | Total     |
|--------------------------------|----------------|--|-----------|
| <b>Solde net au 31/12/2007</b> | <b>0</b>       | <b>35</b>                                | <b>35</b> |
| acquisitions                   | -              | 14                                       | 14        |
| amortissements et provisions   | -              | -  | 0         |
| <b>Solde net au 31/12/2008</b> | <b>0</b>       | <b>49</b>                                | <b>49</b> |
| acquisitions                   | -              | -2                                       | -2        |
| amortissements et provisions   | -              | -  | 0         |
| <b>Solde net au 31/12/2009</b> | <b>0</b>       | <b>47</b>                                | <b>47</b> |
| acquisitions / cessions        | -              | -32                                      | -32       |
| amortissements et provisions   | -              | -  | 0         |
| <b>Solde net au 31/12/2010</b> | <b>0</b>       | <b>15</b>                                | <b>15</b> |

**Note 6 : Créances clients**

| Note                            | au 31 décembre |            |
|---------------------------------|----------------|------------|
|                                 | 2010           | 2009       |
|                                 | Net            | Net        |
| Créances clients (Valeur Brute) | 1 065          | 565        |
| Créances clients (Dépréciation) | -              | -          |
| <b>Total</b>                    | <b>1 065</b>   | <b>565</b> |

**Note 7 : Autres créances**

| Autres créances - part à court terme (moins d'un an) | au 31 décembre |              |
|--|----------------|--------------|
|  | 2010           | 2009         |
|  | Net            | Net          |
| TVA Déductible                                       | 1 180          | 1 122        |
| Crédit de TVA  | 125            | 800          |
| Groupe & associés                                    | -              | -            |
| Crédits d'impôts <sup>(1)</sup>                      | 2 986          | 2 715        |
| Autres créances                                      | 2 190          | 3 546        |
| <b>Sous-total part à court terme</b>                 | <b>6 481</b>   | <b>8 183</b> |

  

| Autres créances - part à long terme (plus d'un un) | 6 481 | 8 183 |
|--|-------|-------|
| Néant  |       |       |

<sup>(1)</sup> Comme le CIR 2009, le CIR 2010 est remboursable immédiatement (Loi finances 2010).

## Note 8 : Trésorerie

### 8.1 Disponibilité à l'Actif

| Note   | au 31 décembre |               |
|--|----------------|---------------|
|  | 2010<br>Net    | 2009<br>Net   |
| Actions propres <sup>(1)</sup>                 | 130            | 142           |
| Valeurs Mobilières de placement <sup>(1)</sup> | 160            | 8 584         |
| Comptes bancaires <sup>(2)</sup>               | 39 949         | 40 213        |
| <b>Total</b>                                   | <b>40 240</b>  | <b>48 939</b> |

<sup>(1)</sup> les actions propres et Valeurs Mobilières de Placement ne présentent pas de plus values latentes au 31/12/2010.

<sup>(2)</sup> dont 33 419 K€ placés sur un compte rémunéré.

### 8.2 Passif de trésorerie

| Note  | au 31 décembre |             |
|---|----------------|-------------|
|   | 2010<br>Net    | 2009<br>Net |
| Concours bancaires courants <sup>(1)</sup>    |                | 10          |
| <b>Total</b>                                  | <b>0</b>       | <b>10</b>   |
| <i>(1) dont garanti par une sureté réelle</i> | 0              | 0           |

### 8.3 Trésorerie nette

**40 240      48 929**

## Note 9 : Comptes de régularisation actif

| Note   | au 31 décembre |             |
|--|----------------|-------------|
|  | 2010<br>Net    | 2009<br>Net |
| Charges constatées d'avance  | 391            | 165         |
| Produits approvisionnés non consommés destinés aux opérations de recherche | 2.4            | 432         |
| <b>Total</b>   | <b>823</b>     | <b>542</b>  |

## Note 10 : Capital

### 10.1 : Capital émis

Le capital est de 2 122 320 € au 31 décembre 2010.

Le nominal de chaque action est de 0,10 euros

| (Nombre d'actions)                                       | Actions ordinaires<br>A | Actions privilégiées<br>B | Actions privilégiées<br>C | Actions privilégiées<br>D | Actions nouvelles | Total             |
|--|-------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Actions composant le capital social au 31/12/2008</b> | <b>0</b>                | <b>0</b>                  | <b>0</b>                  | <b>0</b>                  | <b>20 349 497</b> | <b>20 349 497</b> |
| Actions émises pendant l'exercice <sup>(1)</sup>         | -                       | -                         | -                         | -                         | 850 036           | 850 036           |
| Actions remboursées pendant l'exercice                   | -                       | -                         | -                         | -                         | -                 | -                 |
| <b>Actions composant le capital social au 31/12/2009</b> | <b>0</b>                | <b>0</b>                  | <b>0</b>                  | <b>0</b>                  | <b>21 199 533</b> | <b>21 199 533</b> |
| Actions émises pendant l'exercice <sup>(2)</sup>         | -                       | -                         | -                         | -                         | 23 667            | 23 667            |
| Actions remboursées pendant l'exercice                   | -                       | -                         | -                         | -                         | -                 | 0                 |
| <b>Actions composant le capital social au 31/12/2010</b> | <b>0</b>                | <b>0</b>                  | <b>0</b>                  | <b>0</b>                  | <b>21 223 200</b> | <b>21 223 200</b> |

<sup>(1)</sup> consécutif à l'exercice de BSPCE.

<sup>(2)</sup> consécutif à l'exercice de BSPCE et attribution d'actions gratuites constatées par les Directoires du 19 janvier et du 08 juillet 2010.

## 10.2 : Capital non émis

### 10.2.1 : au 31/12/2010

| Valeur mobilière<br>Type                            | BSPCE N°<br>T1                    | BSPCE<br>N°124/6/200<br>4 A   | BSPCE<br>2005-01                 | BSPCE<br>2005-02 (a)        | BSPCE<br>2005-02 (b)            | BSPCE<br>2005-03                 | BSPCE<br>2005-04               | BSPCE<br>2010                        |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| Organe émetteur                                     | AGE                               | AGE                           | AGE                              | AGE                         | AGE                             | AGE                              | AGE                            | AGE                                  |
| Date d'émission/autorisation                        | 07/11/2002                        | 24/06/2004                    | 05/07/2005                       | 05/07/2005                  | 05/07/2005                      | 05/07/2005                       | 05/07/2005                     | 19/10/2010                           |
| Nombre de VM émises ou autorisées                   | 2 500                             | 2 500                         | 1 200                            | 520                         | 400                             | 1 200                            | 7 600                          | 178 500                              |
| Nombre de titres potentiels à émettre au 31/12/2010 | 125 000                           | 47 000                        | 90 000                           | 6 000                       | 17 000                          | 70 000                           | 633 300                        | 178 500                              |
| Date début d'attribution / souscription             | 07/11/2002                        | 24/06/2004                    | 05/07/2005                       | 12/07/2005                  | 05/07/2005                      | 05/07/2005                       | 05/07/2005                     | 19/10/2010                           |
| Date fin d'attribution                              | 06/11/2003                        | 24/06/2005                    | 05/07/2005                       | 05/07/2006                  | 05/07/2006                      | 05/07/2006                       | 05/07/2005                     | 19/10/2014                           |
| Délégation au Directoire pour l'attribution         | Oui                               | Oui                           | Non                              | Oui                         | Oui                             | Non                              | Oui                            | Oui                                  |
| Prix de souscription (en €)                         | 0                                 | 0                             | 0                                | 0                           | 0                               | 0                                | 0                              | 0                                    |
| Prix d'exercice par action (en €)                   | 1,4                               | 1,4                           | 0,67                             | 0,67                        | 1,65                            | 0,67                             | 0,67                           | 6,38                                 |
| Fonds propres potentiels créés                      | 175 000                           | 65 800                        | 59 940                           | 3 996                       | 28 050                          | 46 620                           | 421 778                        | 1 138 295                            |
| Date début d'exercice / conversion possible         |                                   | 24/06/2004                    | 05/07/2005                       | 12/07/2005                  | 05/07/2005                      | 05/07/2005                       | 05/07/2005                     | 19/10/2010                           |
| Date fin d'exercice / conversion possible           | 31/12/2011                        | 31/12/2011                    | 31/12/2011                       | 31/12/2011                  | 31/12/2011                      | 31/12/2011                       | 31/12/2011                     | 19/10/2020                           |
| Condition d'exercice                                | Non                               | Non                           | Non                              | Non                         | Oui                             | Non                              | Non                            | Non                                  |
| <b>Statut au 31/12/2010</b>                         | 1800 attribués<br>1250 exerçables | 1050 attribués 470 exerçables | 1200 attribués et 900 exerçables | 600 attribués 60 exerçables | 400 attribués et 170 exerçables | 1200 attribués et 700 exerçables | 7600 attribués 6333 exerçables | 178 500 attribués 178 500 exerçables |

**10.2.2 : au 31/12/2009**

| Valeur mobilière<br>Type                            | BSPCE N°<br>T1                    | BSPCE<br>N°124/6/200<br>4 A   | BSPCE<br>2005-01                 | BSPCE<br>2005-02 (a)        | BSPCE<br>2005-02 (b)            | BSPCE<br>2005-03                 | BSPCE<br>2005-04                  |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| Organe émetteur                                     | AGE                               | AGE                           | AGE                              | AGE                         | AGE                             | AGE                              | AGE                               |
| Date d'émission/autorisation                        | 07/11/2002                        | 24/06/2004                    | 05/07/2005                       | 05/07/2005                  | 05/07/2005                      | 05/07/2005                       | 05/07/2005                        |
| Nombre de VM émises ou autorisées                   | 2 500                             | 2 500                         | 1 200                            | 520                         | 400                             | 1 200                            | 7 600                             |
| Nombre de titres potentiels à émettre au 31/12/2009 | 125 000                           | 47 000                        | 90 000                           | 6 000                       | 24 000                          | 70 000                           | 633 300                           |
| Date début d'attribution / souscription             | 07/11/2002                        | 24/06/2004                    | 05/07/2005                       | 12/07/2005                  | 05/07/2005                      | 05/07/2005                       | 05/07/2005                        |
| Date fin d'attribution                              | 06/11/2003                        | 24/06/2005                    | 05/07/2005                       | 05/07/2006                  | 05/07/2006                      | 05/07/2006                       | 05/07/2005                        |
| Délégation au Directoire pour l'attribution         | Oui                               | Oui                           | Non                              | Oui                         | Oui                             | Non                              | Oui                               |
| Prix de souscription (en €)                         | 0                                 | 0                             | 0                                | 0                           | 0                               | 0                                | 0                                 |
| Prix d'exercice par action (en €)                   | 1,4                               | 1,4                           | 0,67                             | 0,67                        | 1,65                            | 0,67                             | 0,67                              |
| Fonds propres potentiels créés                      | 175 000                           | 65 800                        | 59 940                           | 3 996                       | 39 600                          | 46 620                           | 421 778                           |
| Date début d'exercice / conversion possible         |                                   | 24/06/2004                    | 05/07/2005                       | 12/07/2005                  | 05/07/2005                      | 05/07/2005                       | 05/07/2005                        |
| Date fin d'exercice / conversion possible           | 31/12/2011                        | 31/12/2011                    | 31/12/2011                       | 31/12/2011                  | 31/12/2011                      | 31/12/2011                       | 31/12/2011                        |
| Condition d'exercice                                | Non                               | Non                           | Non                              | Non                         | Oui                             | Non                              | Non                               |
| <b>Statut au 31/12/2009</b>                         | 1800 attribués<br>1250 exercables | 1050 attribués 470 exercables | 1200 attribués et 900 exercables | 600 attribués 60 exercables | 400 attribués et 240 exercables | 1200 attribués et 700 exercables | 7600 attribués et 6333 exercables |

Aucune attribution de BSPCE ou de Stock options n'est intervenue sur l'exercice.

## Note 11 : Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2010 s'analyse comme suit :

|   | Capital      | Primes        | Réserves     | Report à nouveau | Résultat      | Subventions d'investissement | Total capitaux propres |
|---|--------------|---------------|--------------|------------------|---------------|------------------------------|------------------------|
| <b>Solde au 31/12/2008</b>                      | <b>2 035</b> | <b>65 291</b> | <b>2 847</b> | <b>0</b>         | <b>4 982</b>  | <b>122</b>                   | <b>75 277</b>          |
| Augmentation                                    | 85           | 102           | 2            |                  |               |                              | 189                    |
| Amortissement des subventions d'invest.         |              |               |              |                  |               | -19                          | -19                    |
| Résultat de l'exercice                          |              |               |              |                  | 1 700         |                              | 1 700                  |
| Affectation du résultat de l'exercice précédent |              |               | 4 982        |                  | -4 982        |                              | 0                      |
| <b>Solde au 31/12/2009</b>                      | <b>2 120</b> | <b>65 393</b> | <b>7 831</b> | <b>0</b>         | <b>1 700</b>  | <b>103</b>                   | <b>77 147</b>          |
| Augmentation                                    | 2            | 10            | -2           |                  |               | 540                          | 550                    |
| Amortissement des subventions d'invest.         |              |               |              |                  |               | -77                          | -77                    |
| Résultat de l'exercice                          |              |               |              |                  | -1 116        |                              | -1 116                 |
| Affectation du résultat de l'exercice précédent |              |               | 1 700        |                  | -1 700        |                              | 0                      |
| <b>Solde au 31/12/2010</b>                      | <b>2 122</b> | <b>65 403</b> | <b>9 529</b> | <b>0</b>         | <b>-1 116</b> | <b>566</b>                   | <b>76 504</b>          |

La société détient 20 000 actions propres d'une valeur de 130 K€.

## Note 12 : Avances conditionnées

| Note                               | au 31 décembre |             |
|------------------------------------|----------------|-------------|
|                                    | 2010<br>Net    | 2009<br>Net |
| Solde à l'ouverture                |                | 210         |
| Avances conclues sur la période    | 336            |             |
| Avances remboursées sur la période | 0              | -210        |
| <b>Solde à la clôture</b>          | <b>336</b>     | <b>0</b>    |
|                                    |                |             |
| Échéances                          | au 31 décembre |             |
|                                    | 2010           | 2009        |
| à moins de 1 an                    | -              | -           |
| de 2 à 5 ans                       | -              | -           |
| à plus de 5 ans                    | 336            | -           |

## Note 13 : Endettement

### 13.1 Emprunts bancaires

| Note   | au 31 décembre |              |
|--|----------------|--------------|
|  | 2010           | 2009         |
| Solde à l'ouverture                                      | -              | -            |
| Emprunts bancaires conclus sur la période <sup>(1)</sup> | -              | 5 500        |
| Emprunts bancaires remboursés sur la période             | 2 211          | -            |
| <b>Solde à la clôture</b>                                | <b>2 211</b>   | <b>5 500</b> |
| <i>dont montant garanti par des suretés réelles</i>      | -              | -            |
|  |                |              |
| Échéances des emprunts bancaires à la clôture            | au 31 décembre |              |
|  | 2010           | 2009         |
| à moins de 1 an  | 335            | 3 296        |
| de 2 à 5 ans   | 1 447          | 1 397        |
| à plus de 5 ans  | 429            | 806          |

### 13.2 Crédits baux

| <b>Au titre de l'exercice 2010</b>         | <b>Construction</b> | <b>Installations<br/>matériel<br/>outillage</b> | <b>Autres</b> | <b>Total</b> |
|--|---------------------|---|---------------|--------------|
| 1 - Valeur d'origine                       | 6 000               | 6 848   | 244           | 7 098        |
| 2 - Amortissements :                       |                     |   |               |              |
| - Cumul exercices antérieurs               | -                   | -   | -             | -            |
| - Dotations de l'exercice                  | -                   | -   | -             | -            |
|  | <b>TOTAL</b>        | <b>0</b>  | <b>0</b>      | <b>0</b>     |
| 3 - Redevances payées :                    |                     |   |               |              |
| - Cumul exercices antérieurs               | 0                   | 1 462   | 198           | 1 661        |
| - Exercice                                 | 326                 | 1 201   | 53            | 1 580        |
|  | <b>TOTAL</b>        | <b>326</b>                                      | <b>2 664</b>  | <b>251</b>   |
| 4 - Redevances restant à payer :           |                     |   |               |              |
| - A un an au plus                          | 648                 | 1 105   | 34            | 1 788        |
| - A plus d'un an et cinq ans au plus       | 2 591               | 3 639   | 53            | 6 284        |
| - A plus de cinq ans                       | 4 051               | 474   | -             | 4 525        |
|  | <b>TOTAL</b>        | <b>7 290</b>                                    | <b>5 219</b>  | <b>88</b>    |
| 5 - Valeur résiduelle :                    |                     |   |               |              |
| - A un an au plus                          | -                   | -   | -             | -            |
| - A plus d'un an et cinq ans au plus       | -                   | -   | -             | -            |
| - A plus de cinq ans                       | -                   | -   | -             | -            |
|  | <b>TOTAL</b>        | <b>0</b>  | <b>0</b>      | <b>0</b>     |
| 6 - Montant pris en charge dans l'exercice | 326                 | 1 201   | 53            | 1 580        |
| <b>Au titre de l'exercice 2009</b>         | <b>Construction</b> | <b>Installations<br/>matériel<br/>outillage</b> | <b>Autres</b> | <b>Total</b> |
| 1 - Valeur d'origine                       |                     | 4 642   | 223           | 4 864        |
| 2 - Amortissements :                       |                     |   |               |              |
| - Cumul exercices antérieurs               | -                   | -   | -             | -            |
| - Dotations de l'exercice                  | -                   | -   | -             | -            |
|  | <b>TOTAL</b>        | <b>0</b>  | <b>0</b>      | <b>0</b>     |
| 3 - Redevances payées :                    |                     |   |               |              |
| - Cumul exercices antérieurs               |                     | 773   | 134           | 907          |
| - Exercice                                 |                     | 689   | 64            | 753          |
|  | <b>TOTAL</b>        | <b>0</b>  | <b>1 462</b>  | <b>1 661</b> |
| 4 - Redevances restant à payer :           |                     |   |               |              |
| - A un an au plus                          |                     | 768   | 40            | 808          |
| - A plus d'un an et cinq ans au plus       |                     | 2 515   | 54            | 2 570        |
| - A plus de cinq ans                       |                     | 724   | -             | 724          |
|  | <b>TOTAL</b>        | <b>0</b>  | <b>4 008</b>  | <b>94</b>    |
| 5 - Valeur résiduelle :                    |                     |   |               |              |
| - A un an au plus                          | -                   | -   | -             | -            |
| - A plus d'un an et cinq ans au plus       | -                   | -   | -             | -            |
| - A plus de cinq ans                       | -                   | -   | -             | -            |
|  | <b>TOTAL</b>        | <b>0</b>  | <b>0</b>      | <b>0</b>     |
| 6 - Montant pris en charge dans l'exercice |                     | 689   | 64            | 753          |
|  | <b>TOTAL</b>        | <b>0</b>  | <b>0</b>      | <b>0</b>     |

## Note 14 : Passifs circulants

| Note                                       | au 31 décembre |              |
|--|----------------|--------------|
|  | 2010<br>Net    | 2009<br>Net  |
| Dettes Fournisseurs                        | 1 429          | 1 088        |
| Dettes fiscales & sociales                 | 2 385          | 2 261        |
| Dettes sur immobilisations                 | 1 096          | 1 166        |
| Autres dettes d'exploitation               | 0              | 1 087        |
| Produits constatés d'avance <sup>(1)</sup> | 1 079          | 879          |
| <b>Total</b>                               | <b>5 988</b>   | <b>6 480</b> |
| <i>Dont part à plus de un an</i>           | 1 000          | 750          |

<sup>(1)</sup> Avances sur royalties qui viendront en déduction de royalties perçues sur des ventes futures dans le cadre d'un contrat avec un partenaire.

## Note 15 : Impôt

### 15.1 : Détail de l'impôt

| Note                         | au 31 décembre |               |
|------------------------------|----------------|---------------|
|                              | 2010<br>Net    | 2009<br>Net   |
| Impôt au taux normal         | -              | -             |
| Impôt au taux réduit         | -              | -             |
| Crédit Impôt Recherche (CIR) | -2 985         | -2 713        |
| Autres crédits d'impôt       | -1             | -2            |
| <b>Total</b>                 | <b>-2 987</b>  | <b>-2 715</b> |

### 15.2 : Situation fiscale latente

| Note                        | au 31 décembre |               |
|-----------------------------|----------------|---------------|
|                             | 2010<br>Net    | 2009<br>Net   |
| Résultat de l'exercice      | -1 116         | 1 700         |
| Impôt sur les bénéfices     | -2 987         | -2 715        |
| <b>Résultat avant impôt</b> | <b>-4 103</b>  | <b>-1 015</b> |

## Note 16 : Engagements hors bilan

### 16.1 : Engagements donnés

#### 16.1.1 : Droit Individuel à la Formation

| Note   | au 31 décembre |             |
|--|----------------|-------------|
|  | 2010<br>Net    | 2009<br>Net |
| Nombre d'heures acquises aux salariés à la clôture | 6 522          | 4 120       |

**16.1.2 : Engagements en matière de retraite**

| Note   | au 31 décembre |             |
|--|----------------|-------------|
|  | 2010<br>Net    | 2009<br>Net |
| Valeur de l'engagement                           | 9              | 8           |
| <i>a) bases d'évaluation</i>                     |                |             |
| Indemnité de fin de carrière à verser            | 10 120         | 17 697      |
| Valeur probable des indemnités à verser          | 388            | 475         |
| Valeur actuelle probable des indemnités à verser | 135            | 106         |
| Passif social                                    | 9              | 8           |
| <i>b) Hypothèses de calcul</i>                   |                |             |
| Augmentation annuelle des salaires               | 3%             | 2%          |
| Taux d'actualisation                             | 4,50%          | 5,25%       |
| Rotation du personnel                            | 10%            | 10%         |
| Age de départ prévu à la retraite                | 65             | 65          |

**16.1.3 : Engagements liés aux emprunts et dettes**

| Note                             | au 31 décembre |             |
|----------------------------------|----------------|-------------|
|                                  | 2010<br>Net    | 2009<br>Net |
| Plafond des découverts autorisés | 200            | 200         |
| Valeurs à la clôture             | 0              | 10          |

**16.2 : Engagements reçus**

Néant

**Note 17 : Filiales et sociétés liées**

| <b>17.1 : Filiales et participations :</b> | <b>Capitaux propres</b> | <b>Quote-part du capital détenue en pourcentage</b> | <b>Résultat du dernier exercice clos</b> |
|--|-------------------------|---|--|
|--|-------------------------|---|--|

**A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS**1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) (*en ringitts*)

|   |      |      |        |
|---|------|------|--------|
| METABOLIC EXPLORER SDN.BHD.   | 2,00 | 100% | -2 998 |
| Suite 1005, 10th Floor Wisma Hamzah - Kwong Hing N°1<br>Lebuh Ampang<br>50100 Kuala Lumpur - Malaisie |      |      |        |

La filiale METABOLIC EXPLORER a été créée le 29/07/2010 et a arrêté son premier exercice au 31/12/2010.

**17.2 : Relation avec les entreprises liées****17.2.1 : Metabolic Explorer**au 31 décembre  
Note 2010

|  |          |
|--|----------|
| Titres de participation                  |          |
| Créances rattachées à des participations |          |
| Créances clients et comptes rattachés    |          |
| <b>Total valeurs brutes à la clôture</b> |          |
| Provisions                               |          |
| <b>Total valeurs nettes à la clôture</b> | <b>0</b> |

**Note 18 : Comptes de régularisation****18.1 : Charges à Payer**au 31 décembre  
Note 2010 2009  
Net Net

|  |              |            |
|--|--------------|------------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 4            | 5          |
| Fournisseurs factures non parvenues                    | 206          | 198        |
| Dettes fiscales et sociales                            | 800          | 750        |
| <b>Total</b>   | <b>1 010</b> | <b>953</b> |

**18.2 : Produits à recevoir**

| Note                           | au 31 décembre |              |
|--------------------------------|----------------|--------------|
|                                | 2010<br>Net    | 2009<br>Net  |
| Fournisseurs avoirs à recevoir | 1              | 21           |
| Autres produits                |                | 70           |
| Subventions à recevoir         | 2 187          | 2 238        |
| Créances clients               | 1 065          | 566          |
| Organismes sociaux à recevoir  | 2              | 1            |
| <b>Total</b>                   | <b>3 255</b>   | <b>2 896</b> |

**18.3 : Charges et produits constatés d'avance**

| Note  | au 31 décembre |             |
|---|----------------|-------------|
|   | 2010<br>Net    | 2009<br>Net |
| Produits d'exploitation constatés d'avance  | 1 079          | 879         |
| Produits financiers constatés d'avance      |                |             |
| Produits d'exceptionnels constatés d'avance |                |             |
| Charges d'exploitation constatées d'avance  | 823            | -542        |
| Charges financières constatées d'avance     |                |             |
| Charges exceptionnelles constatées d'avance |                |             |
| <b>Total</b>                                | <b>1 902</b>   | <b>337</b>  |

## Note 19 : Chiffres d'Affaires et Autres Produits

|  | Note | au 31 décembre |              |
|--|------|----------------|--------------|
|  |      | 2010           | 2009         |
| Royalties (1)                                    |      | 850            | 1 500        |
| Prestations de services & droits de consultation | -    | -              | -            |
| <b>Solde à la clôture</b>                        |      | <b>850</b>     | <b>1 500</b> |

(1) Les royalties sont comptabilisés en autres produits dans le compte de résultat.

## Note 20 : Résultat Exceptionnel

| 20.1 Produits exceptionnels          | Note | au 31 décembre |              |
|--------------------------------------|------|----------------|--------------|
|                                      |      | 2010           | 2009         |
|                                      |      | Net            | Net          |
| Produits Cessions Lease Back         |      | 5 422          | 1 542        |
| Produits Cessions éléments d'actif   |      | -              | -            |
| Quote part subvention investissement |      | 77             | 19           |
| Autres produits                      |      | 5              | 71           |
| Reprise sur provisions               |      | -              | 84           |
| <b>Total</b>                         |      | <b>5 504</b>   | <b>1 716</b> |

  

| 20.2 Charges exceptionnelles            | Note | au 31 décembre |              |
|---|------|----------------|--------------|
|   |      | 2010           | 2009         |
|   |      | Net            | Net          |
| Lease Back                              |      | 5 422          | 1 542        |
| Valeur Nette Comptable des actifs cédés |      | 237            | 7            |
| Autres charges                          |      | 140            | 4            |
| <b>Total</b>                            |      | <b>5 799</b>   | <b>1 553</b> |
| <b>Résultat Exceptionnel</b>            |      | <b>-295</b>    | <b>163</b>   |

## Note 21 : Personnel

| 21.1 Effectif                             |  | au 31 décembre |      |
|---|--|----------------|------|
|   |  | 2010           | 2009 |
| en nombre d'équivalents temps plein (ETP) |  | 120            | 104  |

### 21.2 Rémunérations des dirigeants

La rémunération brute globale versée aux dirigeants s'élève au 31 décembre 2010 à 719 237 €.

La rémunération des membres indépendants du Conseil de Surveillance au titre de leur mission s'élève à 44 500 € pour 2010.

## Note 22 : Honoraire Commissaires aux comptes

Honoraire des commissaires aux comptes pris en charge sur l'exercice 2010 :

| (en K€)  | Cabinet Mazars | Cabinet EXCO |
|--|----------------|--------------|
| Contrôle légal des comptes                           | 48             | 38           |
| Autre diligences directement rattachées à la mission | 0              | 0            |